



Assemblée générale

Soixante-quinzième session

10^e séance plénière

Vendredi 25 septembre 2020, à 9 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Bozkir (Turquie)

La séance est ouverte à 9 heures.

Allocution de M. David W. Panuelo, Président et Chef du Gouvernement des États fédérés de Micronésie

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante des États fédérés de Micronésie qui va présenter l'allocution du Président et Chef du Gouvernement des États fédérés de Micronésie.

M^{me} Chigiya (États fédérés de Micronésie) (*parle en anglais*) : J'ai l'insigne honneur de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. David W. Panuelo, Président des États fédérés de Micronésie.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président et Chef du Gouvernement des États fédérés de Micronésie.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe I et voir A/75/592/Add.6).

Allocution de S. S. le pape François

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à l'Observateur de l'État observateur du Saint-Siège, qui va présenter l'allocution de S. S. le pape François.

Mgr Caccia (Saint-Siège) (*parle en anglais*) : J'ai le grand honneur de présenter la déclaration préenregistrée de S. S. le pape François.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. S. le pape François.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe II et voir A/75/592/Add.6).

Allocution de M. Mahmoud Abbas, Président de l'État de Palestine

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à l'Observateur de l'État observateur de Palestine, qui va présenter l'allocution du Président de l'État de Palestine.

M. Mansour (Palestine) (*parle en arabe*) : J'ai l'honneur de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Mahmoud Abbas, Président de l'État de Palestine, à l'occasion du débat général de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de l'État de Palestine.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe III et voir A/75/592/Add.6).

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Allocution de M. Charles Michel, Président du Conseil européen

Conformément à la décision 74/562, et sans que cela ne crée de précédent pour les réunions de haut niveau organisées dans le cadre de futures semaines de haut niveau, les procès-verbaux de l'Assemblée générale s'accompagneront d'annexes où figureront les déclarations préenregistrées faites par les chefs d'État et autres dignitaires, qui auront été soumises à la présidence de l'Assemblée générale au plus tard le jour de leur diffusion dans la salle de l'Assemblée générale. Les déclarations doivent être envoyées à l'adresse estatements@un.org.



Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Chef de la Délégation de l'Union européenne, qui va présenter l'allocation du Président du Conseil européen.

M. Skoog (Union européenne) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Charles Michel, Président du Conseil européen, à l'occasion du débat général de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocation du Président du Conseil européen.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe IV et voir A/75/592/Add.6).

Allocution de M. Mark Rutte, Premier Ministre et Ministre des affaires générales du Royaume des Pays-Bas

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante des Pays-Bas, qui va présenter l'allocation du Premier Ministre et Ministre des affaires générales du Royaume des Pays-Bas.

M^{me} Brandt (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Mark Rutte, Premier Ministre des Pays-Bas.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocation du Premier Ministre et Ministre des affaires générales du Royaume des Pays-Bas.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe V et voir A/75/592/Add.6).

Allocution de M. K. P. Sharma Oli, Premier Ministre du Népal

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Népal, qui va présenter l'allocation du Premier Ministre du Népal.

M. Rai (Népal) (*parle en anglais*) : J'ai l'insigne honneur de présenter la déclaration préenregistrée du très honorable Premier Ministre du Népal, M. K. P. Sharma Oli.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocation du Premier Ministre du Népal.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe VI et voir A/75/592/Add.6).

M^{me} Kadare (Albanie), *Vice-Présidente, assume la présidence.*

Allocution de M. Giorgi Gakharia, Premier Ministre de la Géorgie

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Géorgie, qui va présenter l'allocation du Premier Ministre de la Géorgie.

M. Imnadze (Géorgie) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un privilège et un honneur particulier que de présenter la déclaration vidéo préenregistrée de S. E. M. Giorgi Gakharia, Premier Ministre de la Géorgie.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocation du Premier Ministre de la Géorgie.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe VII et voir A/75/592/Add.6).

Allocution de M. Andrej Babiš, Premier Ministre de la République tchèque

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la République tchèque, qui va présenter l'allocation du Premier Ministre de la République tchèque.

M^{me} Chatardová (République tchèque) (*parle en anglais*) : J'ai l'insigne honneur de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Andrej Babiš, Premier Ministre de la République tchèque.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocation du Premier Ministre de la République tchèque.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe VIII et voir A/75/592/Add.6).

Allocution de M. Kyriakos Mitsotakis, Premier Ministre de la République hellénique

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Grèce, qui va présenter l'allocation du Premier Ministre de la République hellénique.

M^{me} Theofili (Grèce) (*parle en anglais*) : J'ai le grand honneur et le privilège de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Kyriakos Mitsotakis, Premier Ministre de la Grèce, à l'occasion du débat général de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République hellénique.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe IX et voir A/75/592/Add.6).

Allocution de M. Andrej Plenković, Premier Ministre de la République de Croatie

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Croatie, qui va présenter l'allocution du Premier Ministre de la République de Croatie.

M. Šimonović (Croatie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter S. E. M. Andrej Plenković, Premier Ministre de la République de Croatie.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de Croatie.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe X et voir A/75/592/Add.6).

Allocution de M. Giuseppe Conte, Président du Conseil des ministres de la République italienne

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Italie, qui va présenter l'allocution du Président du Conseil des ministres de la République italienne.

M^{me} Zappia (Italie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur et le plaisir de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Giuseppe Conte, Premier Ministre de l'Italie.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Conseil des ministres de la République italienne.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe XI et voir A/75/592/Add.6).

Allocution de M. Nikol Pashinyan, Premier Ministre de la République d'Arménie

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Arménie, qui va présenter l'allocution du Premier Ministre de la République d'Arménie.

M. Margaryan (Arménie) (*parle en anglais*) : J'ai l'insigne honneur de présenter la déclaration vidéo de S. E. M. Nikol Pashinyan, Premier Ministre de la République d'Arménie, adressée à la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République d'Arménie.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe XII et voir A/75/592/Add.6).

Allocution de M. Imran Khan, Premier Ministre de la République islamique du Pakistan

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Pakistan, qui va présenter l'allocution du Premier Ministre de la République islamique du Pakistan.

M. Akram (Pakistan) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur et le privilège de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Imran Khan, Premier Ministre de la République islamique du Pakistan, à la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République islamique du Pakistan.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe XIII et voir A/75/592/Add.6).

Allocution du cheik Sabah Khaled Al-Hamad Al-Sabah, Premier Ministre de l'État du Koweït

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Koweït, qui va présenter l'allocution du Premier ministre de l'État du Koweït.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter la déclaration enregistrée de S. E. le cheik Sabah Khaled Al-Hamad Al-Sabah, Premier

Ministre de l'État du Koweït, à la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de l'État du Koweït.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe XIV et voir A/75/592/Add.6).

M. Elsonni (Libye), Vice-Président, assume la présidence.

Allocution de M. Kausea Natano, Premier Ministre des Tuvalu

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant des Tuvalu, qui va présenter l'allocution du Premier Ministre des Tuvalu.

M. Laloni (Tuvalu) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur et le plaisir de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Kausea Natano, Premier Ministre des Tuvalu.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre des Tuvalu.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe XV et voir A/75/592/Add.6).

Allocution de M. Pedro Sánchez Pérez-Castejón, Président du Gouvernement espagnol

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Espagne, qui va présenter l'allocution du Président du Gouvernement espagnol.

M. Santos Maraver (Espagne) (*parle en espagnol*) : J'ai l'honneur de présenter le message enregistré du Président du Gouvernement espagnol, M. Pedro Sánchez Pérez-Castejón, à cette soixante-quinzième session de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Gouvernement espagnol.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe XVI et voir A/75/592/Add.6).

La séance est levée à 13 h 55.

Annexe I**Allocution de M. David W. Panuelo, Président et Chef du Gouvernement des États fédérés de Micronésie**

[Original : anglais]

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Excellences,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,

Je vous apporte les salutations chaleureuses de notre magnifique nation insulaire. Je suis reconnaissant du privilège qui m'est donné de me présenter, en tant que Président des États fédérés de Micronésie, devant l'Assemblée générale des Nations Unies à cette soixante-quinzième session historique.

Premièrement, Monsieur le Président, je tiens à vous féliciter de votre élection à la tête de cette session de l'Assemblée générale. Votre expérience et votre grande intégrité ont fait de vous un choix idéal pour jouer le rôle de chef de file qui est indispensable à cette fonction.

Je souhaite également exprimer mon appréciation et ma reconnaissance à notre distingué Secrétaire général, António Guterres. Il se met chaque jour avec diligence au service de l'Organisation. Malgré les grandes difficultés de l'heure, celle-ci se révèle à présent plus forte et plus dynamique que jamais depuis sa création il y a 75 ans. La Micronésie remercie le Secrétaire général pour son dévouement indéfectible aux travaux de l'ONU et sa défense inébranlable du principe consistant à « ne laisser personne de côté ».

Monsieur le Président,

Tout d'abord, je veux rendre hommage à la mémoire de celles et ceux qui ont perdu la vie à cause de la pandémie de COVID-19 et d'autres tragédies cette année, de l'explosion à Beyrouth aux incendies en Australie, en passant par les ouragans aux États-Unis et les cyclones en Inde et au Bangladesh. La Micronésie adresse ses vœux de paix, d'amitié, de coopération et – surtout – d'amour dans notre humanité commune à tous les peuples et toutes les nations. Nous sommes solidaires avec nos frères et nos sœurs du monde entier. Toute vie humaine a une valeur inestimable. L'empathie n'est pas de la faiblesse. L'empathie, c'est du courage, et c'est une force. Grâce à l'empathie, notre communauté mondiale peut surmonter tous les défis, de la COVID-19 aux changements climatiques.

Il est crucial, en temps de paix comme de catastrophe, que la communauté internationale soit unie. La violation des droits d'une personne revient à enfreindre nos droits à tous.

Que nous appelions cela le multilatéralisme, l'inclusivité ou simplement la décence humaine, nous sommes beaucoup plus semblables que différents. Chaque vie humaine compte, et notre nation appelle la communauté mondiale à embrasser la solidarité les uns avec les autres.

À la veille du soixante-quinzième anniversaire de l'Assemblée générale, je voudrais rappeler que la Micronésie elle-même est un produit du multilatéralisme. Elle a accédé au statut de nation après avoir fait partie pendant des décennies de ce qui était le Territoire sous tutelle des Îles du Pacifique, créé au titre d'un accord de tutelle d'importance stratégique après la Deuxième Guerre mondiale. Nous célébrerons bientôt le trente-quatrième anniversaire de l'indépendance.

Notre nation a un partenariat durable avec les États-Unis d'Amérique, codifié par notre pacte de libre association, qui définit d'importants accords réciproques entre nos deux nations et un cadre pour l'assistance américaine aux efforts déployés par notre pays pour parvenir à l'autonomie. La Micronésie entretient beaucoup d'autres amitiés essentielles, notamment avec le Japon, la République populaire de Chine, l'Australie et bien d'autres, qui tous aident notre pays éloigné et tributaire de l'aide internationale.

La Micronésie est un pays épris de paix, et nous démontrons que la paix est aussi possible que souhaitable.

Monsieur le Président,

Les États fédérés de Micronésie sont privilégiés et reconnaissants d'avoir un partenariat durable avec les États-Unis d'Amérique et une grande amitié avec la République populaire de Chine. Je persiste à dire, au nom de mon pays, qu'une coopération constante entre l'ENSEMBLE des nations et des peuples est cruciale pour la solidarité mondiale. Qu'il s'agisse de la lutte mondiale contre la COVID-19 ou contre les changements climatiques, ou de nos initiatives internationales visant à faire échec à la traite des êtres humains et à la pêche illégale, les États fédérés de Micronésie demandent à leurs amis américains et chinois de renforcer leur coopération et leur amitié les uns avec les autres, afin de réaliser le meilleur pour notre communauté mondiale.

Nous sommes TOUS très conscients de l'intensité renouvelée et croissante de la concurrence pour avoir un accès et une influence dans notre région du Pacifique. Il ne fait pas de doute que ces activités et ces démarches produisent des avantages divers pour nos communautés du Pacifique ; cependant, elles risquent également de fracturer des alliances de longue date au sein de notre famille du Pacifique et pourraient être contreproductives en ce qui concerne notre aspiration collective à la solidarité, à la sécurité et à la stabilité régionales. J'engage les autres dirigeants des îles du Pacifique ET les dirigeants et citoyens de nos voisins du Pacifique développés et industrialisés à rester fidèlement concentrés sur les « objectifs collectifs » qui nous UNISSENT, et non sur les intérêts unilatéraux propres à nous DIVISER sur le long terme.

Mon pays est déterminé à faire sa part en tant que nation souveraine de l'Organisation, afin de promouvoir les principes de liberté, d'égalité, de démocratie, d'état de droit et de RESPECT de nos concitoyens du monde.

J'ai l'espoir, en tant que Président des États fédérés de Micronésie, que les États-Unis d'Amérique et la République populaire de Chine défendront CONJOINTEMENT les causes mondiales dans le domaine de la solidarité et de la coopération mondiales, des changements climatiques à la COVID-19.

Monsieur le Président,

Les États fédérés de Micronésie sont parfaitement conscients que, comme toutes les nations du monde, ils sont confrontés simultanément à la menace de santé publique constituée par la COVID-19 et à la menace existentielle à plus long terme des changements climatiques. Les solutions à ces deux crises requièrent une collaboration internationale.

Pour notre nation vulnérable, la COVID-19 est une menace immédiate en matière de sécurité. Si nous restons un des très rares pays du monde à ne compter aucun cas, des évaluations de nos infrastructures et des exercices de rapatriement ont fait apparaître que nous avons besoin de remédier à des lacunes et à des faiblesses. Empêcher la propagation de la maladie dans notre pays, avec la souffrance généralisée qui en résulterait, constitue notre plus haute priorité.

Notre nation sait gré au système des Nations Unies, à l'Organisation mondiale de la Santé et à un grand nombre de pays généreux de leur assistance pour nous aider à combattre la menace de la COVID-19. Cette maladie a des conséquences mondiales et ne peut être contrée qu'à la faveur d'une coopération mondiale, comme celle que nous avons vue pour la polio et d'autres maux. La COVID-19 peut elle aussi être vaincue grâce à la coopération mondiale.

La Micronésie croit passionnément que l'objectif de développement durable no 17 – Partenariats – est le fondement à partir duquel tous les autres objectifs de développement durable peuvent être atteints. Parce que toutes les vies humaines ont de la valeur et parce que l'empathie est une force, une fois que des vaccins efficaces auront été mis au point contre la COVID-19, la Micronésie espère qu'ils seront distribués largement et sans délai et qu'ils seront accessibles et abordables à toutes les nations et tous les peuples du monde afin de sauver des vies.

Monsieur le Président,

Pour notre nation, les changements climatiques sont la plus grande menace en matière de sécurité à long terme. L'élévation du niveau des océans risque de rendre impossible la vie sur les atolls reculés. La hausse des températures met en péril les cultures, le bétail et le poisson.

Tous les pays et tous les peuples sont en guerre mondiale contre les changements climatiques. Nous sommes témoins d'incendies meurtriers aux États-Unis, de typhons dans les Caraïbes et dans le Pacifique, et d'inondations en Asie. C'est une guerre que nous pouvons gagner, mais nous devons être beaucoup plus agressifs dans notre combat.

Le monde doit passer à l'énergie durable et renouvelable. Le charbon et le gaz naturel sont des solutions non durables pour l'environnement et portent préjudice tant à la croissance économique qu'à l'égalité des chances. Si nous voulons que notre monde honore ses engagements au titre de l'Accord de Paris, toutes les nations doivent consentir un effort concerté et mondial. Nous avons vu que, grâce au Protocole de Montréal, 98 % des substances nocives pour l'ozone ont pu être progressivement éliminées par la communauté mondiale. Nous pouvons réussir si nous travaillons ensemble. Il est à la fois possible et indispensable d'améliorer notre qualité de vie tout en agissant en gardiens responsables de notre planète.

Pour notre part, aux États fédérés de Micronésie, le Vice-Président George et moi-même avons présenté à notre congrès national un projet de législation qui aurait pour effet d'intégrer l'énergie renouvelable au mandat de notre société pétrolière.

Monsieur le Président,

Je le répète : la solution aux changements climatiques comme à la COVID-19 réside dans une solidarité et une coopération mondiales. Tout comme nous appelons le Conseil de sécurité à prendre au sérieux les changements climatiques, nous estimons que le Conseil doit également considérer la COVID-19 comme une menace à la sécurité mondiale.

S'agissant du Conseil de sécurité, l'un des moyens pour lui de réussir consiste à faire en sorte que ses mandats soient globaux pour faire face aux crises nouvelles et urgentes. Nous estimons que le Secrétaire général devrait nommer un représentant spécial ou une représentante spéciale qui serait en charge des changements climatiques dans le cadre du Conseil, et que les efforts des Nations Unies devraient prendre un tour encore plus inclusif. Cette conviction est réaffirmée par les dirigeants du Forum des îles du Pacifique, ainsi qu'ils l'ont fait tout récemment, en 2019, dans la Déclaration de Kainaki II.

Dans une communauté mondiale où toutes les vies ont de la valeur et où toutes les voix sont égales, il est crucial que la composition du Conseil de sécurité reflète un spectre plus large des Membres de l'ONU, et que le nombre de membres permanents soit revu à la hausse. Le Japon, avec qui nous avons un « kizuna », ou lien spécial, et l'Allemagne – deux pays qui ont à un moment contrôlé nos îles – connaissent l'importance du multilatéralisme. Au cours des 75 ans écoulés depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, ils se sont consacrés à la paix, à l'amitié, à la coopération et à l'amour avec toutes les peuples et toutes les nations. La Micronésie est d'avis que le Japon, l'Allemagne, l'Inde et le Brésil devraient devenir membres permanents du Conseil de sécurité.

Monsieur le Président,

La Micronésie est bien sûr un grand État océanique. L'océan est notre principale source de subsistance et une part majeure de notre économie. Une proportion importante de nos recettes à l'exportation provient d'activités océaniques ou côtières comme la pêche et les services connexes.

Notre exposition à l'océan Pacifique comporte des risques qui ne se limitent pas aux changements climatiques. Selon un rapport du Forum économique mondial, il pourrait y avoir plus de plastiques que de poissons dans nos océans d'ici à 2050. En février de cette année, j'ai promulgué une loi qui interdit l'importation de polystyrène et de plastiques à usage unique en Micronésie. Pour les cinq prochaines années, la Micronésie a conclu un partenariat avec la Blue Prosperity Coalition en vue de protéger 30 % de la zone économique exclusive de notre océan d'ici à 2030.

La Micronésie prend donc des mesures aujourd'hui pour assurer demain la prospérité de notre océan. J'exhorte tous les peuples et toutes les nations à se joindre à nos efforts. Nous ne pouvons pas laisser la COVID-19 porter un coup d'arrêt à des entreprises comme le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 ou les négociations intergouvernementales sur les instruments relatifs à la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale.

La Micronésie accueille avec satisfaction les travaux en cours de la Commission du droit international sur le thème « L'élévation du niveau de la mer et son rapport avec le droit international », notamment le premier document descriptif établi par deux des coprésidents du groupe d'étude de la Commission, dans lequel l'accent est mis sur les éléments qui ont trait au droit de la mer. Il s'agit entre autres des incidences juridiques de l'élévation du niveau de la mer pour les lignes de base maritimes, les zones maritimes, la délimitation maritime et le statut des îles.

Le Forum des îles du Pacifique joue un rôle déterminant pour pousser la communauté internationale à s'occuper de l'élévation du niveau de la mer, en faisant fond sur les travaux menés de longue date dans la région du Pacifique afin de délimiter l'ensemble de nos zones maritimes conformément à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. La Micronésie encourage fortement la Commission à progresser dans ses travaux sur ce thème important, de manière exhaustive et rapide.

La Micronésie est fermement convaincue que l'élévation du niveau de la mer ne devrait pas compromettre ses lignes de base et zones maritimes. Nous avons récemment déposé auprès du Secrétaire général nos cartes maritimes et listes de coordonnées géographiques recensant ces lignes de base et ces zones, comme requis par la Convention. Nous avons assorti notre dépôt d'observations écrites pour indiquer que la Micronésie n'avait aucune obligation, en vertu du droit international, de revoir ses zones maritimes, et qu'elle les entretiendrait indépendamment de l'élévation du niveau de la mer induite par les changements climatiques. Pour autant que nous sachions, c'est la première fois que de telles informations étaient incluses dans un dépôt de ce genre. Cela établit que le droit juridique de la Micronésie sur la richesse des ressources et de la biodiversité de ses espaces maritimes ne doit pas être limité au titre du droit international en raison d'un phénomène – l'élévation du niveau de la mer induite par les changements climatiques – pour lequel le pays n'a qu'une responsabilité minimale. Toute autre conclusion constituerait une injustice juridique et morale flagrante.

La Micronésie encourage d'autres États à envisager de faire de telles observations avec leur dépôt.

Monsieur le Président,

La Micronésie se rallie à ses voisins immédiats, la République des Palaos, la République des Îles Marshall, la République de Nauru et la République de Kiribati pour saluer l'action menée par le Conseil économique et social et l'Assemblée générale en vue de créer un bureau multipays des Nations Unies dans le Pacifique Nord.

Il nous a fallu plus de 15 ans pour parvenir à ce résultat. Compte tenu des défis d'ampleur mondiale qui touchent les nations insulaires comme la nôtre dans le Pacifique, une présence des Nations Unies sur le terrain serait extrêmement utile. Cette décision importante reflète la volonté de l'ONU de tenir compte des préoccupations de tous, même celles des plus vulnérables et des plus petits de ses Membres. La Micronésie est fière d'être l'hôte de ce bureau et exprime sa gratitude aux Nations Unies au sens large et à ses frères et sœurs du Pacifique Nord pour leur appui.

Monsieur le Président,

Les États fédérés de Micronésie accueillent avec satisfaction la feuille de route du Secrétaire général Guterres pour favoriser la coopération numérique et combler les lacunes mises en évidence par la pandémie de COVID-19. Un monde numérique interdépendant a le potentiel de servir nos aspirations sociales et économiques ou, à l'inverse, de laisser beaucoup d'entre nous de côté.

Grâce à l'assistance fournie par des partenaires tels que la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement, l'Organisation des Nations Unies et les États-Unis d'Amérique, la Micronésie espère bâtir une économie numérique inclusive, renforcer les capacités humaines et institutionnelles, protéger les droits humains, promouvoir la confiance numérique et favoriser la coopération numérique mondiale. J'ai bon espoir que la coopération numérique mondiale pourra nous aider à combattre des problèmes comme la traite des êtres humains et la pêche illégale, non déclarée et non réglementée, et à mettre en avant des initiatives positives comme l'enseignement en ligne et les programmes de télésanté.

Il y a beaucoup de travail à accomplir dans ce domaine, et les défis sont immenses. Bien que nous œuvrions résolument à démocratiser le savoir en rendant plus accessible et abordable l'accès à Internet et à la téléphonie mobile, il reste d'importantes lacunes techniques et en termes de capacités. La Micronésie souhaite consolider les partenariats existants et en nouer de nouveaux dans la perspective de bâtir un avenir numérique.

Monsieur le Président,

Un monde meilleur n'est pas quelque chose que l'on demande – c'est quelque chose que l'on construit. Nous définissons un monde meilleur par le consensus, avec un fondement d'empathie et d'amour pour les autres êtres humains. Nous construisons un monde meilleur en reconnaissant que nous sommes ce que nous choisissons d'être, puis en choisissant de prendre nos responsabilités pour nous-mêmes et pour nos communautés.

Pour les petites nations du monde, l'ONU est plus importante que jamais.

Merci, Monsieur le Président.

Annexe II

Allocution de S. S. le pape François

[Original : espagnol]

Monsieur le Président,

La paix soit avec vous !

Je vous salue cordialement, Monsieur le Président, ainsi que toutes les délégations qui prennent part à cette importante soixante-quinzième Assemblée générale des Nations Unies. J'étends mes salutations en particulier au Secrétaire général, M. António Guterres, aux chefs d'État et de gouvernement participants et à tous ceux qui suivent ce débat général.

Le soixante-quinzième anniversaire de l'ONU est une occasion de renouveler le souhait du Saint-Siège pour que cette Organisation soit un véritable signe et instrument d'unité entre les États et de service de toute la famille humaine.¹

Notre monde est touché, ces temps-ci, par la pandémie de COVID-19 qui a provoqué la perte de nombreuses vies. Cette crise est en train de changer notre mode de vie, remettant en question nos systèmes économiques, sanitaires et sociaux, et mettant au jour notre fragilité de créatures.

La pandémie nous appelle, de fait, « à saisir ce temps d'épreuve comme un temps de choix. [...] : le temps de choisir ce qui importe et ce qui passe, de séparer ce qui est nécessaire de ce qui ne l'est pas »². Cela peut être une réelle occasion de conversion et de changement pour repenser notre mode de vie et nos systèmes économiques et sociaux, qui creusent les écarts entre les pauvres et les riches en raison d'une injuste répartition des ressources. Mais elle peut aussi provoquer des réactions de « retrait défensif » caractérisées par l'individualisme et l'élitisme.

Nous sommes donc face à un choix entre deux voies possibles : l'une conduisant au renforcement du multilatéralisme, expression d'une coresponsabilité mondiale renouvelée, d'une solidarité fondée sur la justice et sur la réalisation de la paix et de l'unité de la famille humaine, projet de Dieu sur le monde ; l'autre voie favorisant les attitudes d'autosuffisance, de nationalisme, d'individualisme et d'isolement, délaissant les plus pauvres, les plus vulnérables, ceux qui habitent les périphéries existentielles. Il est certain que celle-ci sera néfaste à toute la communauté, infligeant des auto-préjudices à tous. Et elle ne doit pas l'emporter.

La pandémie a mis en relief l'urgente nécessité de promouvoir la santé publique et de réaliser le droit de toute personne à recevoir les soins médicaux de base.³ Par conséquent, je renouvelle mon appel aux responsables politiques et au secteur privé pour qu'ils prennent les mesures adéquates afin de garantir l'accès aux vaccins contre la COVID-19 et aux technologies de base nécessaires pour traiter les malades. Et s'il faut privilégier quelqu'un, que ce soit le plus pauvre, le plus vulnérable, celui qui se trouve toujours discriminé du fait de n'avoir ni pouvoir, ni ressources économiques.

1 Discours à l'Assemblée Générale de l'ONU, 25 septembre 2015 ; Benoit XVI, Discours à l'Assemblée Générale de l'ONU, 18 avril 2008.

2 Moment extraordinaire de prière en temps d'épidémie, 27 mars 2020

3 Cf. Déclaration Universelle des Droits Humains, Article 25.1.

La crise actuelle nous a aussi démontré que la solidarité ne peut se réduire à un mot ou à une promesse vide. Elle nous montre, de plus, qu'il est important d'échapper à la tentation d'aller au-delà de nos limites naturelles. « La liberté humaine est capable de limiter la technique, de l'orienter, comme de la mettre au service d'un autre type de progrès, plus sain, plus humain, plus social, plus intégral ». ⁴ Nous devrions aussi prendre en compte tous ces aspects dans les débats sur le thème complexe de l'intelligence artificielle (IA).

Ayant cela à l'esprit, je pense également aux effets sur le travail, domaine déstabilisé par un marché de l'emploi de plus en plus déterminé par l'imprévisibilité et la "robotisation généralisée". Il est en particulier nécessaire de trouver de nouvelles formes de travail qui permettent réellement de satisfaire le potentiel humain et qui reconnaissent en même temps notre dignité. Pour garantir un travail digne, il est nécessaire de changer le paradigme économique dominant qui vise uniquement à augmenter les bénéfices des entreprises. Offrir du travail à davantage de personnes devrait être l'un des principaux objectifs de tout employeur, un des critères de succès de l'activité productive. Le progrès technologique est utile et nécessaire pourvu qu'il serve à faire en sorte que le travail des personnes soit plus digne, plus sûr, moins lourd et écrasant.

Tout cela demande un changement de direction, et nous avons déjà les ressources pour cela, nous avons les moyens culturels, technologiques et nous avons la conscience sociale. Cela étant, ce changement requiert un cadre éthique plus fort qui soit en mesure de vaincre « la 'culture du déchet' aujourd'hui si répandue et inconsciemment renforcée ». ⁵

À l'origine de cette culture du déchet se trouve un grand manque de respect pour la dignité humaine, un plaidoyer idéologique aux visions réductrices de la personne, une négation de l'universalité de ses droits fondamentaux et un désir de pouvoir et de contrôle absolu qui domine la société moderne d'aujourd'hui. Appelons-le par son nom : c'est aussi une attaque contre l'humanité.

De fait, il est douloureux de voir combien de droits fondamentaux continuent d'être violés en toute impunité. La liste de ces violations est très longue et nous fait parvenir l'image terrible d'une humanité violentée, blessée, privée de dignité, de liberté et de possibilité de développement. Sur cette image, les croyants également continuent d'endurer toutes sortes de persécutions, y compris le génocide à cause de leurs convictions. Parmi les croyants, les chrétiens sont aussi victimes : combien souffrent partout dans le monde, étant parfois obligés de fuir leurs terres ancestrales, se retrouvant coupés de leur riche histoire et de leur culture.

Nous devons aussi admettre que les crises humanitaires se sont muées en *statu quo*, où les droits à la vie, à la liberté et à la sécurité personnelle ne sont pas garantis. De fait, les conflits montrent, partout dans le monde, que l'usage des armes explosives, surtout dans les zones peuplées, a un impact humanitaire dramatique à long terme. En ce sens, les armes conventionnelles deviennent de moins en moins "conventionnelles" et de plus en plus des armes de "destruction massive", détruisant villes, écoles, hôpitaux, centres religieux, infrastructures et services essentiels pour la population.

4 Lettre encyclique *Laudato si'*, n. 112.

5 Discours à l'Assemblée Générale de l'ONU, 25 septembre 2015.

De plus, beaucoup se voient obligés d'abandonner leur foyer. Souvent, les réfugiés, les migrants et les personnes déplacées dans leur pays d'origine, de transit ou de destination souffrent, abandonnés, sans opportunité pour améliorer leur situation de vie ou celle de leur famille. Pire encore, des milliers sont arraisonnés en mer et envoyés de force dans des camps de détention où ils subissent des tortures et des abus. Beaucoup sont victimes de la traite, de l'esclavage sexuel ou du travail forcé, exploités dans des travaux dégradants, sans un juste salaire. Aussi intolérable que cela soit, ceci est cependant une réalité que beaucoup aujourd'hui ignorent intentionnellement !

Les nombreux efforts internationaux, importants pour répondre à ces crises, suscitent un grand espoir – parmi eux les deux Pactes mondiaux, sur les réfugiés et pour les migrations – , mais beaucoup manquent de l'appui politique nécessaire pour aboutir. D'autres échouent parce que les États, à titre individuel, contournent leurs responsabilités et leurs engagements. Cependant, la crise actuelle est une opportunité, une opportunité pour l'ONU, une opportunité de susciter une société plus fraternelle et compatissante.

Cela implique de reconsidérer le rôle des institutions économiques et financières, comme celles de Bretton Woods, qui doivent répondre à l'augmentation rapide de l'inégalité entre les très riches et les perpétuellement pauvres. Un modèle économique qui promeuve la subsidiarité, soutienne le développement économique au niveau local et investisse dans l'éducation et les infrastructures qui bénéficient aux communautés locales, constituera les bases mêmes du succès économique, et en même temps, du renouveau de la communauté et de la nation en général. Et là, je renouvelle mon appel pour que, « vu les circonstances, [...] tous les États se mettent en condition d'affronter les besoins majeurs du moment, en réduisant, si non carrément en remettant, la dette qui pèse sur les budgets des États les plus pauvres ».⁶

La communauté internationale doit s'efforcer de mettre fin aux injustices économiques.

« Quand les organismes multilatéraux de crédit fournissent des consultations aux différents pays, il est important d'avoir à l'esprit les concepts élevés de la justice fiscale, les bilans publics responsables de leur endettement et, surtout, une promotion effective des plus pauvres dans le tissu social ».⁷

Nous avons la responsabilité d'offrir une assistance au développement des pays pauvres et un allègement de la dette pour les pays très endettés.⁸

« Une nouvelle éthique présuppose d'être conscients de la nécessité que tous s'engagent à travailler ensemble en vue d'éliminer les paradis fiscaux, éviter la fraude fiscale et le blanchiment d'argent qui volent la société, ainsi que pour dire aux pays l'importance de défendre la justice et le bien commun au-dessus des intérêts des entreprises et des multinationales les plus puissantes ».⁹

C'est le moment propice pour renouveler l'architecture financière internationale.¹⁰

6 Message *Urbi et Orbi*, 12 avril 2020.

7 Discours aux participants à un séminaire sur « les nouvelles formes de fraternité solidaire », 5 février 2020.

8 Cf. *Ibid.*

9 *Ibid.*

10 Cf. *Ibid.*

Monsieur le Président,

Je me souviens de l'occasion que j'ai eue, il y a cinq ans, de m'adresser à l'Assemblée générale en son soixante-dixième anniversaire. Ma visite avait eu lieu à l'époque d'un multilatéralisme vraiment dynamique, à un moment prometteur et de grande espérance, juste avant l'adoption de l'Agenda 2030. Quelques mois plus tard, l'Accord de Paris sur les changements climatiques était adopté.

Cependant, nous devons admettre honnêtement que, même si certains progrès ont été obtenus, la faible capacité de la communauté internationale à tenir ses engagements pris il y a cinq ans nous conduit à redire que « nous devons éviter toute tentation de tomber dans un nominalisme de déclarations à effet tranquilisant sur les consciences. Nous devons veiller à ce que nos institutions soient réellement efficaces dans la lutte contre tous ces fléaux ». ¹¹

Je pense aussi à la situation périlleuse pour l'Amazonie et pour ses populations autochtones. Cela nous rappelle que la crise environnementale est indissolublement liée à une crise sociale et que la sauvegarde de l'environnement exige une approche intégrale pour combattre la pauvreté et l'exclusion. ¹²

Le développement d'une sensibilité écologique intégrale et d'un désir d'agir est certainement un pas positif.

« Nous ne devons pas faire porter aux prochaines générations les problèmes causés par les générations précédentes [...] Nous devons nous demander sérieusement s'il existe entre nous une volonté politique [...] pour limiter les effets négatifs du changement climatique, et pour aider les populations les plus pauvres et les plus vulnérables qui sont les plus touchées ». ¹³

Le Saint-Siège continuera à jouer son rôle. En signe concret de son engagement à veiller sur notre maison commune, j'ai récemment ratifié l'Amendement de Kigali au Protocole de Montréal. ¹⁴

Monsieur le Président,

On ne peut manquer de constater les conséquences dévastatrices de la crise de la COVID-19 chez les enfants, en particulier les migrants mineurs et les réfugiés non accompagnés. De plus, la violence contre les enfants, notamment l'horrible fléau des abus sur mineurs et la pornographie, a dramatiquement augmenté.

En outre, des millions d'enfants ne peuvent pas retourner à l'école. Dans plusieurs régions du monde, cette situation risque de générer une augmentation du travail des enfants, de l'exploitation, de la maltraitance et de la malnutrition. Malheureusement, les pays mais également les institutions internationales promeuvent l'avortement comme l'un des dits "services essentiels" dans la réponse humanitaire. Il est triste de voir à quel point il est devenu simple et commode, pour certains, de nier l'existence de la vie humaine comme une solution à des problèmes qui peuvent et doivent être résolus aussi bien à l'égard de la mère que pour l'enfant à naître.

11 Discours à l'Assemblée générale de l'ONU, 25 septembre 2015.

12 Cf. Lettre encyclique *Laudato si'*, n. 139.

13 Message aux participants à la 25^{ème} session de la Conférence des Nations Unies sur le Changement climatique, 1^{er} décembre 2019.

14 Cf. Message à la 31^{ème} Réunion des Parties au Protocole de Montréal, 7 novembre 2019.

J'implore donc les autorités civiles afin qu'elles prêtent une attention spéciale aux enfants à qui sont niés leurs droits fondamentaux et leur dignité, en particulier leur droit à la vie et à l'éducation. Je ne peux m'empêcher d'évoquer l'appel de la jeune et courageuse Malala Yousafzai qui, il y a cinq ans, devant l'Assemblée générale, nous a rappelé qu'"un enfant, un maître, un livre et un crayon peuvent changer le monde".

Les premiers éducateurs de l'enfant sont sa maman et son papa, la famille, que la Déclaration universelle des droits de l'homme décrit comme « l'élément naturel et fondamental de la société ».¹⁵ Trop souvent, la famille est victime de colonisations idéologiques qui la rendent vulnérable et finissent par provoquer chez plusieurs de ses membres, spécialement chez les plus faibles – les enfants et les personnes âgées –, le sentiment d'un déracinement et celui d'être devenu orphelin. La désintégration de la famille se reflète dans la fragmentation de la société qui entrave les efforts pour faire face aux ennemis communs. L'heure est venue de réévaluer et de renouveler notre engagement et nos objectifs.

Et l'un de ces objectifs est la promotion de la femme. Cette année est célébré le vingt-cinquième anniversaire de la Conférence de Beijing sur les femmes. À tous les niveaux de la société, les femmes jouent un rôle important par leur contribution unique, prenant en main, avec grand courage, le service du bien commun. De nombreuses femmes sont cependant laissées pour compte : victimes de l'esclavage, de la traite, de la violence, ainsi que de l'exploitation et des traitements dégradants. À elles, et à celles qui vivent séparées de leurs familles, j'exprime ma proximité fraternelle en même temps que je réitère ma grande détermination et mon engagement dans la lutte contre ces pratiques perverses qui dénigrent non seulement les femmes, mais aussi toute l'humanité qui, par son silence et son manque d'action efficace, se rend complice.

Monsieur le Président,

Nous devons nous demander si les principales menaces à la paix et à la sécurité, comme, entre autres, la pauvreté, les épidémies et le terrorisme, peuvent être affrontées efficacement lorsque la course aux armements, y compris les armes nucléaires, continue de gaspiller de précieuses ressources qu'il vaudrait mieux utiliser au bénéfice du développement intégral des peuples et pour protéger l'environnement naturel.

Il est nécessaire de mettre fin au climat de méfiance existant. Nous assistons à une érosion du multilatéralisme qui s'avère encore plus grave à la lumière des nouvelles formes de technologie militaire,¹⁶ telles que les systèmes létaux d'armes autonomes (LAWS) qui changent irréversiblement la nature de la guerre en la séparant davantage de l'intervention humaine.

Il faut démanteler les logiques perverses qui attribuent à la possession d'armes la sécurité personnelle et sociale. Ces logiques servent seulement à augmenter les bénéfices de l'industrie militaire, en alimentant un climat de méfiance et de peur entre les personnes et les peuples.

Et en particulier, "la dissuasion nucléaire" favorise un esprit de peur basé sur la menace de l'anéantissement mutuel qui finit par envenimer les relations entre les peuples et par entraver le dialogue.¹⁷ C'est pourquoi il est si important de soutenir

15 Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, Article 16. 3.

16 Cf. Discours sur les armes nucléaires, Monument des martyrs – Nishizaka Hill (Nagasaki), 24 novembre 2019.

17 Cf. *Ibid.*

les principaux instruments de droit internationaux sur le désarmement nucléaire, la non-prolifération et l'interdiction. Le Saint-Siège espère que la prochaine *Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires* (TNP) se traduira en actions concrètes conformes à notre intention commune « de parvenir au plus tôt à la cessation de la course aux armements nucléaires et de prendre des mesures efficaces dans la voie du désarmement nucléaire ». ¹⁸

De plus, notre monde en conflit a besoin que l'ONU devienne un atelier pour la paix de plus en plus efficace, ce qui exige que les membres du Conseil de sécurité, spécialement les membres permanents, agissent dans une plus grande unité et avec détermination. Dans ce sens, la récente adoption du cessez-le-feu mondial pendant la crise présente est une mesure très noble, qui exige la bonne volonté de tous pour une mise en œuvre continue. Et je réaffirme également l'importance d'assouplir les sanctions internationales qui empêchent les États de fournir une aide adéquate à leurs populations.

Monsieur le Président,

On ne sort pas indemne d'une crise ; soit on en sort meilleur, soit on en sort pire. C'est pourquoi, dans cette conjoncture critique, notre devoir est de repenser l'avenir de notre maison commune et de notre projet commun. C'est une tâche complexe qui demande honnêteté et cohérence dans le dialogue afin d'améliorer le multilatéralisme et la coopération entre les États. Cette crise souligne encore davantage les limites de notre autosuffisance et de notre fragilité commune, et exige de nous expliquer clairement sur la façon dont nous voulons en sortir : meilleurs ou pires. Je le répète, on ne sort pas indemne d'une crise ; soit on en sort meilleur, soit on en sort pire.

La pandémie nous a montré que nous ne pouvons pas vivre sans l'autre, ou pire encore, les uns contre les autres. L'Organisation des Nations Unies a été créée pour unir les nations, pour les rapprocher, comme un pont entre les peuples ; utilisons-la pour transformer le défi auquel nous sommes confrontés en une opportunité pour construire ensemble, une fois de plus, l'avenir que nous voulons.

Que Dieu nous bénisse tous !

Merci Monsieur le Président.

¹⁸ Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, Préambule.

Annexe III

Allocution de M. Mahmoud Abbas, Président de l'État de Palestine

[Original : arabe]

Au nom de Dieu, le Miséricordieux,
S. E. M. Volkan Bozkir, Président de l'Assemblée générale,
S. E. M. António Guterres, Secrétaire général,
Mesdames et Messieurs, chefs et membres de délégations,

En préparant la présente déclaration, je me suis demandé ce que je pourrais vous dire de plus, après tout ce que j'ai dit dans mes déclarations précédentes, au sujet de la tragédie et de la souffrance perpétuelles endurées par mon peuple – dont le monde est témoin quotidiennement – et à propos de ses aspirations légitimes – toujours non satisfaites à ce jour – à la liberté, à l'indépendance et à la dignité humaine, dont jouissent les autres peuples du monde.

Jusqu'à quand, Mesdames et Messieurs, la question de Palestine demeurera-t-elle sans solution juste, telle que prévue dans les résolutions de l'ONU ? Jusqu'à quand le peuple palestinien demeurera-t-il sous occupation israélienne, et la question des millions de réfugiés palestiniens restera-t-elle sans solution juste malgré ce que les Nations Unies ont décidé il y a plus de 70 ans ?

Mesdames et Messieurs,

Le peuple palestinien est présent dans sa patrie, la Palestine, terre de ses ancêtres, depuis plus de 6 000 ans, et continuera de vivre sur cette terre, inébranlable face à l'occupation, à l'agression et aux déceptions et trahisons, jusqu'à ce que ses droits soient réalisés.

En dépit de tout ce que nous avons enduré et continuons d'endurer, en dépit du blocus injuste qui prend pour cible notre pouvoir de décision national, nous ne nous mettrons pas à genoux, nous ne capitulerons pas, nous ne dévierons pas de nos positions fondamentales, et nous l'emporterons, si Dieu le veut.

Nous avons accepté l'état de droit international et les résolutions de l'ONU, cela malgré l'injustice historique qui nous est faite depuis 1917, et même si ces résolutions n'ont reconnu comme palestiniens que les territoires occupés en 1967. Pourtant, la Puissance occupante israélienne, avec l'appui de l'actuelle Administration américaine, veut substituer à cette base pour une solution juste l'« Accord du siècle » des États-Unis et l'annexion planifiée de plus de 33 % du territoire de l'État de Palestine, en plus de l'annexion de Jérusalem-Est, y compris la mosquée Al-Aqsa et l'église du Saint-Sépulcre. Nous avons rejeté cet accord, tout comme l'a fait la communauté internationale, car il est contraire au droit international et aux résolutions de l'ONU, qui ont reconnu, entre autres, l'existence de l'État de Palestine, en 2012, comme partie de l'ordre international.

Nous avons toujours cherché une paix juste, globale et durable, et nous avons accepté toutes les initiatives qui nous ont été présentées. J'ai personnellement consacré ma vie à obtenir cette paix tant désirée, notamment depuis 1988, puis à la Conférence de Madrid et lors des Accords d'Oslo en 1993, et jusqu'à ce jour. Nous avons accepté

l'Initiative de paix arabe et maintenu notre engagement à son égard, dans la mesure où elle prévoit la paix, la sécurité et la coexistence une fois l'occupation terminée. Tout cela, nous l'avons fait dans l'intérêt de la paix.

Qu'a fait Israël, Puissance occupante, en retour ? Il a enfreint tous les accords signés avec nous, sapé la solution des deux États par ses pratiques d'oppression consistant à tuer et à mutiler, à procéder à des arrestations, à démolir des maisons, à asphyxier notre économie et à systématiquement agir de manière à altérer le caractère et l'identité de Jérusalem occupée, attaquant ses lieux saints musulmans et chrétiens, en particulier la mosquée Al-Aqsa, et poursuivant sa politique de colonisation sur notre terre et contre notre peuple, ignorant l'Initiative de paix arabe et s'employant aujourd'hui activement à anéantir une nouvelle chance de paix par des mesures unilatérales irresponsables.

Enfin, il annonce des accords de normalisation avec les Émirats arabes unis et Bahreïn, en violation de l'Initiative de paix arabe et des termes d'une solution globale, durable et juste conformément au droit international. L'Organisation de libération de la Palestine n'a donné à personne le mandat de s'exprimer ou de négocier au nom du peuple palestinien, et la seule voie vers une paix durable, globale et juste dans notre région passe par la fin de l'occupation et la garantie de l'indépendance de l'État de Palestine, dans les frontières de 1967 et avec Jérusalem-Est pour capitale.

À cet égard, j'appelle le Secrétaire général à entreprendre, en coopération avec le Quatuor et le Conseil de sécurité, des préparatifs pour la tenue d'une conférence internationale ayant pleine autorité, avec la participation de toutes les parties concernées, en début d'année prochaine, pour lancer un processus de paix authentique, fondé sur le droit international, les résolutions de l'ONU et les mandats pertinents, qui aboutisse à la fin de l'occupation et à l'accès du peuple palestinien à sa liberté et son indépendance au sein de son État, avec Jérusalem-Est pour capitale, entre les frontières de 1967, et qui règle toutes les questions relatives au statut final, notamment celle des réfugiés, sur la base de la résolution 194 (III).

Mesdames et Messieurs,

Celles et ceux qui estiment que le peuple palestinien peut coexister avec l'occupation ou être soumis par la pression et les diktats se bercent d'illusions, tout comme les parties qui sont amenées à penser à tort qu'elles peuvent circonvenir notre peuple, qui porte cette lutte et est sa seule adresse. Que chacun sache qu'il n'y aura pas de paix, de sécurité, de stabilité ni de coexistence dans notre région tant que cette occupation se poursuivra et que l'on niera la possibilité d'une solution juste et globale à la question de Palestine, qui constitue le cœur du conflit.

En Palestine, Mesdames et Messieurs, il y a une nation vivante, créative, civilisée, éprise de paix, qui aspire passionnément à la liberté, une nation qui a su – malgré l'occupation qui assiège la vie de son peuple – bâtir une société active et moderne, qui croit en la démocratie et l'état de droit, et qui a toujours été capable de préserver son existence et son identité nationales en dépit de toutes les divergences politiques et philosophiques entre ses diverses composantes. Nous voilà maintenant, en dépit de tous les obstacles que vous ne connaissez que trop bien, en train de nous préparer à tenir des élections parlementaires, suivies d'une élection présidentielle, avec la participation de l'ensemble des factions et des partis politiques.

Nous persisterons à créer de la vie et de l'espoir sous l'étendard de l'unité nationale et de la démocratie. Nous n'aurons de cesse de résister à toutes les tentatives et à tous les plans visant à nous éliminer, et nous obtiendrons la place qui nous revient

de droit et naturellement au sein des nations, de même que nous exercerons les droits qui sont les nôtres au nom de la légitimité internationale, y compris notre droit de résister à cette occupation en vertu du droit international.

Nous continuerons de renforcer les institutions de notre État et de les consolider sur la base de l'état de droit. Nous poursuivrons notre combat contre le terrorisme international, comme nous le faisons depuis des années. Nous demeurerons fidèles à la paix, à la justice et à la dignité humaine et nationale en toutes circonstances.

Je salue le grand peuple palestinien qui lutte bravement pour sa liberté et son indépendance. Je salue nos martyrs, nos prisonniers et nos blessés. Je salue Jérusalem et notre peuple qui reste indéfectiblement attaché à ses lieux saints. Je salue notre peuple dans la bande de Gaza assiégée. Je salue notre peuple dans les camps de réfugiés où qu'ils se trouvent. Je salue toutes celles et tous ceux de tous les pays, de toutes les nations et de toutes les organisations qui se tiennent à nos côtés et défendent nos droits.

Que la paix soit sur vous.

Annexe IV

Allocution de M. Charles Michel, Président du Conseil européen

[Original : anglais et français]

Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire général, Mesdames et messieurs les chefs de délégations, Mesdames et Messieurs,

Je m'adresse à vous aujourd'hui au nom de l'Union européenne. Une Union fondée, comme les Nations Unies, sur la coopération pacifique, les droits humains, et les libertés fondamentales. Nous sommes donc un soutien indéfectible de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que des organisations internationales auxquelles nous joignons nos forces pour le progrès humain.

C'est ce que nous faisons auprès de l'Organisation mondiale de la Santé pour vaincre la COVID-19. Comme le monde entier, l'Europe a été durement touchée par la pandémie. Dans l'Union européenne, plus de 142 000 personnes y ont perdu la vie. Et je salue ici leur mémoire, comme celle de toutes les victimes mondiales de la COVID-19. Je rends aussi hommage aux professionnels de santé dont le dévouement permet de préserver le tissu de nos sociétés.

La crise causée par la pandémie est sans précédent. Elle a exacerbé les faiblesses de pays, de régions ou de populations fragiles. Elle a aussi révélé les fragilités de pays qui se croyaient forts. Elle nous a projetés dans une même bataille soudaine, contre un même ennemi commun.

L'Union européenne, pour sa part, a été à la tête de la coopération internationale qui a permis de lever près de 16 milliards d'euros pour financer la recherche et le déploiement de vaccins, tests et traitements contre la COVID-19. Et nous sommes mobilisés, aux côtés de tous les acteurs impliqués, pour que ces vaccins et traitements soient universellement accessibles et abordables.

Chaque nation et chaque dirigeant ont le devoir de réfléchir à la meilleure manière de contribuer à l'objectif commun. Ceci est vrai dans la lutte contre la crise actuelle, comme dans tous les défis mondiaux. Kofi Annan disait : « Pour devenir un bon citoyen, commence dans ta propre communauté ! ». C'est dans cet ordre d'idées que je veux vous expliquer pourquoi l'Union européenne a entrepris de devenir plus forte, stratégiquement autonome dans le cadre d'une économie ouverte. Plus forte pas seulement pour elle-même. Mais aussi pour mieux contribuer à un monde meilleur. La crise a rendu cet objectif encore plus essentiel. Elle a réveillé une nouvelle responsabilité collective, celle de « reconstruire en mieux, et en plus vert ».

Mesdames et Messieurs,

Avant la crise, l'Europe s'était déjà engagée sur la voie de transformations fondamentales. Par exemple en décidant de devenir en 2050 le premier continent neutre sur le plan carbone. Ou encore, en se dotant d'un agenda digital ambitieux, dans le respect de nos valeurs fondamentales.

Cette pandémie, elle a décuplé notre volonté de transformer nos économies et nos sociétés. D'emblée et en urgence, 540 milliards d'euros ont été mobilisés. Ensuite, le Conseil européen a décidé en juillet de dégager des moyens financiers ambitieux et sans précédents : plus de 1 800 milliards d'euros pour les prochaines années,

dont 750 milliards qui proviendront d'une émission, inédite par sa nature et par sa taille, d'obligations de l'Union européenne. Avec cette décision historique, nous nous sommes montrés rassemblés, unis, forts, pour mieux assumer nos responsabilités.

La responsabilité, elle commence d'ailleurs par voir les choses comme elles sont, et non comme on voudrait qu'elles soient. Dans le monde d'aujourd'hui, l'abus de la force, militaire mais aussi économique, évince trop souvent l'argumentation et la négociation. Le respect des traités, principe de base du droit international, en vient même à être considéré comme optionnel. Même par ceux qui en étaient il y a peu encore les garants historiques. Tout cela au nom d'intérêts partisans.

Plus que jamais, l'Union européenne défend le monde fondé sur des règles et la coopération internationale fondée sur les valeurs universelles. L'Union européenne veut être plus forte, plus autonome, plus ferme, pour défendre un monde plus équitable. Et c'est dans cet esprit que nous sommes, par exemple, à l'avant-garde de la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Et que les objectifs de l'Agenda 2030 sont déjà intégrés dans notre système de gouvernance économique.

Ces valeurs et ce modèle ouvert, désormais, nous les développons davantage conscients de notre force, avec davantage de réalisme, et peut-être moins de naïveté. Nous avons foi dans les vertus d'économies libres et ouvertes, jamais dans le protectionnisme. Mais l'accès à notre grand marché – la deuxième zone économique du monde, et la première en matière de commerce international – ne sera plus bradé. Nous ferons désormais mieux respecter les conditions équitables de marché, qui sera ouvert à ceux qui en respecteront les standards. Qu'ils quittent notre Union, ou qu'ils veuillent s'en rapprocher.

L'Union européenne est aussi attachée à faire progresser l'équité fiscale, de manière générale, et en particulier dans le secteur numérique. Des activités importantes réalisées dans ce domaine ne peuvent plus échapper à une taxation juste. L'Union européenne est engagée, aux côtés de l'OCDE et du G20, dans la coopération internationale pour corriger cette injustice.

Mesdames et Messieurs,

L'Union européenne est un acteur de paix et de progrès, qui veut mobiliser son influence et sa force pour rendre les autres plus robustes aussi.

Ainsi, nous soutenons les six partenaires des Balkans occidentaux dans leur transformation et leur intégration. Nous avons réaffirmé la perspective européenne. Et nous venons de décider d'ouvrir les négociations d'adhésion avec deux pays de plus parmi eux : l'Albanie et la République de Macédoine du Nord.

Au travers du Partenariat oriental, nous développons nos relations avec six pays de notre voisinage, en vue notamment d'y fortifier les institutions et l'état de droit. Au Bélarus, la dernière élection présidentielle a été falsifiée. Nous n'en acceptons pas les résultats. Et nous condamnons la répression violente de l'opposition et des manifestations pacifiques. La répression et les intimidations doivent cesser, et tous ceux qui en sont responsables doivent rendre des comptes, et être sanctionnés. Nous sommes au côté du peuple bélarussien qui doit être libre, sans la moindre contrainte extérieure, de choisir son propre avenir. Le dialogue national inclusif, avec le soutien de l'OSCE, est le seul chemin réaliste.

Lutter contre l'impunité, c'est aussi exiger une enquête indépendante et crédible lorsque l'opposant russe Navalny est victime d'une tentative d'assassinat à l'arme chimique.

L'Union européenne, elle est aussi au côté du peuple vénézuélien. C'est pourquoi nous travaillons avec le Groupe international de contact en vue d'une solution pacifique et négociée qui doit inclure des élections libres, crédibles et honnêtes.

Mesdames et Messieurs,

La relation entre l'Europe et l'Afrique sera, j'en suis sûr, la colonne vertébrale d'un monde plus juste et plus solide. Ensemble, nous représentons dans cette Assemblée quelque 80 nations et 1 milliard 700 millions de citoyens, dont la grande majorité comptent parmi les plus jeunes de la planète. Nos deux continents n'ont jamais été à ce point interdépendants, pour le meilleur et pour le pire. Le reconnaître, ce n'est ni faire preuve d'un Afro-pessimisme stérile, et encore moins d'un Afro-optimisme naïf. C'est reconnaître que cette interdépendance nous oblige. C'est reconnaître qu'une Europe forte a besoin d'une Afrique forte, et inversement. Le potentiel est gigantesque. Investir, innover, développer les infrastructures, favoriser l'éducation, soutenir les systèmes de santé : c'est la clef pour nouer un partenariat dans l'intérêt mutuel. Et laissons-nous inspirer par la puissance du concept africain d'Ubuntu, ce mode de pensée selon lequel « mon humanité est inextricablement liée à la tienne, nos destins sont liés, nos actes individuels ne réussissent que s'ils ont du sens pour l'intérêt collectif ». Ce principe d'Ubuntu, c'est aussi la raison de l'appel, que je lance encore, à régler la question des dettes des pays les plus pauvres dans un esprit de solidarité qui doit aussi prendre en compte les effets de la pandémie.

L'Union européenne est préoccupée par les tensions en Méditerranée orientale. Les actions unilatérales et les infractions au droit international doivent absolument cesser. Avec nos États membres, nous engageons d'ailleurs d'intenses efforts diplomatiques pour désamorcer les tensions et privilégier le dialogue. Dans cet esprit, j'ai proposé l'organisation d'une conférence multilatérale sur la Méditerranée orientale, en lien avec l'ONU. De nombreux acteurs déjà ont répondu positivement. Et sont prêts à discuter des modalités, de l'ordre du jour et du calendrier. Les délimitations maritimes, la sécurité, les questions énergétiques, la migration sont quelques-uns des sujets qui devraient, je le crois, y être abordés.

Notre logique c'est aussi d'appuyer les efforts des Nations Unies, et le cas échéant des organisations régionales, notamment en Libye et en Syrie.

L'accord sur le nucléaire avec l'Iran reste un élément clef dans un contexte global de non-prolifération et de sécurité régionale. Préserver cet accord est essentiel et toutes les parties doivent continuer de souscrire à sa pleine mise en œuvre. Cet accord sur le nucléaire endossé par le Conseil de sécurité de l'ONU par la résolution 2231 (2015) reste en vigueur. Et il ne fait aucun doute pour nous que les sanctions sur le nucléaire levées lors de la conclusion du Plan d'action global commun restent bien levées. Tout en soutenant fermement la sauvegarde de l'accord avec l'Iran, nous continuerons par ailleurs à évoquer nos différentes préoccupations, qu'il s'agisse de la situation domestique ou régionale.

Nous saluons aussi le début des négociations intra-afghanes, et soutiendrons toute paix durable.

Dans une région tourmentée, la question de la paix entre Palestiniens et Israéliens plus que jamais reste d'actualité. Nous nous devons de continuer à soutenir les aspirations légitimes des deux parties. Et nous restons fermement attachés à la solution

à deux États. Nous ne ménagerons pas nos efforts avec nos partenaires internationaux, notamment le Quatuor, pour faciliter le retour des Israéliens et des Palestiniens à la table des négociations, afin de trouver une solution négociée conforme aux paramètres internationalement convenus. Car notre attachement au droit international et aux résolutions de l'ONU est sans faille. En même temps, nous saluons le rapprochement d'Israël avec des pays de la région, qui constitue un développement positif pour la paix et la stabilité au Moyen-Orient.

Mesdames et Messieurs,

Depuis que j'ai accédé à la fonction de Président du Conseil européen, on me pose souvent une question à la fois simple et brutale : « Dans la nouvelle rivalité entre les États-Unis et la Chine, de quel côté se situe l'Union européenne ? »

Ma réponse est la suivante...

Nous sommes profondément liés avec les États-Unis. Nous partageons des idéaux, des valeurs et une affection réciproque renforcés dans les épreuves de l'histoire. Ils restent incarnés aujourd'hui dans une alliance transatlantique vitale. Cela ne nous empêche pas d'avoir occasionnellement des approches ou des intérêts divergents.

Nous ne partageons pas les valeurs sur lesquelles s'appuie le système politique et économique en Chine. Mais nous ne cesserons de promouvoir le respect des droits humains universels. Y compris ceux des minorités comme les Ouïgours. Ou à Hong Kong où les engagements internationaux qui garantissaient l'état de droit et la démocratie sont remis en question.

Nous commerçons, et nous sommes partenaires de la Chine face à des défis mondiaux tels que le réchauffement climatique. Mais nous sommes décidés à rééquilibrer cette relation vers plus de réciprocité et de concurrence loyale. Un esprit que nous cultivons par ailleurs avec l'ASEAN, avec laquelle nous continuerons à approfondir nos relations.

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes du côté des valeurs fondamentales de démocratie, de droits humains, d'état de droit et de coopération. Et c'est avec cette boussole inaltérable que nous poursuivons ces intérêts. L'Union européenne est une force autonome, maîtresse de son destin.

Enfin, je veux réaffirmer au nom de l'Union européenne cette conviction essentielle : il ne peut y avoir de progrès, sans que progressent l'autonomie et la capacité d'agir des femmes. Les discriminations à leur égard restent l'un des obstacles majeurs au développement. Il faut le combattre sans relâche. L'égalité entre les hommes et les femmes, de même que la protection des diversités, notamment sexuelles, restent l'un des défis majeurs de notre temps.

L'Union européenne continuera à être un moteur du multilatéralisme et de l'ordre international fondé sur des règles. Notre soutien à l'ONU reste inébranlable, et nous continuerons d'appuyer la mise en œuvre des réformes de son Secrétaire général. Car nous avons besoin d'un système multilatéral renforcé et efficace. Cela demande une ONU encore plus forte, pour produire des résultats qui font avancer la paix dans le monde. L'Europe, plus forte et plus ferme, sera à vos côtés pour rendre le monde meilleur et plus juste. Je vous remercie.

Annexe V**Allocution de M. Mark Rutte, Premier Ministre et Ministre des affaires générales du Royaume des Pays-Bas**

[Original : anglais]

Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire général, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Pour moi, l'Assemblée générale à New York est l'expérience ultime de l'ONU.

Toutes les délégations rassemblées dans cette salle imposante durant le débat général.

Le monde entier qui se réunit.

Il n'y a rien d'équivalent.

Mais, cette année, tout est différent.

Pour la première fois dans l'Histoire, nous tenons une Assemblée virtuelle.

Cela paraît un peu irréel, et c'est loin d'être idéal, mais il importe – en dépit des restrictions – que nous fassions part de nos vues sur la situation internationale.

En particulier cette année.

Car c'est l'année de la maladie à coronavirus.

L'impact sur notre santé, nos économies et nos sociétés est énorme.

Presque tous les pays du monde, y compris les parties européennes et caribéennes du Royaume des Pays-Bas, sont durement touchés.

Les pays les plus pauvres plus durement encore.

Les problèmes existants sont amplifiés par la pandémie.

Et cela nous force à regarder la réalité en face : en temps de crise, il nous faut travailler ensemble.

Prendre soin les uns des autres.

Nous soutenir les uns les autres.

Non seulement nos familles, nos voisins et nos compatriotes, mais aussi les autres pays et les autres peuples, indépendamment des frontières entre nous.

Car nous sommes tous concernés.

L'ONU montre le bon exemple.

Notamment par la mise en place du Fonds des Nations Unies pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement, à l'initiative du Secrétaire général Guterres.

Les Pays-Bas soutiennent pleinement le Fonds, et jusqu'à présent nous en sommes le principal donateur.

La Banque mondiale et le Fonds monétaire international aident également les pays les plus touchés.

Ce sont là de remarquables exemples de solidarité internationale qui augurent bien de l'avenir.

Néanmoins, si nous voulons vraiment vaincre ce virus, nous devons faire encore davantage pour améliorer la coopération internationale.

Cela suppose en premier lieu d'appuyer l'Organisation mondiale de la Santé, qui joue un rôle crucial.

Nous devons lui fournir les ressources dont elle a besoin.

Cela veut aussi dire que les pays doivent offrir toute leur coopération à cette organisation et faire preuve de transparence.

Dans certains cas, cela fait défaut.

En même temps, l'OMS s'est également attiré des critiques.

Les Pays-Bas sont d'accord pour dire que – une fois la crise sous contrôle – nous devrions évaluer la situation et voir comment rehausser ses pouvoirs.

De telle sorte que nous ayons les moyens nécessaires pour faire face à toute pandémie future – ou, mieux encore, empêcher qu'il ne s'en produise.

Une évaluation critique et des efforts d'amélioration continus constituent des éléments clefs de la coopération multilatérale.

Malheureusement, alors que nous marquons le soixante-quinzième anniversaire de l'ONU, nous constatons une autre tendance.

L'ordre multilatéral mondial, qui nous a tant donné durant les décennies écoulées depuis la Deuxième Guerre mondiale, est soumis à une forte pression.

Nous devons inverser cette tendance.

La première étape consiste à ce que tous les pays assument leur responsabilité dans le bon fonctionnement du système multilatéral.

Adoptent une approche constructive.

Défendent leurs intérêts sans perdre de vue l'intérêt commun.

Et, surtout, honorent les engagements qu'ils ont pris et respectent le droit international, y compris les droits de l'homme.

Quand il est question de multilatéralisme, on ne peut pas choisir ce qui nous arrange et faire fi du reste.

La deuxième étape réside dans une évaluation critique du système lui-même.

Car il y a du travail à faire à ce niveau-là également.

Nous ne pouvons pas nous attaquer aux défis d'aujourd'hui avec les structures d'hier.

Il est indispensable que nous améliorions, réformions et modernisions nos institutions mondiales.

L'ONU ne fait pas exception.

Durant leur récent mandat au Conseil de sécurité, les Pays-Bas ont travaillé dur sur des réformes concrètes de l'ONU dans le domaine du maintien de la paix.

Nous adhérons par ailleurs sans réserve au programme global de réforme du Secrétaire général Guterres.

Ensemble, il nous faut veiller à ce que l'ONU – qui a maintenant 75 ans – reste adaptée à ses missions, bien équipée et jeune de cœur.

Qu'elle soit prête pour les 75 années à venir.

Parce que les nouvelles générations, qui font déjà entendre leur voix, doivent pouvoir compter sur un solide système mondial de coopération multilatérale.

Le Royaume des Pays-Bas continuera d'œuvrer en ce sens, de toutes les manières possibles.

En fournissant des moyens financiers, par exemple : nous faisons partie des 10 plus importants donateurs au système multilatéral et nous essayons de jouer un rôle constructif.

Mais nous mettons également à disposition notre expertise dans des domaines tels que l'adaptation aux changements climatiques.

Question qui fait partie de l'ADN même de notre royaume, lequel est constitué d'un delta de faible élévation sur la mer du Nord et de plusieurs petites îles dans les Caraïbes.

En janvier 2021, nous accueillerons le Sommet pour l'adaptation aux changements climatiques pour aider le monde à mieux se préparer face aux effets des changements climatiques.

Nous apportons également une contribution en fournissant une base pour l'ordre juridique international.

Ma ville, La Haye, est l'hôte de la Cour internationale de Justice et de la Cour pénale internationale, par exemple.

Nous devons maintenir notre appui à ces institutions cruciales.

Même s'il est devenu de plus en plus difficile ces dernières années de faire en sorte que le principe de responsabilité soit appliqué, essentiellement à cause de la résistance opposée par un petit nombre de pays.

Mais nous ne laisserons pas cela nous arrêter.

Nous trouverons d'autres moyens.

Comme le mécanisme international de collecte et d'analyse de preuves concernant les crimes les plus graves commis en Syrie.

Ou la mesure que les Pays-Bas ont récemment prise, d'engager officiellement la responsabilité de la Syrie pour les violations des droits humains.

Et pour notre pays en particulier, la mise en place de procédures spéciales pour juger les personnes accusées du crash du vol MH17 a été une étape majeure.

Car la justice doit être rendue.

Et parce que la justice est un pilier central de notre ordre multilatéral mondial.

Nous travaillons dans tous ces domaines, pleinement convaincus que la coopération internationale nous permet de progresser.

Et bien que la crise actuelle nous contraigne à garder nos distances, nous avons besoin, aujourd'hui plus que jamais, de nous rapprocher les uns des autres.

Merci.

Annexe VI

Allocution de M. K. P. Sharma Oli, Premier Ministre du Népal

[Original : anglais]

Monsieur le Président, Excellences, chefs d'État et de gouvernement, Monsieur le Secrétaire général, distingués représentants,

Je vous adresse à tous les salutations chaleureuses du Népal, pays de Gautama Bouddha et du Sagarmatha, également appelé mont Everest.

Je m'associe aux autres dirigeants pour exprimer notre profonde tristesse face aux vies perdues dans le monde entier du fait de la COVID-19, y compris dans mon propre pays.

Je vous félicite, Monsieur le Président, et avec vous les autres membres du Bureau, pour votre élection, et vous assure du plein appui du Népal.

Le Président sortant mérite aussi notre appréciation pour sa direction réussie de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée.

Nous saluons le Secrétaire général, M. António Guterres, pour les efforts inlassables qu'il déploie afin que l'ONU reste efficace en ces temps difficiles.

Monsieur le Président,

Nous traversons une période extraordinaire. La pandémie de COVID-19 à laquelle nous devons faire face est une crise d'une ampleur considérable.

Qu'il s'agisse de la magnitude de la crise de santé publique, de son impact sur les moyens de subsistance et les sociétés ou de la récession économique mondiale qui en résulte, les conséquences de la pandémie sont colossales.

Nous soutenons les efforts de l'Organisation des Nations Unies, de l'Organisation mondiale de la Santé et de la Banque mondiale à la tête de l'action mondiale face à la pandémie. Nous félicitons en particulier le Secrétaire général d'avoir lancé la Riposte globale face à la COVID-19.

Ce qui importe le plus dans la crise sanitaire en cours, c'est d'assurer un accès facile, sans heurt et abordable à tous aux vaccins contre le COVID-19 une fois qu'ils auront été mis au point ; de mettre en commun les connaissances et les expériences ; et de fournir en temps utile du matériel médical et des médicaments.

Protéger la vie des gens à la fois contre la maladie et contre la faim représente le devoir suprême de nos gouvernements. Même si nous engageons l'ensemble de nos efforts et de nos ressources en ce sens, la solidarité internationale n'en est pas moins tout aussi importante.

Il est préoccupant que la crise se déroule dans le contexte d'un ordre international déjà incertain.

Les tensions géopolitiques refont surface. La paix et la stabilité demeurent toujours une aspiration à réaliser dans bien des endroits du monde.

Des défis tels que la course aux armements, les changements climatiques et les catastrophes compromettent les perspectives de paix et de développement durable.

Le virus invisible ne fait que rendre visible la gravité de ces maux. Il aggrave encore les tensions commerciales, les inégalités mondiales, l'incertitude financière et la crise de la dette.

La coopération multilatérale fait clairement les frais des tendances unilatérales et des politiques protectionnistes.

Le thème « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut » entre clairement en résonance avec la situation actuelle.

Il est impensable de parler de revoir à la baisse la valeur du multilatéralisme à un moment où sa pertinence est plus prononcée que jamais. C'est le bien mondial plus large, non l'intérêt national étriqué, qui devrait sous-tendre le multilatéralisme et l'ordre fondé sur des règles.

Ce soixante-quinzième anniversaire historique de l'ONU est l'occasion de rassembler une volonté politique plus forte pour une coopération et une solidarité internationales accrues et pour envisager un avenir plus sûr, plus équitable et plus juste.

Seul un partenariat mondial collaboratif, démocratique, basé sur la science et coordonné peut nous aider à faire face aux mois et aux années difficiles qui nous attendent.

Monsieur le Président,

Alors que nous entrons dans la décennie d'action en faveur de la mise en œuvre du Programme 2030, la crise actuelle nous fait courir le risque de perdre les gains obtenus dans la concrétisation des objectifs de développement durable.

Des pays comme les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement sont limités en termes de ressources, de protection sociale et d'infrastructures de santé. Le problème est aggravé par l'arrêt du tourisme et des envois de fonds et la perturbation des chaînes d'approvisionnement et du commerce.

La pauvreté gagne du terrain, principalement dans les pays en développement, pour la première fois en 20 ans.

La crise actuelle menace des réalisations obtenues de haute lutte dans des domaines essentiels, mettant en péril notre projet qui consiste à sortir de la catégorie des pays les moins avancés.

Afin d'empêcher que les inégalités ne se creusent, la réalisation rapide des objectifs de développement durable devrait être le pivot de nos actions, la boussole de nos aspirations et le jalon de nos efforts de relèvement.

Nous devons tendre la main à ceux qui sont au fond.

Excellences,

Dans sa déclaration liminaire, le Secrétaire général a bien mis en lumière les problèmes qui se posent actuellement au monde, et proposé une marche à suivre.

Le Népal est profondément préoccupé par les situations humanitaires qui se dégradent en Libye, en Syrie et au Yémen.

Les conflits prolongés infligent de terribles souffrances aux civils innocents.

Le Népal appelle au règlement pacifique de tous ces conflits, sous la direction et la gestion du peuple des pays concernés.

Nous aimerions voir la paix et la stabilité au Moyen-Orient, grâce à la solution des deux États pour Israël et la Palestine, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité au sein de frontières sûres et internationalement reconnues, sur la base des résolutions de l'ONU.

Pour être efficaces et durables, les efforts de consolidation de la paix doivent garantir une direction et une appropriation nationales inclusives.

En tant que grand fournisseur de contingents et de personnel de police et membre de la Commission de consolidation de la paix, le Népal répond toujours sans la moindre réserve aux demandes de déploiement de l'ONU.

Après plus de six décennies de partenariat avec les opérations de paix des Nations Unies, l'attachement du Népal à la paix et à la stabilité internationales est plus fort que jamais. Nous considérons que les pays fournisseurs de contingents et de personnel de police devraient être mieux représentés dans les postes de décision, tant au Siège que dans les missions.

La sûreté, la sécurité et la dignité des soldats de la paix revêtent un caractère capital alors que nous nous engageons de plus en plus dans des opérations de paix multidimensionnelles et complexes.

Des ressources prévisibles, adéquates et soutenues sont également fondamentales pour le succès des opérations de paix.

Il faut que la communauté mondiale s'unisse contre les problèmes transnationaux que constituent le terrorisme, la criminalité organisée, les flux financiers illicites, la traite des êtres humains et le trafic de stupéfiants.

Le Népal condamne le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, de même que les autres activités qui infligent douleur et souffrance aux innocents.

Nous appelons instamment à la conclusion dans les meilleurs délais d'une convention générale contre le terrorisme.

Monsieur le Président,

En 2019, les dépenses militaires mondiales ont atteint 1 900 milliards de dollars des États-Unis.

Même une fraction de ces ressources pourrait apporter du répit aux millions de personnes qui souffrent de la pauvreté, de la faim et du dénuement.

La course aux armements, la militarisation de l'espace extra-atmosphérique et la guerre cybernétique font payer un tribut énorme à l'humanité.

Nous savons tous ce qui est le plus important aujourd'hui, entre les armes nucléaires et un vaccin accessible contre la COVID-19 !

Le monde a besoin de plus de masques, pas de mousquets ; de plus d'équipements de protection, pas d'armes de destruction ; de plus de dépenses sociales pour sauver des vies, pas de dépenses militaires pour en détruire.

Même si les processus de désarmement comme la Conférence d'examen du TNP sont repoussés en raison de la pandémie, les parties concernées doivent continuer de respecter leurs obligations conventionnelles afin de rendre le monde plus sûr.

Nous réitérons notre appel en faveur d'un désarmement général et complet pour ce qui concerne toutes les armes de destruction massive.

Les approches régionales de désarmement complètent les initiatives mondiales. En tant que pays hôte du Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique, nous insistons sur la nécessité de renforcer ces approches régionales, notamment le « Processus de Katmandou ».

Monsieur le Président,

La crise climatique continue de faire peser une menace existentielle. Le silence des grands émetteurs ne devrait pas aboutir à ce que les responsabilités ne soient pas assumées.

Le Népal dédie plus de 60 % de son territoire au service de l'écosystème. Nos forêts et montagnes ont une fonction purificatrice pour l'environnement.

Nos montagnes contribuent au climat et à l'écosystème océanique par l'intermédiaire de centaines de rivières alimentées par la neige qui s'écoulent dans les océans. L'Himalaya népalais sert de stabilisateur naturel du climat. Il participe au maintien d'un système de refroidissement naturel, du fait qu'il se trouve dans la zone la plus chaude de la planète, entre les tropiques du Cancer et du Capricorne. Hormis cela, il fait partie du système de rechargement naturel qui assure un approvisionnement continu en eau douce, essentielle pour les êtres humains.

Il existe un lien organique entre les montagnes et les océans dans le bon fonctionnement du cycle climatique naturel. En ce sens, les montagnes du Népal ne sont pas seulement nos atouts, elles ont une importance mondiale compte tenu de leur contribution vitale à la santé de la planète.

Nos activités économiques et notre mode de production d'énergie sont les plus respectueux du climat. Il y a quelque chose de paradoxal et de déplaisant dans le fait que nous contribuons de manière sensible au maintien de l'écosystème et que nos émissions soient négligeables, et que pourtant nous soyons les premiers à subir les effets des changements climatiques.

Le réchauffement de la planète érode la santé de nos hautes montagnes et de nos écosystèmes. La pollution mondiale et les changements climatiques participent à la fonte rapide des glaces, ce qui doit tous nous préoccuper vivement. Il pourrait en résulter un débordement des lacs glaciaires qui entraînerait d'énormes pertes en vies humaines et en biens matériels en aval.

Nous demandons une mise en œuvre pleine et effective de l'Accord de Paris, une action climatique robuste et un accès facile au financement dans ce domaine.

Nous nous inquiétons de la détérioration de la santé du système océanique dans son ensemble en raison d'activités humaines excessives. Nous devons préserver le patrimoine commun de l'humanité. Pour protéger l'écosystème océanique, il est crucial que toutes les parties prenantes, en particulier les États côtiers, agissent avec prudence.

Le Népal se félicite des progrès accomplis jusqu'à présent dans le processus relatif à la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale et nous attendons avec intérêt sa conclusion fructueuse.

Excellences,

Le système commercial mondial est mis en péril. Une réforme de l'OMC est devenue urgente pour assurer l'égalité des chances et rétablir la confiance.

L'OMC devrait lancer un cadre commercial mondial repensé et revitalisé qui permette que les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral en profitent équitablement.

L'Aide pour le commerce doit être mise au service de la compétitivité des exportations et de la résilience.

Le progrès technologique est un moteur majeur du développement et du changement. Il est crucial de remédier à la fracture numérique et aux limites en matière de capacités dans les pays les moins avancés afin d'assurer une répartition équitable des bénéfices du commerce électronique et des dividendes de la technologie. Les pays les moins avancés doivent avoir un accès facile et abordable à la technologie.

Monsieur le Président,

L'engagement du Népal en faveur des droits humains est total et inébranlable.

La Constitution démocratique du Népal garantit les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus et d'autres principes tels qu'un régime politique démocratique et multipartite, le pluralisme, l'indépendance de la justice, la séparation des pouvoirs, l'état de droit, la représentation proportionnelle, des élections périodiques et la justice sociale et économique.

Le Népal ne tolère pas l'impunité pour les violations graves des droits de la personne. Nous sommes résolus à mener à bien le processus de justice transitionnelle en cours conformément à notre engagement. Il sera tenu compte des préoccupations des victimes.

L'année 2020 marque aussi le vingt-cinquième anniversaire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. Bien que nous ayons enregistré des avancées notables en termes de droits et d'autonomisation des femmes, nous restons déterminés à combler les lacunes et à surmonter les défis dans ce domaine.

Actuellement, en tant que membre du Conseil des droits de l'homme, le Népal continue de contribuer de manière constructive à la promotion des droits humains suivant une approche objective et globale.

Afin de poursuivre cette contribution, le Népal a présenté sa candidature à une réélection au Conseil des droits de l'homme pour la période 2021-2023. Nous comptons sur le soutien précieux de tous les États Membres de l'ONU.

Le Népal attache une grande importance à la sûreté, à la sécurité et au bien-être des travailleurs migrants. En ces temps difficiles, nous devons tous nous employer à les protéger de manière adéquate de l'exclusion, de la xénophobie et de la discrimination.

Une appropriation et une application plus larges du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières sont essentielles afin que la migration réussisse à tous.

Le Népal accueille depuis des décennies des milliers de réfugiés humanitaires. Le droit des réfugiés de regagner leur patrie en toute sécurité et dans la dignité doit être respecté par tous.

Monsieur le Président,

Dans mon allocution à la soixante-treizième session de l'Assemblée générale, j'avais mis l'accent sur la transformation politique monumentale au Népal et sur sa consolidation au moyen d'une Constitution démocratique rédigée par les représentants du peuple.

Ayant réglé les questions politiques fondamentales, nous nous concentrons maintenant sur la tâche consistant à réaliser la transformation économique envisagée au titre de la vision nationale « Népal prospère, Népalais heureux ». Cette aspiration s'inspire du Programme 2030 et de l'idée d'une démocratie globale qui non seulement s'attache aux droits et aux libertés politiques de la population mais se préoccupe également des droits et du bien-être économiques, sociaux et culturels.

Nous avons créé un climat favorable à l'investissement grâce à une amélioration générale de la bonne gouvernance. Nous avons besoin d'un appui international dans les domaines technique, technologique, financier et de l'investissement.

Malgré des ressources limitées, nous avons sensiblement accru l'investissement dans les infrastructures rurales et le secteur social.

Le mode de traversée des cours d'eau par des « tuins », qui constitue une pratique dangereuse, a été remplacé par des ponts.

Nous versons tous les mois des prestations de sécurité sociale aux personnes âgées, aux femmes célibataires, aux personnes en situation de handicap et aux personnes démunies.

Nous avons élargi la couverture de l'assurance maladie pour les personnes âgées.

Les enfants dalits et ceux qui appartiennent à d'autres communautés marginalisées des zones reculées bénéficient de bourses mensuelles dans toutes les écoles. L'enseignement élémentaire est rendu gratuit pour tous et des livres et des fournitures scolaires sont fournis à chaque élève.

Nous sommes parvenus à une scolarisation presque universelle et à la parité entre les genres à l'école, et nous avons sensiblement réduit le taux de décrochage scolaire chez les filles.

Nous avons libéré le pays de la défécation à l'air libre. De cette manière, nous avons ouvert une nouvelle ère pour un mode de vie décent.

En améliorant la prise en charge et la protection sociale, nous avons débarrassé nos villes des enfants des rues, des sans domicile fixe et des mendiants.

Nous avons guéri les blessures infligées par les tremblements de terre. Nous avons reconstruit des logements d'habitation, des écoles, des universités, des hôpitaux et des sites patrimoniaux. Nous avons également réinstallé des gens dans des zones sûres.

Toutes ces réalisations témoignent du fait que notre peuple jouit largement de ses droits économiques et sociaux.

Monsieur le Président,

La Charte des Nations Unies, le non-alignement, les cinq principes de la coexistence pacifique, le droit international et les normes de la paix mondiale guident la politique étrangère népalaise. Nous croyons en « l'amitié avec tous et l'inimitié avec personne ».

Guidé par ces principes, le Gouvernement népalais est déterminé à préserver la souveraineté et l'intégrité territoriale du Népal et à entretenir des relations amicales avec ses voisins et tous les autres pays du monde.

Nous sommes pour un ordre international inclusif et juste, fondé sur l'égalité, le respect mutuel et la justice.

Convaincus de l'intérêt de la coopération économique régionale, nous jouons le rôle qui nous revient dans les cadres que sont l'ASACR, la BIMSTEC et l'ACD.

Monsieur le Président,

L'ONU a une ampleur, une légitimité et une incidence normative sans équivalents.

Le Népal garde résolument foi dans le multilatéralisme, avec l'ONU en son centre.

Nous soulignons la nécessité de réformer le Conseil de sécurité de l'ONU afin de le rendre plus transparent, démocratique et responsable. Le principe de l'égalité souveraine doit demeurer au cœur de toutes les initiatives de réforme.

Nous insistons également sur l'importance des processus de revitalisation et d'examen de l'architecture de consolidation de la paix qui sont actuellement menés par l'Assemblée générale.

La réforme doit avoir pour but de faire en sorte que l'ONU soit plus efficace et transparente et qu'elle complète les efforts nationaux visant à opérer des changements positifs dans la vie des gens et à garantir ainsi une dignité égale pour tous les peuples.

Nous souscrivons aux mesures de réforme lancées par le Secrétaire général et comptons sur l'Organisation pour avoir un effet très positif dans les pays qui sont le plus dans le besoin.

Par rapport à 1945, année de la création de l'ONU, le monde a de meilleures connaissances, une technologie plus avancée, et il a fait beaucoup d'autres progrès dans différents domaines. Toutefois, des problèmes d'ampleur mondiale persistent. Cela donne plus de place et une justification accrue à un partenariat mondial.

En revanche, il est regrettable de constater que certains sont animés d'une volonté moindre de travailler dans le cadre multilatéral.

Nous, États Membres, devons endosser la responsabilité de renforcer l'ONU et de suivre la voie de la coopération multilatérale. Il n'y a pas d'autre choix.

De la même façon que l'ONU a été créée dans la dévastation semée par la Deuxième Guerre mondiale, dans le but de mettre le monde sur les rails de la paix, de la sécurité et du développement, pourquoi n'envisageons-nous pas, selon une logique semblable, un monde plus prospère et en meilleure santé dans le sillage de l'ennemi invisible mais tout aussi puissant que constitue la COVID-19 ?

Pour terminer, Monsieur le Président, je souligne que les fondateurs de l'ONU ont choisi la paix plutôt que la guerre, la coopération plutôt que l'affrontement, le développement plutôt que le dénuement et la dignité humaine plutôt que le dénigrement.

À l'occasion de ce moment historique, le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation, engageons-nous de nouveau à défendre ces valeurs et à œuvrer ensemble dans un esprit de coopération et de solidarité pour mener l'humanité vers la paix et la prospérité.

Merci !

Annexe VII

Allocution de M. Giorgi Gakharia, Premier Ministre de la Géorgie

[Original : géorgien ; texte anglais fourni par la délégation]

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Estimés collègues,
Mesdames et Messieurs,

C'est un grand honneur de m'adresser à vous et de faire part de ce que notre pays, la Géorgie, a à dire au regard de l'année écoulée.

Cette année, l'ONU célèbre son soixante-quinzième anniversaire et, pour la première fois de son histoire, l'Assemblée générale se tient de manière virtuelle. Ce format est inhabituel et, pourrait-on dire, historique, car il est dû à une raison qui nous unit tous : aujourd'hui, le monde entier se bat contre un ennemi invisible commun, la pandémie de COVID-19.

Les êtres humains, quels que soient la région et le niveau de vie, sont confrontés à une menace commune, et la lutte contre cette menace éclipsé certaines des questions qui sont à l'ordre du jour de l'ONU depuis des décennies, même s'il y a des cas où elle a mis des problèmes en lumière.

Tous autant que nous sommes, États aux moyens divers, nous nous trouvons face à un défi complètement nouveau et plus complexe.

En dépit des difficultés, nous réussissons à maîtriser le déferlement de la pandémie en Géorgie, comme le monde entier le voit et le reconnaît à l'unanimité. Grâce à des décisions rapides dans la lutte contre la COVID-19, aux efforts dévoués des autorités, des médecins et des épidémiologistes, et surtout, au grand sens des responsabilités sociales de nos citoyens, ainsi qu'à une gestion correcte, nous maintenons la Géorgie sur la liste des zones vertes. Je suis fier que, malgré la pandémie, la cent-douzième session du Conseil exécutif de l'Organisation mondiale du tourisme ait pu se tenir dans notre pays, il y a seulement quelques jours. Je tiens à remercier nos amis, les États-Unis, l'Union européenne et les institutions financières internationales, dont l'assistance s'est révélée d'une importance capitale pour faire face à la première vague de la pandémie.

Bien sûr, la calamité est toujours là et le virus continue de s'en prendre à nous, mais les connaissances que nous avons accumulées nous permettent de gérer la situation de façon cohérente et de partager avec tous la bonne expérience de la Géorgie.

Au-delà de ce nouveau défi, la Géorgie est confrontée depuis des années à un autre problème, encore plus complexe : l'occupation de ses territoires.

Tout le monde sait que la Russie a perpétré ouvertement, en 2008, une agression militaire à grande échelle contre la Géorgie, qu'il a été possible de contenir grâce au soutien indéfectible de la communauté internationale, en particulier les États-Unis et l'Union européenne.

Ici, au Siège de l'ONU, chacun sait que 20 % des territoires qui font partie intégrante de la Géorgie – l'Abkhazie et la région de Tskhinvali – sont occupés par la Russie.

Même aujourd'hui, alors que le monde est en guerre contre la pandémie de coronavirus, la Fédération de Russie poursuit le processus illégal de frontiérisation et continue ses provocations dans les territoires occupés ; des instruments de guerre

hybrides sont utilisés en masse, y compris des attaques de désinformation contre les locaux de l'infrastructure nationale de contrôle de la pandémie – le Richard Lugar Center for Public Health Research.

Malheureusement, la Russie n'a toujours pas donné suite à l'accord de cessez-le-feu du 12 août 2008, négocié sous l'égide de l'Union européenne ; elle continue de mépriser l'intégrité territoriale et la souveraineté de la Géorgie et les normes et principes fondamentaux du droit international.

Avec les exercices militaires illégaux, la frontiérisation et l'installation de barbelés et d'autres barrières artificielles, l'occupation coûte très cher à la population touchée par le conflit, qui vit une crise humanitaire : les habitants n'ont pas accès à leurs maisons ni à leurs terres, ils sont contraints de vivre dans une réalité où les passages sont fermés et les familles, plus déchirées chaque jour, privées de leur liberté de circulation, de leurs droits fonciers, de leur droit à l'éducation et de l'accès aux services médicaux de base. Des résidents locaux sont enlevés, torturés et assassinés.

Nous nous devons de vous rappeler les noms de nos concitoyens à qui le régime d'occupation a pris la vie : Giga Otkhozoria, Archil Tatumashvili et Davit Basharuli.

La Géorgie n'acceptera jamais l'occupation !

Au nom de tous les citoyens géorgiens, j'appelle la communauté internationale à évaluer comme il convient les agissements illégaux de la Russie, afin que nous puissions, par des efforts conjoints, la forcer à se conformer aux normes internationales et à honorer ses obligations, y compris l'accord du 12 août. Nous exhortons la Russie à adopter une position constructive dans le cadre des discussions internationales de Genève, où, avec la participation de l'ONU, de l'OSCE, de l'Union européenne et des États-Unis d'Amérique, nous examinons les questions humanitaires et de sécurité relatives à l'Abkhazie et à la région de Tskhinvali, telles que le non-emploi de la force par la Russie contre la Géorgie, le retrait des troupes, la création de mécanismes de sécurité internationaux et le retour des déplacés et des réfugiés dans leurs foyers.

Les autorités géorgiennes n'épargnent aucun effort pour venir en aide à leurs citoyens dans le besoin, autant que possible, même dans ces conditions où les lignes d'occupation sont fermées.

La politique choisie par le Gouvernement géorgien vise à obtenir la paix par le dialogue et à régler le conflit de manière pacifique. Cela implique d'une part, de veiller à l'application de l'accord de cessez-le-feu du 12 août 2008, et, d'autre part, d'assurer la réconciliation, le renforcement de la confiance et le rétablissement des relations entre les deux communautés déchirées par la guerre.

L'initiative de paix du Gouvernement géorgien, « Un pas vers un avenir meilleur », démontre clairement que la Géorgie est intéressée par un dialogue avec les habitants des régions de l'Abkhazie et de Tskhinvali. Nous sommes préoccupés par leur sort, et nous souhaitons améliorer les conditions économiques et sociales sur place, de même que restaurer des liens directs entre les communautés des deux côtés de la frontière. Notre but est de développer lesdites régions et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants, de partager avec elles tous les bénéfices et toutes les réalisations dont nous profitons, y compris la vie dans une société pacifique, libre, démocratique et exempte de corruption, et les possibilités offertes par nos relations toujours plus étroites avec l'Union européenne, telles que le libre-échange et les voyages sans visa.

Je m'adresse à nos concitoyens de l'autre côté des lignes d'occupation : la Géorgie est désireuse et en mesure de partager tout cela avec vous. Ensemble, nous pouvons bâtir

un avenir meilleur pour vous et vos enfants, tout en préservant la culture et l'identité singulières qui constituent notre patrimoine commun.

Ici, je tiens à exprimer notre profonde gratitude à tous nos partenaires et amis qui se tiennent constamment à nos côtés pour appuyer la souveraineté, l'intégrité territoriale et la politique de non-reconnaissance de l'occupation de la Géorgie.

Il est important pour nous qu'en pleine pandémie mondiale, il y a seulement quelques semaines, un nombre sans précédent de pays se soient exprimés en faveur de la résolution humanitaire déposée par la Géorgie et 54 États, concernant la situation des déplacés et des réfugiés d'Abkhazie (Géorgie) et de la région de Tskhinvali/Ossétie du Sud, qui confirme leur droit à un retour dans la dignité dans leurs foyers ancestraux.

Chers collègues,

La nation géorgienne est forte et éprise de liberté. La Géorgie a une histoire ancienne, et notre pays est une démocratie tournée vers l'avenir. Aujourd'hui, la Géorgie se positionne dans le monde comme un des pays de la région dans lesquels les normes démocratiques sont les plus élevées, un pays qui ne se contente jamais de ses avancées et œuvre toujours à se développer plus avant. Nous avons toujours été – et restons à ce jour – une nation attachée aux valeurs occidentales, qui a naturellement concilié les cultures et civilisations occidentale et orientale sur le sol géorgien.

Nous avons mené une réforme constitutionnelle historique qui a résulté dans le passage de la Géorgie à la gouvernance parlementaire européenne en 2020, et les élections parlementaires prévues pour 2024 se tiendront conformément à un système électoral pleinement proportionnel. L'amendement constitutionnel en question créera une toute nouvelle analogie avec les systèmes démocratiques parlementaires occidentaux, ce qui accélèrera encore le développement démocratique de notre pays. Avec ces changements, l'équipe politique au pouvoir réussit ce que nombre de forces politiques ont déclaré vouloir faire tout au long des 30 ans d'histoire de notre État sans jamais vraiment oser y donner suite.

Le Gouvernement géorgien fait et fera tout afin de créer un climat libre, impartial, transparent et démocratique pour ces élections cruciales sur fond de pandémie, et tous les citoyens géorgiens auront la possibilité de faire connaître leur volonté politique librement, avec une participation maximale d'observateurs internationaux.

Chers collègues,

La Géorgie fait partie de la civilisation européenne, raison pour laquelle la trajectoire de développement du pays demeure inchangée, visant l'intégration européenne et euroatlantique, qui est inscrite dans la Constitution du pays et n'est pas sujette à révision. La Géorgie a signé un accord d'association avec l'Union européenne, dans le cadre duquel les voyages sans visa et un accord de libre-échange sont déjà en vigueur. Tout cela nous permet de renforcer nos institutions européennes, de mettre en place des structures plus conformes aux meilleures normes applicables, d'autonomiser les petites et moyennes entreprises, d'encourager l'adoption de technologies modernes et d'être aux côtés de l'Europe pour gérer les problèmes.

La Géorgie participe depuis des années à des missions internationales de maintien de la paix dans différents pays. Nos soldats tiennent constamment la garde pour défendre la paix et la stabilité mondiales. Les Forces armées géorgiennes sont partout exemplaires dans l'exécution de leurs tâches. Trente-deux de leurs membres ont donné leur vie en accomplissant ce devoir honorable dans des conditions difficiles.

Aujourd'hui, nous sommes un acteur important pour ce qui est d'assurer la sécurité mondiale, étant donné que la sécurité de la Géorgie en est indissociable. Par

conséquent, notre contribution au renforcement de la sécurité euroatlantique se reflète directement dans la solidité et la protection de notre pays.

Chers collègues,

La transformation de la Géorgie en économie développée est notre principal objectif, et nous pouvons nous targuer de réalisations impressionnantes sur cette voie. Néanmoins, pour l'heure, nous sommes concentrés sur la nécessité de sortir notre pays de la crise économique mondiale induite par la pandémie, le plus tôt possible et avec des pertes minimales. Nos espoirs à cet égard se nourrissent du fait que la Géorgie est une terre de nouvelles possibilités, un endroit capable d'offrir ce qui ne l'est pas ailleurs, notamment son emplacement stratégique où les barrières culturelles et linguistiques sont tout simplement inexistantes, avec des taxes minimales et toutes les possibilités envisageables de développement des entreprises. La Géorgie est un des pays du monde où il est le plus facile de faire des affaires.

La Géorgie constitue à l'heure actuelle un pôle régional multifonctionnel pour l'éducation, la médecine, la logistique, le tourisme et les affaires en général, mais pour autant nous ne nous en satisfaisons pas et nous continuons d'aller de l'avant.

Aujourd'hui, au XXI^e siècle, la Géorgie se présente au monde comme une passerelle de progrès, de savoir et de culture qui relie l'Europe à l'Asie et vice-versa, une passerelle qui a fait siennes les valeurs européennes et qui se tient depuis des siècles au carrefour des anciennes civilisations.

Notre principal atout est notre population, pour qui la tolérance – valeur capitale de l'Occident – fait partie intégrante de son identité.

Chers collègues,

Malheureusement, alors que nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de l'ONU, nous vivons encore dans un monde où les principes fondamentaux du droit international consacrés par la Charte des Nations Unies sont enfreints quotidiennement. Aujourd'hui, je souhaite réaffirmer notre attachement indéfectible à la Charte pour assurer la paix et la sécurité internationales.

Il est souvent dit ici que tous les États Membres de l'ONU sont égaux, et la pandémie en témoigne clairement ; elle nous montre que, face à l'adversité commune, nous devons nous unir et exploiter les capacités propres à chaque État. Malheureusement, la COVID-19 n'est pas le seul problème international. Il en a bien d'autres – conflits armés, pauvreté, changements climatiques, catastrophes naturelles et technologiques, terrorisme et criminalité internationale, prolifération des armes de destruction massive, et la liste est loin d'être exhaustive.

L'histoire plurimillénaire de la Géorgie nous enseigne l'importance de l'unité. Sur le blason de notre pays on peut lire ce qui suit : « La force est dans l'unité ! ». C'est dans cette unité que nous nous tenons aux côtés de nos partenaires stratégiques au fil des ans ; cette unité nous a permis de surmonter la première vague de la COVID-19, notre ennemi invisible. Et c'est avec cette unité que nous devons vaincre la pandémie mondiale, car aucun pays ne peut relever seul ce défi.

Ce n'est ainsi que nous pourrons regarder en face et dignement nos générations futures, qui évalueront cette période comme l'une des plus difficiles.

Par conséquent, nous devons trouver notre force et, en dépit des difficultés, faire de cette crise grave une occasion de nous développer.

Merci beaucoup !

Annexe VIII

Allocution de M. Andrej Babiš, Premier Ministre de la République tchèque

[Original : anglais]

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Cette année est différente, tout comme cette session. Le soixante-quinzième anniversaire de la création de l'ONU est l'occasion pour les dirigeants mondiaux de parler de l'avenir. Mais, avant de me prêter à l'exercice, qu'il me soit permis de regarder en arrière.

Il y a 75 ans, les tragédies de la Deuxième Guerre mondiale ont mené à la création d'un nouveau système mondial fondé sur la Charte des Nations Unies. L'ONU en tant que telle, seule organisation internationale vraiment universelle, est le pilier de l'ordre international d'après-guerre. Je suis très fier que la Tchécoslovaquie, devenue aujourd'hui République tchèque, ait été parmi ses 50 fondateurs initiaux. En outre, un diplomate tchécoslovaque, M. Ján Papánek, faisait partie du groupe de 14 experts qui ont mis la dernière main au texte de la Charte des Nations Unies. Le respect de la Charte est un des prérequis d'un système international fondé sur des règles, capital pour notre coexistence pacifique sur la planète.

Le monde a changé depuis 1945. Aujourd'hui, nous sommes aux prises avec une situation pandémique extraordinaire, qui s'est transformée en test de résistance quant à notre aptitude à coopérer de façon coordonnée et multilatérale. C'est exactement dans les moments difficiles comme celui-ci que nous devons être en mesure d'atteindre un plus haut niveau de compréhension mutuelle. Nous ne devrions pas faire comme si tout fonctionnait parfaitement. Notre système mondial présente des limitations et des faiblesses systémiques. Il est clair qu'une réforme de fond s'impose. C'est pourquoi je vois dans la crise sanitaire actuelle une occasion – une chance de promouvoir des réformes ambitieuses qui nous permettent de « reconstruire en mieux ». La République tchèque continue d'appuyer fermement le Secrétaire général dans ses réformes tendant à faire advenir une ONU plus efficace, plus transparente et plus responsable.

Nous sommes en faveur d'une discussion ouverte sur une révision de l'architecture sanitaire multilatérale. Cette révision doit être basée sur une évaluation juste et objective de la réponse internationale à la pandémie. Malheureusement, et je le déplore, la réaction de l'Organisation mondiale de la Santé ne lui a pas permis de se positionner en cheffe de file sur le plan sanitaire mondial. L'OMS n'a pas agi avec détermination après la flambée de la pandémie à Wuhan (Chine) et n'a eu qu'un succès limité – pour le dire poliment – s'agissant d'aider les pays à prévenir les événements désastreux, se protéger contre eux et y répondre. Elle a même échoué dans les domaines qui lui valent habituellement d'être encensée – la mobilisation de son expertise épidémiologique et de son savoir-faire médical pour aider les gouvernements à contrer les flambées virales. Ses recommandations confuses sur le port du masque ne sont qu'un exemple parmi d'autres de son rôle contestable durant les mois passés.

En gros, il nous est rappelé une fois encore la nécessité d'une réforme des mécanismes internationaux pour combattre les pandémies. Ce ne sera pas une tâche

facile, et elle mérite beaucoup d'attention de la part des experts et de notre part à nous, responsables politiques de haut niveau. Toutefois, j'affirme que la République tchèque soutient une telle réforme et y contribuera activement.

Je mentionnerai un exemple qui met en exergue le besoin concret d'une action mieux coordonnée. Nous sommes témoins d'une prolifération d'initiatives en ce qui concerne l'accès au vaccin contre la COVID-19. Nous appelons à ce que l'ONU joue un rôle de coordination à ce sujet afin de veiller à ce que ces initiatives se complètent les unes les autres, au lieu d'entrer en compétition. L'histoire montre que les crises et la concurrence sont des moteurs du progrès. Je suis d'accord. J'étais moi-même un homme d'affaires qui a connu le succès et je comprends les possibilités commerciales. Cela dit, il arrive que les considérations relatives aux affaires ne soient pas les plus importantes. Il y a des cas où toutes les parties prenantes doivent conduire les activités de recherche et de développement de manière particulièrement précautionneuse et responsable.

La recherche et l'innovation revêtent une grande importance, et pas seulement dans le contexte de la recherche d'un vaccin et d'un traitement médical pour la COVID-19. Cette pandémie, qui appelle de façon si pressante une gestion de crise efficace à l'échelle tant nationale qu'internationale, nous montre combien il est essentiel d'accroître nos investissements dans la recherche scientifique, le progrès technologique et l'innovation pour mieux nous préparer à affronter les crises futures, plus rapidement et bien plus efficacement. Tout aussi importante est la coopération multilatérale en ce qui concerne la mise en commun des données et la mobilité des chercheurs.

La République tchèque contribue à l'effort mondial de lutte coordonnée contre le virus. Par exemple, des chercheurs tchèques se concentrent sur l'application des nanotechnologies à la fabrication de masques. La technologie, mise au point en République tchèque, est utilisée dans d'autres parties du monde. Bien sûr, les scientifiques tchèques collaborent activement avec leurs collègues de l'étranger (d'Israël, d'Allemagne ou des États-Unis), et pas seulement dans le domaine des nanotechnologies.

Mais, comme nous sommes aujourd'hui dans une instance mondiale, j'en reviens à des questions plus universelles. La pandémie a accéléré trois grandes tendances mondiales majeures qui compromettent l'efficacité du multilatéralisme : 1) la rivalité géopolitique mondiale, 2) la fragmentation politique et économique croissante, 3) un choc entre les libertés personnelles et la surveillance technologique, notamment la tendance à une introduction plus rapide de l'intelligence artificielle dans le secteur de la santé.

La crise de la COVID-19 n'est pas uniquement une gigantesque crise sanitaire ; elle a aussi de profondes conséquences sur le plan économique. La République tchèque est dotée d'une économie extrêmement ouverte, très intégrée mondialement, et par conséquent nous avons toujours été en faveur d'un système commercial international robuste et fondé sur des règles. La capacité et l'aptitude des institutions économiques mondiales seront encore plus mises à l'épreuve pour remédier aux problèmes économiques à grande échelle. Toutefois, une chose est sûre : nous avons besoin d'une OMC plus forte et plus efficace, avec des règles actualisées qui soient appliquées. Réformer de manière crédible cette organisation nécessitera l'engagement de tous les États Membres et l'investissement de capital politique par les dirigeants mondiaux. La République tchèque n'épargnera aucun effort, principalement par l'intermédiaire de l'Union européenne, pour faire appliquer les règles commerciales internationales en vigueur dans l'ombre des tensions commerciales mondiales et des mesures protectionnistes qui gagnent du terrain. Notre ambition est d'avoir un commerce international aussi ouvert que possible.

Comme indiqué précédemment, à la lumière de la pandémie de COVID-19 et de ses implications socioéconomiques, l'Europe devra redéfinir son rôle dans le monde. Les décisions politiques que l'UE prend maintenant pour faire face à la crise façonneront le futur du projet européen et le rôle de l'Union en tant qu'acteur mondial dans les années à venir. Cependant, comme nous l'avons déjà entendu aujourd'hui, chaque crise est une occasion. Au sein de l'Union européenne, nous nous sommes accordés sur un plan de relèvement européen sans précédent qui devrait aider les États membres de l'Union à faire face à la crise actuelle, qui est économiquement comparable à celle des années 30. Tout comme il y a 90 ans, la meilleure façon de sortir d'une crise est d'investir. Nous devons utiliser de grandes quantités d'argent pour rendre l'Europe plus viable et innovante. Si nous voulons réussir à l'échelle mondiale, l'Europe doit se positionner en tant que cheffe de file de l'industrie technologique, ce qui constitue une tâche très difficile au vu de la concurrence actuelle, en particulier celle des entreprises américaines et chinoises. Néanmoins, quand on veut, on peut. L'Europe a montré qu'elle pouvait être un leader mondial dans nombre de domaines précis, tels que la lutte contre les changements climatiques.

La pandémie mondiale fait de l'ombre à beaucoup de problèmes mondiaux qui n'ont pas disparu. L'Europe devra bien, à terme, s'occuper de la migration irrégulière, du Brexit ou encore des vastes défis touchant les affaires étrangères et la sécurité. Le continent européen en tant que tel doit endosser plus de responsabilités, notamment dans le domaine de sa politique de défense, afin de devenir un acteur plus stratégiquement autonome de la sécurité, capable d'agir avec plus d'indépendance, en particulier dans son propre voisinage. Nous avons besoin de structures de décision qui puissent réagir rapidement en temps de crise et des moyens civils et opérationnels requis pour appliquer ces décisions.

Cela dit, la santé de notre avenir ne tient pas seulement à l'économie ou à la gestion de crise. La question de l'information se pose également. La République tchèque, comme beaucoup d'autres pays, et pas seulement en Europe, a connu sa propre expérience malheureuse avec des cyberattaques contre ses hôpitaux. Ces agissements ne font qu'aggraver les effets de la pandémie. Nous appelons tous les pays à travailler ensemble par l'intermédiaire de l'ONU pour protéger les hôpitaux et les autres infrastructures civiles critiques contre de futures cyberattaques. Il n'y a pas de meilleur moment qu'aujourd'hui pour montrer que la communauté internationale ne tolérera pas les agressions cybernétiques et qu'elle est prête à œuvrer de manière coordonnée pour gagner en résilience.

La pandémie de coronavirus secoue vraiment notre monde. Malheureusement, ce n'est pas le seul problème politique mondial de l'heure. Les guerres et les combats continuent. La République tchèque, comme une majorité d'États Membres, a fait sien l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial. Nous avons besoin de paix aujourd'hui. La promotion de la paix internationale, l'état de droit et le règlement pacifique des différends sont nos principaux objectifs de politique étrangère. La prévention et la médiation efficaces des conflits en sont les outils indispensables.

Nous sommes préoccupés par l'instabilité dans la région du Sahel. La communauté internationale doit poursuivre son effort conjoint pour aider cette région. Notre principal objectif consiste à autonomiser nos partenaires locaux. La République tchèque est un membre actif du groupe restreint de la Coalition mondiale contre Daech et aussi de la nouvelle Coalition pour le Sahel. Nos activités de sécurité sont axées sur la mission de formation de l'Union européenne au Mali, dans laquelle notre contingent est le deuxième plus vaste. Nous avons également mis en place un nouveau programme

national, fort d'un budget total de 12 millions d'euros, pour nous attaquer aux causes profondes de la migration, dans les pays africains d'origine et de transit, ainsi que pour appuyer le développement socioéconomique dans cette région.

La République tchèque est engagée de manière importante et sur le long terme dans le soutien à la stabilisation dans les zones troublées du Moyen-Orient. Actuellement, par exemple, nous participons à des missions d'entraînement en Iraq, nous fournissons une assistance aux réfugiés dans la région et dans leurs pays d'accueil, pour un montant d'environ 6 millions de dollars en 2020, et tout récemment nous avons apporté une aide humanitaire au Liban après l'explosion dans le port de Beyrouth.

Par conséquent, nous accueillons avec satisfaction le récent accord tendant à normaliser les relations entre l'État d'Israël et les Émirats arabes unis. Nous espérons que cette avancée diplomatique historique contribuera à la paix et à la stabilité au Moyen-Orient. La République tchèque souhaite plus de réalisme dans la manière dont cette question est perçue à l'ONU.

Je tiens à mentionner un autre sujet de préoccupation : le Bélarus. Je suis fermement convaincu que toute société devrait être en mesure de décider de son avenir au moyen d'élections libres et démocratiques. Les médias indépendants et la société civile sont cruciaux dans la mesure où ils fournissent des informations en temps réel et rendent compte des fraudes électorales et de la brutalité des forces de sécurité. Un dialogue intrabélarussien est la seule manière de régler cette crise. Il devrait avoir pour résultat logique la tenue de nouvelles élections.

La République tchèque a sa propre expérience de la transformation politique et de la démocratisation. Nous sommes sincèrement fiers, non seulement de ce que nous avons réussi à accomplir dans le contexte de la crise actuelle, mais aussi, et avant tout, de la façon dont nous sommes devenus une société prospère, sûre et innovante durant les 30 années écoulées depuis la Révolution de velours.

À présent, nous appartenons au monde démocratique, et nous sommes un membre responsable de l'OTAN, de l'UE et d'autres organisations internationales. En tous points, nous sommes un pays qui a réussi.

Nous sommes témoins de succès très encourageants, même dans la lutte contre l'ennemi invisible le plus récent, qu'il nous faut combattre. Dès le départ, le Gouvernement tchèque a eu pour ambition d'aider les entreprises du pays tout en prenant des mesures rapides pour conseiller les citoyens sur la manière de se protéger et pour rapatrier ceux qui étaient en attente à l'étranger. À l'aune du nombre de décès dus à la COVID-19 pour 1 million de personnes, nous sommes parmi les 10 pays les plus épargnés d'Europe. Nous n'avons pas encore gagné.

Aucun de nos pays n'a vaincu le virus. Son développement est plutôt dynamique et le nombre de nouveaux cas augmente chaque jour. Les mois à venir seront très difficiles.

Néanmoins, je suis sûr que nous surmonterons la pandémie de COVID-19, tout comme nous surmonterons les autres problèmes mondiaux auxquels nous nous heurtons aujourd'hui. En République tchèque, nous sommes prêts à travailler avec chacun d'entre vous, États Membres de l'ONU, pour rendre notre monde plus sûr, plus propre et plus prospère.

Merci de votre attention. Je vous adresse mes vœux de bonne santé, d'énergie sans fin et de motivation positive pour notre action conjointe.

Annexe IX

Allocution de M. Kyriakos Mitsotakis, Premier Ministre de la République hellénique

[Original : anglais]

Monsieur le Secrétaire général, collègues représentants, Mesdames et Messieurs,

Je suis désolé que les circonstances fassent que nous ne puissions pas être ensemble pour célébrer le soixante-quinzième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies.

Depuis la dernière fois que nous nous sommes réunis, notre monde a changé au point qu'il est devenu méconnaissable.

La COVID-19 soulève au sujet de la mondialisation des questions qui étaient jusqu'à présent confinées aux ateliers de gestion du risque. Des questions que nous n'avions jamais imaginé devoir aborder, encore moins y répondre. Comment nous vivons. Comment nous travaillons. Comment nous interagissons les uns avec les autres.

Le coût est sans précédent dans l'histoire moderne. Des vies perdues à cause de la maladie. Des vies anéanties par les conséquences économiques. Des vies mises sens dessus dessous par l'impact du changement sociétal.

La pandémie a même donné naissance à une nouvelle norme, où nous ne nous embrassons plus, où nous ne nous serrons plus la main, où nous ne nous tapons plus dans la main. Où un léger contact du coude définit les limites de notre connexion physique. Nos visages sont peut-être cachés, mais notre humanité demeure intacte.

Je refuse toutefois de croire que toutes ces nouvelles normes définiront un nouveau monde.

Je regarde plutôt avec respect la manière dont nos médecins et infirmières, nos scientifiques et nos experts font face. Car je crois que leurs actes montrent qu'il n'existe pas de problème, si compliqué soit-il, que nous ne puissions régler.

Nous sommes peut-être séparés par une menace invisible contre notre santé, notre prospérité et notre liberté, mais, comme la présente réunion virtuelle le prouve, nous sommes toujours très connectés. Et nous sommes, je crois, de plus en plus unis. Connectés par le pouvoir de l'innovation. Unis par une détermination nouvelle à travailler ensemble pour améliorer notre famille mondiale de nations.

Si, comme cela semble maintenant possible, nous pouvons élaborer des vaccins complexes en l'espace d'un an, ou peut-être 18 mois, pourquoi, ai-je envie de demander, ne pouvons-nous pas travailler ensemble à régler certains des grands problèmes mondiaux de notre époque ?

Comme l'écrivait Aristote : « La nature ne fait rien en vain ». Autrement dit, la nature nous force à innover. Nous n'avons pas le choix.

Aristote vivait à une époque où l'activité humaine n'avait pas la capacité d'impacter massivement notre environnement naturel. Mais ses mots n'en restent pas moins visionnaires.

Car si la COVID-19 nous a bien appris une chose, c'est que nous ne pouvons pas nous permettre d'attendre la prochaine crise pour prendre des mesures préventives.

En ce qui concerne les changements climatiques. En ce qui concerne la biodiversité. En ce qui concerne la santé mondiale. En ce qui concerne la lutte contre les causes profondes de la migration. En ce qui concerne le développement. En fin de compte, en ce qui concerne la viabilité de l'humanité.

C'est pourquoi les valeurs et les principes de l'ONU importent autant aujourd'hui que lorsque la Grèce a signé la Charte des Nations Unies en 1945. Ces valeurs – paix et sécurité, égalité, droits de l'homme et autodétermination – et ces principes – justice et état de droit – sont au cœur de ce que cela veut dire d'être Grec.

Après tout, cette année ne marque pas seulement le soixante-quinzième anniversaire de la création de l'ONU, mais aussi le deux mille cinq centième anniversaire de la victoire de la Grèce à la bataille de Salamine. Une victoire qui a contribué à ouvrir la voie à l'avènement de l'époque classique en Grèce et à la naissance de la démocratie et de l'état de droit. Aujourd'hui, ce sont cette démocratie et cet état de droit qui sous-tendent les valeurs et les principes de l'Organisation.

Les défis auxquels nous nous heurtons en 2020 sont peut-être différents de ceux des années d'après-guerre, mais à bien des égards ils sont tout aussi importants, tout aussi capitaux.

Nous sommes aux prises avec une crise sanitaire publique sans précédent et vraiment mondiale – la première des temps modernes. Les grandes économies du monde sont en récession. Notre biodiversité vitale semble au bord de l'effondrement, avec un million d'espèces en voie d'extinction.

Les problèmes transnationaux menacent notre sécurité individuelle, régionale et collective. Des acteurs malfaisants font peser une menace insidieuse et grandissante sur notre mode de vie, sur le multilatéralisme et sur le bon fonctionnement du droit international.

Pourtant, durant les 12 mois écoulés depuis que nous nous sommes réunis pour la dernière fois, la manière dont la Grèce et les Grecs ont fait face à ces problèmes m'a prouvé qu'il était possible de sortir de l'incertitude.

Je serai parfaitement clair avec vous. Les années d'austérité ont rendu la Grèce vulnérable à une pandémie. Le coronavirus menaçait de déborder nos services de santé. Malgré tout, nous avons montré que l'agilité, la souplesse et les nouvelles technologies pouvaient autonomiser la population et produire des résultats qui paraissaient impossibles.

Nous avons donné la priorité à la compétence, en utilisant faits et données au lieu de compter sur l'idéologie. En mettant à profit le meilleur de l'innovation et de la technologie ; et en plaçant des experts de confiance au centre de notre prise de décisions et de notre communication. Cela a fonctionné. Contre toute attente, la Grèce a extrêmement bien réussi à gérer la première vague de la pandémie.

Toutefois, la deuxième vague de l'épidémie de COVID-19 est maintenant à nos portes. Nous devons apprendre à vivre avec le virus jusqu'à ce que nous disposions des moyens scientifiques de l'éradiquer. Pour réussir, il faudra de la persévérance, des politiques agiles qui protègent les plus vulnérables, une confiance continue dans les experts, et de la responsabilité individuelle. Mais je suis convaincu que nous pouvons le faire.

L'autre grand défi géopolitique qui se pose à nous concerne la Turquie.

À l'Assemblée générale l'an dernier, j'avais mis un point d'honneur à tendre la main de l'amitié et de la coopération au Président Erdogan. J'avais même parlé de ma volonté de servir de pont entre la Turquie et l'Europe.

Malheureusement, si la Grèce a mis confiance, dialogue et compréhension au cœur d'une politique étrangère fondée sur des valeurs, la Turquie a répondu par l'escalade, la provocation, la désinformation et l'agression. La Grèce a choisi la voie du dialogue de bonne foi, tandis que la Turquie a fait le choix de l'intransigeance.

Qu'on n'en doute pas : les agissements de la Turquie sapent le droit international et menacent la sécurité et la stabilité de la grande région de la Méditerranée orientale et de tous les États membres de l'Union européenne. L'Union européenne a indiqué très clairement que les mesures unilatérales ne resteraient pas sans réponse quand elles menaceraient les droits souverains des États membres.

Toutefois, en dépit des récents événements, je reste un optimiste. Chacun comprend que cette escalade constante des tensions ne peut pas continuer. Je refuse de croire qu'un partenariat entre voisins proches n'est pas possible. Il suffit de regarder l'accord récemment conclu entre Israël et les Émirats arabes unis. Deux pays amis de la Grèce, à présent amis l'un de l'autre. Des années de suspicion et d'animosité ont cédé la place à la coopération et à l'entente mutuelle.

Donc, rencontrons-nous, parlons, et cherchons une solution mutuellement acceptable. Donnons une chance à la diplomatie. Et si, au bout du compte, nous ne sommes toujours pas parvenus à tomber d'accord, nous devrions le moment venu nous en remettre à la sagesse de la cour internationale de La Haye.

Le début des pourparlers initiaux entre nos deux camps, annoncé il y a deux jours, est un pas dans la bonne direction. Si le Président Erdogan croit vraiment que l'ONU est un phare d'espoir et un bastion de la coopération mondiale, je l'exhorte dans ce cas à agir conformément aux valeurs de l'Organisation.

Mesdames et Messieurs,

Qu'en est-il alors des défis que j'ai soulignés à l'entame de ces observations ? Des défis comme les changements climatiques, la biodiversité, le développement durable et la migration. Des défis qui appellent une action aujourd'hui, non des discussions demain.

Une action comme celle qui fait passer la Grèce à l'énergie renouvelable au moment où nous parlons. Nous abandonnons progressivement le lignite – ou charbon brun – dans nos centrales électriques. En 2028, il appartiendra au passé. D'ici à ce que nous nous réunissions de nouveau l'an prochain à New York, nombre des plastiques à usage unique de la Grèce auront été interdits.

Le terrible incendie au camp de Moria, sur l'île de Lesbos, plus tôt ce mois-ci, a mis en lumière le gigantesque problème posé par la migration de masse, en particulier au niveau des frontières méridionales de l'Europe. La Grèce ne peut pas gérer seule la question. Nous recevons un soutien précieux du HCR et de l'OIM, mais nous devons être honnêtes. Bien que le nombre de migrants qui arrivent chez nous diminue, nos garde-côtes sauvent toujours chaque année des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants désespérés dans les eaux de la Méditerranée.

Il s'agit d'un échec collectif de la communauté internationale et nous devons tous en assumer la responsabilité. C'est pourquoi il nous faut faire davantage ensemble pour nous attaquer aux causes profondes de la migration : pauvreté, dénuement, incertitude

économique, exploitation, violence et guerre. À moins que nous ne remédiions à ces inégalités, le problème ne sera jamais complètement réglé.

Mesdames et Messieurs,

Ce que l'année écoulée m'a prouvé, c'est que la compétence et les valeurs sont des partenaires essentiels.

Le succès ne se mesure pas aux résultats de l'un de ces éléments aux dépens de l'autre, mais à la mise en œuvre des deux : la compétence et tout ce qui est associé à la production fiable de résultats ; les valeurs, autrement dit le cadre régissant la manière dont nous interagissons avec tolérance et compassion.

En conséquence, nous voyons l'émergence au sein de la nation d'une nouvelle confiance en soi, et un sentiment renouvelé de fierté en Grèce. Nous ne sommes plus vus à travers le prisme des renflouements et de l'austérité. Les Grecs rejettent les promesses vides, l'exploitation et le populisme, facteur de division.

Dans 75 ans, quand les enfants de nos enfants s'exprimeront ici à l'ONU, je pense qu'ils décriront un monde meilleur. Un monde où la technologie quantique aura révolutionné les soins de santé et notre propre biologie. Un monde où les carburants fossiles ne seront plus qu'une chose du passé. Un monde où l'égalité, les perspectives et la moralité guideront nos dirigeants.

Nous avons les ingrédients bruts devant nous aujourd'hui. Nous disposons de plus d'intelligence et de connaissances collectives que jamais auparavant dans l'histoire humaine. Toutefois, nous devons promouvoir les valeurs et la compétence afin de guider cette ressource, de la déployer aux fins de l'amélioration de notre monde. Après tout, nous n'en avons qu'un !

Pour ma part, je suis convaincu que nous pouvons y parvenir.

Merci de votre attention.

Annexe X**Allocution de M. Andrej Plenković, Premier Ministre de la République de Croatie**

[Original : anglais]

Monsieur le Président, Excellences,

Tout protocole respecté,

L'année 2020 restera dans l'histoire comme une année de crises et une année d'anniversaires.

Les crises ont été nombreuses, à commencer par la pandémie de COVID-19 et le ralentissement économique mondial qui en a résulté.

Elles nous ont clairement montré qu'il était plus pertinent que jamais de réaffirmer notre attachement collectif au multilatéralisme.

Les anniversaires sont également nombreux. Nous célébrons les 75 ans de l'ONU et les 25 ans de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, mais aussi de l'Accord de paix de Dayton.

Tous ces jalons de notre histoire collective nous rappellent ce que nous pouvons réaliser par l'action conjointe ; ce qu'il faut pour faire du monde un endroit meilleur.

J'aborderai tout d'abord la question la plus pressante du moment.

La crise de la COVID-19 constitue un test de résistance majeur pour le fonctionnement du multilatéralisme, tant régional que mondial, mais également pour la coopération bilatérale entre les nations.

Jamais, dans l'histoire de l'Organisation, nous n'avions tenu de débat de haut niveau de l'Assemblée générale comme celui-ci.

Cela suffit comme preuve de la « nouvelle normalité », des changements radicaux dans nos vies.

Nous apprenons à vivre avec la pandémie et ses conséquences.

Il ne faudrait pas que la réponse à cette crise aboutisse à plus de méfiance et d'isolationnisme au sein de la communauté internationale.

Au contraire, elle devrait avoir pour effet que nous soyons prêts à travailler ensemble, dans un véritable esprit de solidarité et de soutien mutuel.

La victoire sur la pandémie requiert une gouvernance responsable et inclusive, une coopération étroite et une mise en commun de nos ressources afin de renforcer nos systèmes de santé sous tension, et de sauver des vies, des emplois et des moyens de subsistance.

Des synergies au niveau régional, international et mondial sont indispensables pour absorber les effets médicaux et socioéconomiques de la crise.

C'est une leçon importante, et nous devons mieux en prendre conscience, mieux nous préparer dans les mois qui viennent, jusqu'à ce qu'un vaccin efficace ait été mis au point.

Le vaccin doit être disponible pour le plus grand nombre et nous ne devrions épargner aucun effort en ce sens.

La Croatie accueille positivement la résolution de l'Assemblée générale sur une action globale et coordonnée face à la pandémie de COVID-19, adoptée à une majorité écrasante.

Cette résolution démontre clairement la nécessité d'une approche mondiale conjointe face aux effets et aux conséquences de la pandémie.

La réponse la plus efficace à la pandémie consiste à mobiliser la volonté politique et les ressources financières qui s'imposent.

L'Union européenne l'a montré de la meilleure des manières en juillet, par l'intermédiaire des conclusions du Conseil européen.

La Croatie reconnaît le rôle essentiel de l'Organisation mondiale de la Santé.

Nous soulignons en particulier qu'il importe de conférer au vaccin contre la COVID-19 le statut de bien public mondial.

Il nous faut poursuivre l'examen de la performance de l'OMS, ainsi qu'une conversation inclusive au sujet du renforcement de cette organisation et de son financement, et des mesures de réforme envisageables.

Monsieur le Président,

Le relèvement économique après la crise et le renforcement des systèmes de santé ont constitué des priorités de la présidence croate du Conseil de l'Union européenne au premier semestre de 2020.

Aujourd'hui, près de trois mois après la fin de notre présidence, alors que la pandémie de COVID-19 se poursuit, la devise que nous avons retenue – « Une Europe forte dans un monde de défis » – se révèle bien choisie et plus d'actualité que jamais.

J'ajouterai qu'en plus de la crise de la COVID-19, la Croatie fait face aux conséquences d'un séisme dévastateur qui a touché Zagreb le 22 mars.

Je profite de l'occasion pour remercier tous les dirigeants mondiaux qui nous ont exprimé leur solidarité et fourni leur appui.

Les circonstances sans précédent que nous connaissons sont pour nous une occasion sans pareille de repenser le rôle mondial du multilatéralisme et de donner encore plus d'importance à une mondialisation ordonnée et à un ordre international fondé sur des règles.

Tout en protégeant le bien-être de nos citoyens, il est d'autant plus important, dans une période difficile comme celle-ci, que nous continuions à respecter et à défendre l'exigence de protection des droits humains et des libertés fondamentales, ainsi que le droit international et l'état de droit.

La Croatie est consciente qu'une approche fondée sur les droits de l'homme représente la seule manière d'aller de l'avant pour garantir que nul ne soit laissé de côté.

Monsieur le Président,

Aucune organisation n'est mieux placée que l'ONU pour la réalisation à l'échelle mondiale des objectifs associés à la coopération internationale ; par conséquent, nous devons la soutenir, financièrement et politiquement.

Pour honorer son engagement à faire preuve de solidarité, la Croatie participe à l'Équipe Europe, un plan d'intervention mondiale d'un montant de 36 milliards d'euros.

Cela aidera à soutenir les pays partenaires dans leur lutte contre la COVID-19.

Nous appuyons résolument le Plan de réponse humanitaire global COVID-19 de l'ONU et ses programmes, comme approche coordonnée pour trouver des solutions multilatérales à cette crise.

La Croatie a versé 400 000 euros au Fonds des Nations Unies pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement.

En outre, nous concourons aux efforts de l'OMS avec une contribution de 600 000 euros.

Monsieur le Président,

La pandémie de COVID-19 a sensiblement modifié le travail et les activités de tous les gouvernements du monde.

Destination touristique bien connue, la Croatie s'efforce prudemment de trouver un bon équilibre entre la santé de ses citoyens et l'ouverture de la saison touristique, afin de préserver les emplois et d'aider l'industrie du tourisme et son économie.

Notre travail commun sur la pleine mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Accord de Paris et la concrétisation des objectifs relatifs à la biodiversité qui ont été internationalement arrêtés sera crucial face aux chocs systémiques qui se produiront inévitablement à l'avenir.

L'UE a déjà pris l'engagement de transformer son économie et sa société afin de devenir le premier continent climatiquement neutre d'ici à 2050.

Nous voyons dans la croissance durable et sans effet sur le climat un élément essentiel de l'avenir non seulement de l'Europe mais plus généralement du monde entier.

Nous devons aussi préserver le multilatéralisme en matière de commerce afin de maintenir les chaînes de valeur mondiales sans obstruction et d'assurer des échanges efficaces en ce qui concerne les biens et services, et en particulier les produits médicaux.

La dématérialisation intelligente s'est révélée une des épines dorsales du fonctionnement de nos sociétés au plus fort de la pandémie, puisque nombre d'entreprises et de services, y compris dans le secteur public, ont basculé principalement ou entièrement vers la sphère numérique.

Nous avons besoin d'infrastructures numériques sûres et d'un Internet respectueux de l'environnement, étant donné que l'industrie informatique utilise déjà plus de 10 % de toute l'électricité – ce qui représente plus que l'énergie produite par toutes les centrales nucléaires du monde cumulées – et que cette part croît à un rythme exponentiel.

Par conséquent, pour rendre l'économie numérique durable et éviter qu'elle ne pose de nouveaux problèmes à l'avenir, il nous faut investir davantage dans ce domaine, tout en favorisant le recours aux énergies renouvelables, et nous doter d'un cadre juridique adapté pour réglementer ce secteur toujours plus important.

Malheureusement, la pandémie de COVID-19 a également ouvert la porte à la propagation d'une autre pandémie insidieuse mais moins flagrante.

L'émergence et la convergence de différents groupes et phénomènes qui prospèrent sur l'infox, le trolling, la désinformation délibérée, le manque d'éducation aux médias et l'ignorance générale sont vivement préoccupantes.

Les cyberattaques qui ont visé les institutions de santé luttant contre la pandémie sont particulièrement atterrantes.

Malheureusement, il n'y a pas de solution rapide. On ne trouvera aucun vaccin contre l'infox.

À cet égard, nous nous félicitons de l'attitude de plus en plus responsable des grandes entreprises de technologie et des principaux organes de presse.

Cela dit, il reste beaucoup à faire, et les acteurs publics comme privés doivent coopérer dans le cadre de cette démarche en vue de permettre aux sociétés de gagner en résilience face aux menaces hybrides et aux cyberattaques.

Nous ne devons pas non plus oublier les menaces et les dangers comme le terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive, ou encore la corruption et le trafic de stupéfiants.

Il ne faut pas que ces questions échappent à notre attention.

Monsieur le Président,

Nous commémorons un autre anniversaire important cette année, qui concerne la maîtrise des armements, à savoir le cinquantième anniversaire du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), notre précieux instrument multilatéral pour empêcher la prolifération nucléaire et parvenir au désarmement nucléaire.

En raison de la pandémie de COVID-19, nous avons dû repousser la Conférence d'examen du TNP de 2020 à une date ultérieure.

Étant donné que la Conférence d'examen de 2015 n'a pas permis de réunir un consensus sur une déclaration finale quant au fond, il est très important de tenir cette fois-ci une conférence qui soit couronnée de succès, en espérant que ce ne soit pas plus tard qu'au mois d'avril prochain.

Il est également primordial de ne pas ignorer la menace que représentent le commerce illicite et le détournement des armes légères et de petit calibre.

La Croatie occupe en 2020 la présidence de la plénière de l'Arrangement de Wassenaar, premier mécanisme mondial chargé du contrôle des exportations d'armes classiques et de biens et technologies sensibles à double usage.

Nous continuerons d'insister sur l'importance croissante d'une action multilatérale efficace en matière de lutte contre le transfert et l'accumulation illicites d'armements.

Je suis fier que, pour la toute première fois, la Croatie ait une candidate au poste de juge de la Cour internationale de Justice.

Pour les élections à venir cet automne, notre candidate est M^{me} Maja Seršić, professeure de droit international et vice-doyenne pour la coopération internationale de la faculté de droit de l'université de Zagreb.

Outre que ses qualités professionnelles ne sont plus à prouver, nous estimons que son élection serait également importante pour assurer une meilleure représentation des femmes et une participation plus équitable des États dans la composition de la Cour.

Dans mon discours de lundi, à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de l'ONU, j'ai mis l'accent sur la nécessité d'une réforme de l'Organisation.

Nous avons besoin que l'ONU soit prête pour le XXI^e siècle.

Pour cela, il nous faut poursuivre sa réforme et ne faire l'impasse sur rien dans cette entreprise, pas même la Charte des Nations Unies.

L'Organisation doit conserver ses valeurs et ses principes de base, qui ont présidé à sa création, mais elle doit aussi être le reflet des réalités et des besoins de notre temps.

De plus, nous sommes convaincus que nos valeurs partagées seront mieux préservées et défendues dans le cadre d'une coopération étroite entre l'ONU et d'autres organisations multilatérales telles que le Conseil de l'Europe, l'OSCE et l'OTAN.

Les changements qui interviennent sur la scène mondiale se font plus rapides et profonds. Ils nous touchent tous, en posant des problèmes qui appellent une réponse mondiale. Pour cela, nous devons investir davantage dans la solidarité et les partenariats.

Nous comprenons que les nouveaux affrontements géopolitiques façonneront la période à venir.

Dans ce contexte, nous devrions investir plus dans le dialogue, tout en réaffirmant notre allégeance aux solutions multilatérales, au respect du droit international et aux normes établies.

Dans un monde interdépendant, nous avons besoin d'un multilatéralisme qui bénéficie à tous et pas juste à certains.

La pandémie pourrait exacerber plus avant les conflits régionaux existants et les défis déjà présents pour ce qui a trait à la sécurité mondiale.

En conséquence, la Croatie souscrit sans réserve à l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial.

Monsieur le Président,

Comme je l'ai mentionné, certains des anniversaires de cette année se rapportent à l'Europe du Sud-Est.

L'Accord de paix de Dayton a été signé il y a 25 ans. Il a mis fin à la guerre la plus sanglante en Europe depuis la Deuxième Guerre mondiale, la guerre en Bosnie-Herzégovine.

Depuis lors, cette partie de l'Europe a profondément changé, pour le meilleur, mais il y a des problèmes qui demeurent et méritent toute notre attention.

La Croatie, qui est une des parties à l'Accord de paix de Dayton, considère que l'anniversaire de cet instrument devrait être servir à mener une réflexion sur ce qu'il a permis de réaliser, mais aussi sur la situation contemporaine en Bosnie-Herzégovine, de manière à mettre solidement ce pays important sur la voie de l'Europe.

Voisine et amie de ce pays, la Croatie éprouve un vif intérêt pour la stabilité et la prospérité en Bosnie-Herzégovine, au profit de tous ses peuples constitutifs et de tous ses citoyens.

La pleine égalité des Croates, l'un des trois peuples constitutifs de la Bosnie-Herzégovine, et leur bien-être, restent parmi nos grandes priorités – et en particulier

leur représentation légitime dans les institutions grâce à une loi électorale appropriée qui empêche toute ingénierie électorale.

Le Sommet de Zagreb s'est tenu il y a 20 ans.

Il a confirmé pour la première fois la perspective européenne de l'Europe du Sud-Est et ouvert la voie à l'adhésion des pays de la région à l'UE.

En mai de cette année, la Croatie a accueilli le deuxième Sommet de Zagreb, au cours duquel l'UE a réaffirmé son appui sans ambiguïté aux visées européennes des pays des Balkans occidentaux.

La perspective européenne des Balkans occidentaux est un moteur important des réformes politiques et économiques dans la région et contribue sensiblement à la paix, à la démocratie, à la prospérité et à la sécurité en Europe.

Quand on regarde en arrière, on constate que beaucoup a été accompli, que beaucoup de choses se sont améliorées. Pour l'avenir, dans l'intérêt de la stabilité de la région, une réconciliation sincère sera essentielle.

Elle doit impérativement être fondée sur la vérité et ancrée dans les faits, et il faudra retrouver toutes les personnes qui sont encore portées disparues et rendre la justice pour toutes les victimes.

Monsieur le Président,

Aujourd'hui, nombreux sont nos citoyens qui sont anxieux pour l'avenir.

Les incertitudes ne manquent pas, du caractère imprévisible des marchés aux périls des changements climatiques planétaires, qui seront le défi de ce siècle.

Étant donné que les océans jouent un rôle central dans la régulation du climat de la Terre, nous ne pouvons pas ignorer que les cinq années écoulées détiennent le record des températures océaniques les plus chaudes.

Le niveau de la mer n'avait pas changé au cours des deux derniers millénaires ; or, il est déjà monté d'environ 20 centimètres depuis 1900, et la hausse s'accélère de façon alarmante, menaçant beaucoup de nos zones et villes côtières.

La pollution des océans par les plastiques s'accroît aussi à une vitesse très préoccupante. Entre 8 et 14 millions de tonnes de plastiques finissent chaque année dans les océans et les mers du monde.

Nous ne pouvons plus rester sans réagir, hausser les épaules et détourner les yeux de cette réalité accablante.

Or ce n'est là qu'un des nombreux effets secondaires du réchauffement planétaire qui poussent à tirer la sonnette d'alarme pour notre planète, et, si nous n'agissons pas maintenant, les dégâts deviendront irréparables.

Nos citoyens comptent sur nous, dirigeants mondiaux, pour donner suite aux promesses de lendemains plus radieux pour eux et leurs enfants.

Par conséquent, unissons-nous en tant que nations et assumons notre responsabilité de créer un monde qui soit en meilleure santé, plus égal et durable pour les générations futures.

Merci.

Annexe XI

Allocution de M. Giuseppe Conte, Président du Conseil des ministres de la République italienne

[Original : italien ; texte anglais fourni par la délégation]

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Distingués représentants,
Mesdames et Messieurs,

Il y a 75 ans, sur les cendres d'un conflit mondial qui a dévasté nations et peuples, la naissance de l'Organisation des Nations Unies a marqué un nouveau départ pour l'histoire du monde, sur la base des valeurs partagées de liberté, de paix et de démocratie.

Aujourd'hui, nous sommes confrontés à une réalité tout aussi dramatique, même si elle est causée par des maux différents et sans précédent. Un ennemi invisible bouleverse nos vies et l'ensemble de nos habitudes. Il fait des victimes et étouffe l'économie mondiale, nous obligeant à interrompre nos relations sociales et à restreindre nos libertés.

La pandémie de COVID-19 frappe sans discrimination toutes les régions et tous les peuples du monde, mettant une fois de plus l'humanité à l'épreuve. Cette tragédie nous change, mais elle nous offre aussi l'occasion d'un « nouveau départ » – qu'il nous appartient de saisir : après ces mois de souffrance, nous nous regardons différemment les uns les autres, dans les yeux, en faisant appel à un nouveau sens de la réciprocité et à un esprit de solidarité renouvelé.

L'Italie a été le premier pays d'Europe et d'Occident à affronter l'urgence à grande échelle. Notre pays est devenu le symbole d'un effort collectif – un effort humain, avant d'être un effort sanitaire ou politique, qui a ensuite profité à l'ensemble de la communauté internationale.

Pendant les semaines les plus traumatisantes de l'urgence, l'Italie a pu constater par elle-même le soutien et l'amitié de la communauté internationale. Nombreuses ont été les manifestations de solidarité et d'assistance et plusieurs, je tiens à le souligner, ont été les preuves de la force, de la résilience et du courage de mes concitoyens à qui, y compris à l'Assemblée générale, je me sens le devoir de dire « merci » pour l'extraordinaire responsabilité dont ils ont fait montre.

Notre pays a surmonté, avec détermination, la phase la plus aiguë de l'urgence sanitaire, en s'appuyant sur l'expérience acquise directement sur le terrain, en première ligne, dans les couloirs des hôpitaux et les laboratoires de recherche. Des efforts que nous souhaitons aujourd'hui partager dans un système multilatéral revitalisé, avec l'ONU à son centre, pour concrétiser l'idée d'un monde apte à relever les défis posés par la pandémie.

Dès le début, nous avons proposé la création d'une alliance internationale dans la lutte contre la COVID-19. Cette initiative a permis de mobiliser, en un temps record, plus de 40 milliards d'euros comme réponse globale de l'Union européenne à la crise, notamment pour garantir un accès égal et universel à un vaccin, à un diagnostic et à un

traitement. L'Italie considère que ce sont des biens publics mondiaux, avec l'objectif de ne laisser personne de côté. Nous nous sommes employés dans toutes les grandes instances internationales et dans les principaux cadres de gouvernance mondiale à apporter une réponse multilatérale dans les secteurs de la santé et de l'économie, sous la forme de mesures extraordinaires.

L'enseignement que notre communauté nationale a tiré de cette expérience difficile est très simple dans toute sa complexité : la santé est un bien commun, inaliénable, et à ce titre, elle doit être garantie pour chaque femme et chaque homme de la planète.

Aujourd'hui, je suis fier que l'Italie, avec ses scientifiques, ses chercheurs et ses entreprises, soit à la tête de certains des projets les plus avancés en matière de recherche sur les vaccins. Je suis aussi particulièrement fier de dire que notre contribution et notre recherche constitueront un patrimoine collectif – le vaccin sera mis à la disposition de tous les peuples. Nous ne pouvons pas nous permettre d'envisager l'avenir de notre planète et de nos enfants avec égoïsme, en ignorant le fait que les soins de santé risquent de devenir un luxe dans de trop nombreuses régions du monde.

L'espoir de vaincre bientôt cette pandémie ne doit pas coïncider avec le souhait de revenir à l'ancienne notion de « normalité ». Nous devons vouloir plus, imaginer et réinventer un monde différent – parce que la réalité précédente n'était pas la meilleure possible, elle était perfectible. Le défi pour chacun d'entre nous est d'améliorer ce que nous sommes : c'est la leçon de vie que la pandémie a inscrite à notre programme. L'ignorer et tourner la page sans y faire face serait une erreur impardonnable.

L'Union européenne a conscience de l'ampleur du défi : repenser notre monde, le rendre plus durable, plus vert, plus numérique, plus inclusif. L'instrument de relance « Next Generation EU », ainsi que les mesures prises par la Banque centrale européenne, représentent une occasion historique de considérer l'Europe comme un guide indispensable de notre partenariat mondial pour un nouvel avenir.

L'annonce faite la semaine dernière par Ursula von der Leyen, Présidente de la Commission européenne, de la tenue d'un « Sommet mondial de la santé » en Italie en 2021 – précisément pendant la présidence italienne du G20 – atteste de notre détermination à obtenir des résultats.

Ce sera un moment de coordination mais aussi une manifestation tangible d'une cohésion multilatérale renouvelée, fondée sur la recherche du bien-être collectif. Un pas décisif en ce qui concerne le rôle crucial que joue la coopération internationale, dans laquelle nous plaçons nos plus grands espoirs.

C'est dans cet esprit que l'Italie propose aujourd'hui une approche inspirée par « l'éthique de la vulnérabilité », qui appelle tous les membres de la communauté internationale à s'acquitter de la part de responsabilité collective qui leur incombe s'agissant des « biens publics mondiaux », tels que les droits fondamentaux de l'homme, la santé, l'éducation, la durabilité, la résilience sociale et institutionnelle.

Monsieur le Président,

Nous sommes bien conscients de la responsabilité qui, avec la présidence du G20, sera confiée à notre pays s'agissant de guider les efforts mondiaux. Surtout, nous ne pouvons ignorer ce moment particulier de l'histoire que vit la communauté internationale, auquel s'ajouteront les travaux que nous mènerons dans cette auguste Assemblée.

Nous sommes fermement convaincus que le prochain G20 en Italie peut être l'occasion d'un renouveau collectif, le moment de consolider ce sentiment de communauté que chaque nation a nourri dans les heures les plus sombres de la pandémie. Nous pouvons tirer parti de la synergie et de la fraternité nécessaires pour transformer la tragédie de ce qui s'est passé en une occasion de renaissance et de régénération. Nous pouvons imaginer, ensemble, un Nouvel Humanisme qui mette l'homme en son centre.

Le programme de l'Italie sera axé sur les Personnes, la Planète et la Prospérité. C'est ce que nous appelons les trois P. Nous souhaitons saisir les opportunités de changement en cherchant avant tout à combattre l'injustice et l'iniquité, car une société plus équitable et plus inclusive n'est pas seulement plus juste, elle est aussi plus prospère et, globalement, plus démocratique.

Une attention particulière sera accordée à « l'autonomisation » des femmes, aux petites et moyennes entreprises, aux travailleurs précaires. L'accès à la technologie numérique, qui a trop longtemps été une source d'inégalités, doit devenir un moteur de croissance inclusive, offrant des possibilités à tous.

Ces efforts s'inscriront dans le cadre des deux piliers que sont le Programme 2030 et l'Accord de Paris. Nous allons promouvoir une croissance durable, inclusive et résiliente. La pandémie a ouvert de nouveaux horizons en ce qui concerne les stratégies de lutte contre les changements climatiques et la protection de l'environnement.

Nous devons travailler ensemble pour que nos ambitions renouvelées concernant les changements climatiques ne soient pas déconnectées de la promotion des investissements et des politiques de relance socioéconomique. Le « pacte vert » pour l'Europe est plus que jamais nécessaire pour relever ce défi de la transition verte.

La préservation de la biodiversité, la protection des océans et l'inversion de l'érosion des sols sont des éléments essentiels de la lutte contre les changements climatiques. Par conséquent, ils doivent tous être intégrés dans le cadre d'un récit commun partagé. Les rendez-vous importants que sont la réunion de haut niveau sur l'action climatique et le Sommet sur la biodiversité, en marge de la semaine ministérielle, nous permettront de nous engager afin d'assurer une reprise durable.

Notre partenariat avec le Royaume-Uni en vue de l'organisation de la vingt-sixième Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques réaffirmera le rôle de l'Italie dans ce domaine. Nous nous attacherons en particulier à accroître la participation des jeunes au débat sur la lutte contre les changements climatiques : l'édification de leur monde, le monde de demain, commence aujourd'hui. C'est pourquoi nous organiserons l'année prochaine en Italie l'événement « Youth4Climate », dans le cadre de la COP26.

Nous souhaitons faire entendre la voix des jeunes et leurs propositions, comprendre leurs besoins, tirer parti de l'appel qui a retenti l'année dernière sur les places publiques des villes du monde entier. Il n'est pas uniquement question d'inclusion et de justice intergénérationnelle – des principes qui sont, entre autres, inscrits dans l'Accord de Paris. Nous estimons qu'il s'agit d'un impératif moral. Dans cet esprit, l'Italie soutient ses pays partenaires, et en particulier ceux qui en ont le plus besoin, pour bâtir ensemble un avenir résilient face aux changements climatiques et où les ressources sont utilisées de manière efficiente.

La société que nous voulons reconstruire au lendemain de la pandémie doit donner la priorité à la promotion et à la protection de la dignité humaine, sous toutes ses formes, sans distinction, sans exclusion. À cette fin, l'Italie continuera de placer au centre de son action de politique étrangère la protection des droits de l'homme inaliénables dans toutes les instances internationales, à commencer par le mandat qu'elle remplit actuellement au sein du Conseil des droits de l'homme, comme preuve tangible de son engagement actif.

Nos initiatives distinctes dans ce domaine sont traditionnellement orientées vers l'abolition de la peine capitale. Cette année, une huitième résolution pour un moratoire universel contre la peine de mort sera soumise à l'Assemblée générale. Je rappelle que la peine de mort a été abolie pour la première fois dans l'histoire du monde en 1786, par le Grand-Duché de Toscane. Cette sensibilité fait partie de notre tradition historique. En effet, le premier projet de résolution pour un moratoire universel a été déposé précisément par l'Italie en 2007. Cette bataille – je le disais – est notre héritage culturel et notre identité civique nationale. Nous espérons que cette résolution mobilisera un consensus encore plus large.

Cependant, nous ne pourrions pas poursuivre l'objectif d'une société fondée sur le respect des droits de l'homme si nous ne donnons pas la priorité aux droits des femmes. La crise sanitaire a mis bien en évidence la vulnérabilité, la discrimination, les abus et la violence que les femmes subissent encore aujourd'hui dans le monde entier. Mais la crise et l'urgence ont également mis en lumière leur force et le rôle inestimable et irremplaçable qu'elles jouent. Cette année, nous célébrons un anniversaire important : 25 années se sont écoulées depuis la quatrième Conférence mondiale sur les femmes tenue à Beijing. Ce doit être l'occasion de faire le bilan des succès, mais aussi de poursuivre le travail supplémentaire qui doit être accompli pour tenir nos engagements communs en vue d'une égalité complète et effective entre les sexes.

Monsieur le Président,

Dans de nombreuses régions du monde, la pandémie est apparue dans des situations de conflit et de crise grave, avec des conséquences potentiellement dévastatrices. C'est pourquoi nous avons immédiatement soutenu l'appel, lancé par Le Secrétaire général António Guterres en mars pour un « cessez-le-feu mondial ».

L'Italie est fermement convaincue que les questions de paix et de sécurité doivent être abordées sous le prisme de la prévention, de la médiation et de la consolidation de la paix. Les situations de conflit exigent une approche multidimensionnelle comprenant le développement, la politique, la culture, la justice et les droits de l'homme. Nous devons redonner la priorité à la politique, la politique avec un P majuscule, à la diplomatie, au dialogue et – qu'il me soit permis de le souligner, en raison de ma formation juridique – au droit international par rapport options militaires. Nous devons le faire non seulement pour répondre à nos aspirations naturelles à la paix, mais aussi parce que l'histoire – la plus récente, plus que les chapitres précédents – montre que le recours aux armes n'est pas viable.

Par conséquent, nous soutenons indéfectiblement l'ONU dans la promotion des processus de stabilisation, en investissant tout notre capital politique, et en contribuant de manière déterminée et concrète aux initiatives de maintien de la paix du Secrétaire général. Cette action répond à l'instabilité généralisée qui, malheureusement, continue d'affliger toute la région de la Grande Méditerranée, s'étend à l'est jusqu'à

l'Afghanistan et touche de plus en plus directement le Sahel et la Corne de l'Afrique, au sud. Dans cette région vaste et complexe, l'Italie continuera d'apporter une contribution proactive et multidimensionnelle en matière de paix, de sécurité et de développement.

Aujourd'hui, nous pouvons regarder avec espoir les progrès timides mais encourageants enregistrés dans le processus de paix en Libye. Ses chances de succès sont liées à deux facteurs : le respect de l'appropriation par le peuple libyen d'une solution inclusive et le rôle essentiel de médiation de l'ONU. Nous devons mettre fin aux ingérences et interventions extérieures.

Malgré sa fragilité, le cessez-le-feu a enfin rouvert un espace de dialogue entre les Libyens et les récents pourparlers de Montreux envoient un signal fort que nous devons écouter et préserver. Il n'y a pas de meilleur moyen de maintenir la paix que de montrer ses avantages aux peuples qui sont directement touchés par le conflit. C'est pourquoi la prochaine étape à franchir en Libye sera de permettre la reprise de la production pétrolière dans tout le pays en faisant la promotion d'une gestion équitable des ressources au profit de l'ensemble, et je dis bien l'ensemble, de la population libyenne.

Il faut continuer de soutenir les initiatives humanitaires qui, grâce au travail inestimable des institutions de l'ONU et au soutien résolu de l'Italie, touchent toutes les régions du pays, car elles sont complémentaires à la voie vers une solution politique – la seule solution qui puisse garantir une paix et une stabilité durables pour la Libye.

Il y a un peu plus de deux semaines, je me suis rendu au Liban pour témoigner personnellement de la solidarité de l'Italie envers un peuple qui, en pleine crise économique, politique et sanitaire, s'est trouvé aux prises avec l'horrible tragédie qui a frappé Beyrouth le 4 août dernier. J'ai également souhaité encourager ses institutions à continuer de prendre en compte la demande du peuple libanais pour des réformes qui ne peuvent plus attendre.

L'Italie s'est immédiatement placée en première ligne de l'effort collectif mené par l'ONU pour faire face à l'urgence en cours et soutenir la reconstruction future. L'Italie continuera de le faire, en contribuant aux efforts de stabilisation menés par la mission de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban qui est actuellement sous commandement italien.

Parmi les effets négatifs de la pandémie dans les zones de crise, on peut citer l'aggravation des vulnérabilités des migrants, déjà très importantes. Les flux migratoires irréguliers constituent un défi mondial et, en tant que tels, ne peuvent être résolus que par une réponse multilatérale de la communauté internationale. Il faut une action structurée autour des principes de solidarité et de responsabilité et fondée sur des partenariats avec les pays d'origine, de transit et de destination de ces flux.

Par conséquent, il faut une action collective contre les réseaux de trafiquants d'êtres humains. Dans le même temps, nous devons nourrir une vision à long terme qui commence par remonter aux causes profondes de ces mouvements. L'Italie, en tant que pays d'entrée dans l'Union européenne, est une fois de plus en première ligne pour soutenir un changement de perspective conduisant à une gouvernance européenne à plusieurs niveaux, fondée sur une véritable solidarité, et au développement de voies sûres pour l'immigration légale.

Monsieur le Président,

Nous devons veiller à ce que l'Organisation remplisse son mandat de la meilleure manière possible, concrétisant les principes fondateurs inscrits dans sa Charte, qui sont encore aujourd'hui un point de référence essentiel pour la communauté

internationale, en nous mobilisant en faveur du processus de réforme du Conseil de sécurité de l'ONU. Nous devons rendre ce processus plus démocratique, plus efficace et plus représentatif de l'ensemble des Membres de l'ONU.

L'ennemi invisible d'aujourd'hui n'a pas encore été vaincu et continue de faire des victimes et de susciter des incertitudes. La pandémie a mis en lumière nos faiblesses, mais aussi notre force en tant que communauté internationale.

Elle nous a appris que ce n'est qu'ensemble que nous pouvons tourner cette page sombre. Il est temps, une fois de plus, de nous lancer dans un nouveau voyage. Il est temps de faire preuve de courage et de vision, comme il y a 75 ans. Aussi, renouvelons tous notre engagement à travailler ensemble pour bâtir l'avenir de nos enfants.

Je vous remercie.

Annexe XII

Allocution de M. Nikol Pashinyan, Premier Ministre de la République d'Arménie

[Original : anglais]

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Cette année, nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies, qui est née des cendres de la Deuxième Guerre mondiale. Nous nous souvenons du sacrifice de nos grands-parents, des épreuves endurées pour la paix et l'avenir de l'humanité.

Aujourd'hui, pour la première fois, l'Assemblée générale des Nations Unies se tient dans un format virtuel. Aussi inconfortable et indésirable soit-elle, la session organisée dans ce format confirme la détermination de l'humanité à poursuivre la coopération, elle témoigne de notre dévouement et de notre engagement envers les Nations Unies et la coopération multilatérale.

En effet, la pandémie a un impact sans précédent sur tous les aspects de la vie humaine. Pour relever les défis mondiaux, il faut que tous les États s'engagent à nouveau en faveur d'un multilatéralisme efficace et d'une coopération internationale, le rôle central étant joué par l'Organisation des Nations Unies.

Nous reconnaissons le rôle primordial que joue l'ONU, en particulier l'Organisation mondiale de la Santé et le Programme des Nations Unies pour le développement, dans la riposte mondiale à la COVID-19. Nous sommes reconnaissants à tous les pays partenaires qui ont soutenu l'Arménie et, quant à nous, nous avons apporté de l'aide à nos amis. Cet effort collectif est une manifestation importante de la solidarité internationale.

Dans l'esprit de notre engagement collectif à ne laisser personne de côté, nous partageons la conviction qu'un accès équitable à tous les produits et technologies sanitaires essentiels pour combattre le virus est une priorité mondiale et que personne, y compris celles et ceux qui vivent dans des zones de conflit, ne doit être privé des remèdes permettant d'atténuer l'impact de la COVID-19 ou y avoir un accès limité.

De même, les vaccins contre la COVID-19 sont un bien public mondial et doivent être accessibles et abordables pour tous les peuples, sans discrimination d'aucune sorte.

Je tiens à souligner une fois de plus le soutien sans équivoque de l'Arménie à l'appel du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu mondial et à la résolution 2532 (2020) du Conseil de sécurité de l'ONU sur la COVID-19, qui exige une cessation générale et immédiate des hostilités dans toutes les situations.

Mesdames et Messieurs,

Alors que les efforts mondiaux visaient à faire face à la COVID-19, nous avons été témoins de tentatives déplorables de déstabilisation de la paix et de la sécurité dans notre région. En juillet dernier, l'Azerbaïdjan a commis un nouvel acte d'agression. Les forces armées azerbaïdjanaises ont lancé une offensive militaire dans la région arménienne de Tavouch, à la frontière arméno-azerbaïdjanaise.

L'Arménie avait appelé à une désescalade immédiate et accepté de mettre fin aux hostilités quelques heures après leur déclenchement, mais l'Azerbaïdjan a continué de cibler la population civile et les infrastructures, et d'attaquer les zones frontalières de l'Arménie en employant l'artillerie, de l'armement lourd, des drones et de grandes unités d'infanterie. En outre, les autorités azerbaïdjanaises ont également intensifié leurs menaces de guerre, qui ont franchi toutes les frontières imaginables d'un monde civilisé. Le Ministère de la défense azerbaïdjanais a même menacé de lancer une frappe de missile sur la centrale nucléaire d'Arménie, ce qui équivaut à une menace de « terrorisme nucléaire ».

Les batailles de juillet ont brisé le mythe de la supériorité militaire de l'Azerbaïdjan et validé l'évidence, à savoir qu'il n'y a pas de solution militaire au conflit du Haut-Karabakh. Il est grand temps que les dirigeants azerbaïdjanais reconnaissent ce fait et renoncent à recourir à l'emploi et à la menace de la force dans le cadre du règlement du conflit.

L'Arménie réaffirme son attachement à un règlement exclusivement pacifique du conflit du Haut-Karabakh. Le droit à l'autodétermination du peuple du Haut-Karabakh est un fondement du processus de paix, qui est reconnu par la communauté internationale et les médiateurs internationaux, notamment les Coprésidents du Groupe de Minsk de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). En vertu de ce droit, le peuple du Haut-Karabakh doit pouvoir déterminer son statut sans restriction. À cette fin, leurs autorités élues doivent pouvoir prendre part aux négociations. Les aspirations et les besoins des personnes vivant dans la zone de conflit doivent devenir la priorité du programme de négociation.

Assurer la sécurité globale des habitants de l'Artsakh qui ont été exposés à des menaces physiques à leur existence et à leur sécurité est une autre priorité essentielle pour l'Arménie.

La liberté, la démocratie et le respect des droits fondamentaux de l'homme font partie intégrante d'un climat propice à un règlement durable et global du conflit. Seuls des gouvernements légitimement élus peuvent véritablement exprimer les intérêts de leur peuple et s'orienter vers un compromis. Les autorités azerbaïdjanaises ont régulièrement utilisé le conflit pour légitimer leur longue mainmise sur le pouvoir. Depuis des décennies, l'Arménie et les Arméniens sont pour les dirigeants de l'Azerbaïdjan des ennemis utiles pour justifier le faible niveau de vie, l'absence de démocratie et les violations systématiques des droits de l'homme dans leur pays.

Le cessez-le-feu doit être renforcé par des actes concrets sur le terrain. Il est essentiel à cet égard de renoncer à la rhétorique belliqueuse et aux discours de haine, d'étendre la présence des observateurs de l'OSCE sur la ligne de contact et les frontières, d'établir un mécanisme d'enquête sur les violations du cessez-le-feu et de mettre en place des lignes de communication directes entre les commandants sur le terrain.

Mesdames et Messieurs,

Durant l'escalade de juillet, les appels de la communauté internationale concernaient principalement le respect du cessez-le-feu, le dialogue et la retenue. Cependant, dans la droite ligne de ses politiques déstabilisatrices de projection de puissance dans d'autres régions voisines, notamment la Méditerranée orientale, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, la Turquie n'a pas ménagé ses efforts pour alimenter les tensions dans le Caucase du Sud également. Avec son soutien unilatéral

à l'Azerbaïdjan et l'expansion de sa présence militaire dans ce pays, la Turquie compromet les efforts de paix et de stabilité dans la région, ainsi que les efforts consentis à cette fin par les Coprésidents du Groupe de Minsk de l'OSCE. La Turquie menace directement l'Arménie et affiche une attitude militaire agressive en organisant des exercices militaires conjoints provocateurs avec l'Azerbaïdjan dans le voisinage immédiat de l'Arménie et du Haut-Karabakh. La Turquie fonde sa politique dans notre région sur des traditions de parenté, l'exploitation des conflits, la justification du génocide arménien et l'impunité de ce crime. La Turquie représente une menace pour la sécurité de l'Arménie et de la région. Dans ce contexte, l'Arménie continuera de prendre une part active aux efforts régionaux et internationaux visant à maintenir la paix et la sécurité par le dialogue et la coopération.

Excellences,

Malgré les défis auxquels nous sommes confrontés cette année, l'Arménie continue de collaborer aux opérations internationales de préservation de la paix et de la sécurité internationales. Les soldats de la paix arméniens servant au Liban, au Mali, au Kosovo et en Afghanistan contribuent à la sécurité et à la stabilité dans ces pays. Nous sommes prêts à élargir notre participation aux opérations de maintien de la paix menées sous les auspices de l'ONU.

Mesdames et Messieurs

L'Arménie accorde la priorité à la mise en œuvre effective du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le 10 juillet 2020, l'Arménie a présenté son deuxième examen national volontaire des objectifs de développement durable. Le thème du Forum politique de haut niveau de cette année, à savoir «Action accélérée et solutions transformatrices», reflète parfaitement les priorités et les politiques nationales de l'Arménie des deux dernières années, depuis la Révolution de velours non violente de 2018.

Fort du mandat populaire, notre gouvernement est très déterminé à faire avancer des réformes ambitieuses, visant à construire une société démocratique compétitive et inclusive dotée d'institutions fortes. Le programme de réforme englobe tous les domaines de la vie publique et met l'accent sur les droits de l'homme, l'état de droit, la lutte contre la corruption, l'indépendance du système judiciaire et l'amélioration de l'administration publique. Nous poursuivons un développement économique et social à grande échelle, et nous nous appuyons sur des normes élevées en matière de technologie, d'environnement et d'éducation. Cette semaine, mon gouvernement a lancé la Stratégie de transformation de l'Arménie à l'horizon 2050, avec 16 méga-objectifs, reposant sur une vision audacieuse de la modernité et du progrès.

Mesdames et Messieurs,

À l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de l'ONU, nous sommes contraints de reconnaître les nombreux obstacles actuels à la dignité humaine et au respect des droits de l'homme. En tant que membre du Conseil des droits de l'homme, l'Arménie continuera de contribuer fortement à la coopération internationale aux fins de la protection et de la promotion de tous les droits de l'homme.

Tant dans sa politique intérieure que dans son programme de politique étrangère, l'Arménie insiste sur l'importance de promouvoir l'égalité des droits et la participation active des femmes et des jeunes à la vie politique et publique.

La protection des droits des femmes dans les zones de conflit et leur participation à toutes les étapes du règlement des différends sont essentielles. L'application des dispositions de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité de l'ONU figure parmi les priorités importantes de notre gouvernement.

La prévention des génocides est une priorité permanente pour l'Arménie. En tant que nation ayant enduré les horreurs du génocide, nous avons la responsabilité morale devant l'humanité de préserver la mémoire des victimes de génocides et de contribuer aux efforts de la communauté internationale visant à prévenir la répétition de crimes horribles. Nous apprécions également le soutien international exprimé fermement au Conseil des droits de l'homme s'agissant des efforts que l'Arménie fournit pour faire avancer un programme international de prévention efficace.

L'Arménie fait la promotion de cadres de dialogue inclusif entre les gouvernements, les parlements, les organisations internationales, les universités et la société civile sur le programme de prévention du génocide. Le Forum mondial contre le crime de génocide, qui s'est tenu en Arménie, est devenu l'une de ces cadres de dialogue réguliers.

Excellences, Mesdames et Messieurs

Le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies est l'occasion idéale de réaffirmer la force de ses trois piliers interconnectés que sont la paix, le développement et les droits de l'homme. Les conflits en cours, la persistance du radicalisme et de l'intolérance, les défis transnationaux et mondiaux révèlent sans cesse nos vulnérabilités collectives et notre interdépendance. Comme toujours, il nous faut un multilatéralisme efficace et, par conséquent, une Organisation forte et réformée pour un avenir meilleur, et la paix et la sécurité pour les générations à venir.

Je vous remercie !

Annexe XIII**Allocution de M. Imran Khan, Premier Ministre de la République islamique du Pakistan**

[Original : anglais]

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général Guterres, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je suis honoré de prendre de nouveau la parole devant l'Assemblée générale des Nations Unies.

Je félicite S. E. M. Volkan Bozkir pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quinzième session.

Nous nous félicitons également de la compétence avec laquelle le Président sortant, S. E. M. Tijjani Muhammad-Bande, a dirigé les travaux, en particulier pendant la crise de la COVID-19.

Nous saluons le leadership du Secrétaire général António Guterres en cette période troublée.

Monsieur le Président,

Depuis que mon gouvernement est entré en fonction, notre effort constant a été de transformer fondamentalement le Pakistan.

Nous envisageons que le « Naya Pakistan » soit modelé sur les principes de l'État de Médine, établi par notre Saint Prophète (Que la paix soit sur lui).

Une société juste et humaine où toutes les politiques du Gouvernement visent à sortir nos citoyens de la pauvreté et à instaurer une distribution juste et équitable.

Pour atteindre cet objectif, nous avons besoin de paix et de stabilité. Par conséquent, notre politique étrangère vise à vivre en paix avec nos voisins et à régler les différends par le dialogue.

Monsieur le Président,

Le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies est une étape extrêmement importante, car il s'agit de la seule instance au monde qui peut nous aider à atteindre l'objectif de paix et de stabilité dans notre région. C'est également le moment pour nous de nous demander si, en tant que Nations Unies, nous avons été capables de réaliser la promesse que nous avons collectivement faite à nos peuples.

Aujourd'hui, les fondements de l'« ordre mondial » – le non-recours unilatéral à la menace ou à l'emploi de la force, l'autodétermination des peuples, l'égalité souveraine et l'intégrité territoriale des États, la non-ingérence dans leurs affaires intérieures, la coopération internationale – sont systématiquement érodés.

Les accords internationaux sont bafoués et ignorés.

La reprise des rivalités entre grandes puissances conduit à une nouvelle course aux armements.

Les conflits prolifèrent et s'intensifient.

L'occupation militaire et les annexions illégales suppriment le droit des êtres humains à l'autodétermination.

Selon l'éminent professeur Noam Chomsky, l'humanité est encore plus menacée qu'elle ne l'était avant les Première et Deuxième Guerres mondiales au siècle dernier en raison de la menace accrue de guerre nucléaire, des changements climatiques et, malheureusement, de la montée des régimes autoritaires. Nous devons nous unir pour prévenir une telle catastrophe.

Nous pensons que la coopération doit être la locomotive des relations internationales, conformément aux principes du droit international, et non le conflit et la force.

Nous devons tous réaffirmer avec force notre soutien au multilatéralisme.

Monsieur le Président,

La pandémie de COVID-19 illustre l'unité de l'humanité. Dans le monde interconnecté qui est le nôtre, personne n'est en sécurité si tout le monde n'est pas en sécurité.

Le confinement auquel on a eu recours dans le cadre de la lutte contre la pandémie a déclenché la pire récession depuis la Grande Dépression du siècle dernier. Les pays les plus pauvres et les pauvres de tous les pays sont les plus durement touchés.

Au Pakistan, nous avons très vite compris que si nous imposions un confinement strict, semblable à celui que plusieurs pays riches ont imposé, plus de personnes mourraient de faim qu'à cause du virus.

Par conséquent, nous avons adopté une politique de « confinement intelligent ». Tout en mettant l'accent sur les zones à forte incidence du virus, nous avons immédiatement ouvert notre secteur agricole et ensuite le secteur de la construction, qui était le plus grand employeur.

Dans le même temps, et ce malgré les contraintes financières, mon gouvernement a déboursé un montant record de 8 milliards de dollars destinés à nos services de santé, en plus de soutenir les ménages les plus pauvres et les plus vulnérables avec des paiements directs en espèces grâce au programme Ehsaas et à des subventions aux petites entreprises.

Même si notre « confinement intelligent » a été fortement critiqué au début, par la grâce d'Allah le Tout-Puissant, nous avons réussi à contrôler le virus et à stabiliser notre économie, mais surtout, nous avons pu protéger la frange la plus pauvre de la société contre les pires conséquences de ce confinement.

Aujourd'hui, la réponse du Pakistan est citée parmi les réussites en matière de contrôle de la pandémie et de riposte à celle-ci. Cependant, comme aucun pays aujourd'hui, nous ne sommes pas encore sortis de l'auberge.

Monsieur le Président,

Il était évident dès le départ que les pays en développement auraient besoin d'une marge de manœuvre budgétaire pour répondre à la crise de la COVID et s'en remettre.

L'allègement de la dette est l'un des meilleurs moyens de créer cette marge de manœuvre budgétaire pour les pays en développement. C'est pourquoi, au début du mois d'avril, j'ai lancé un appel en faveur d'une « Initiative mondiale sur l'allègement de la dette ».

Nous apprécions l'initiative officielle de suspension de la dette du G20 et le financement d'urgence et rapide offert par le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement et les institutions des Nations Unies.

Mais, cela ne suffit pas.

Le FMI a estimé que les pays en développement auront besoin de plus de 2 500 milliards de dollars pour répondre à la crise et s'en remettre.

La suspension officielle de la dette devra être prolongée et étendue.

Des mesures supplémentaires d'allègement de la dette seront également nécessaires.

Les banques de développement multilatérales doivent garantir des flux financiers suffisants.

Les pays riches ont généré plus de 10 000 milliards de dollars pour financer leur propre riposte et leur propre redressement. Ils doivent soutenir la création d'au moins 500 milliards de dollars en nouveaux droits de tirage spéciaux pour le monde en développement.

Monsieur le Président,

Dans mon allocution devant l'Assemblée générale l'année dernière, j'avais rappelé les énormes dégâts causés par les flux financiers illicites des pays en développement vers les pays riches et les paradis fiscaux offshore. Ils causent l'appauvrissement des pays en développement. Des fonds qui peuvent être utilisés pour le développement humain sont détournés par des élites corrompues, et la perte de devises étrangères entraîne une dépréciation de la monnaie qui, à son tour, conduit à l'inflation et à la pauvreté.

La quête visant à récupérer ces ressources volées est presque impossible, étant donné la lourdeur des procédures. De plus, les puissants auteurs de blanchiment d'argent ont accès aux meilleurs avocats. Et malheureusement, parce qu'ils en sont les bénéficiaires, il y a un manque de volonté politique de la part des pays riches de freiner cette activité criminelle.

Monsieur le Président,

Si l'on ne s'attaque pas à ce phénomène, il continuera d'accentuer l'inégalité entre les nations riches et les nations pauvres et finira par déclencher une crise mondiale bien plus grave que celle que représente actuellement la question des migrations.

Les États riches ne peuvent pas prétendre défendre les droits de l'homme et la justice alors qu'ils offrent un sanctuaire aux personnes qui se livrent au blanchiment d'argent et aux fruits de leur spoliation et qu'ils les protègent.

Il existe des régimes solides de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. J'invite l'Assemblée à prendre la tête des efforts visant à mettre en place un cadre mondial pour endiguer les flux financiers illicites et assurer le rapatriement rapide des richesses volées.

Il est important de comprendre que le volume d'aide qui va des pays riches vers le monde en développement est minuscule comparé aux sorties massives effectuées par nos élites corrompues.

Monsieur le Président,

Cette année, je dois à nouveau rappeler la menace qui pèse sur l'humanité en raison des changements climatiques. Des incendies sans précédent observés en Australie, en Sibérie, en Californie et au Brésil, des inondations sans précédent dans diverses régions du monde et des températures record même dans le cercle arctique. Tout cela doit nous inquiéter pour les générations futures.

Les engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris doivent être respectés, en particulier celui de mobiliser 100 milliards de dollars par an pour financer la lutte contre les changements climatiques.

La contribution du Pakistan aux émissions de carbone est minime, mais ce pays est l'un des plus touchés par les changements climatiques. Nous avons décidé de montrer l'exemple, car nous considérons que la lutte contre les changements climatiques est une responsabilité universelle.

Nous avons lancé un programme extrêmement ambitieux visant à planter 10 milliards d'arbres au cours des trois prochaines années afin de contribuer à l'atténuation des effets des changements climatiques.

Monsieur le Président,

La pandémie était l'occasion de rassembler l'humanité.

Malheureusement, elle a plutôt attisé le nationalisme, accru les tensions mondiales et provoqué la haine raciale et religieuse et la violence contre les minorités vulnérables à plusieurs endroits.

Ces tendances ont également accentué l'« islamophobie ».

Les musulmans continuent d'être pris pour cible en toute impunité dans de nombreux pays. Nos sanctuaires sont détruits, notre Prophète (Que la paix soit sur lui) est insulté, le Saint Coran est brûlé, et tout cela au nom de la liberté d'expression.

Les incidents survenus en Europe, notamment la nouvelle publication des dessins blasphématoires par *Charlie Hebdo*, en sont des exemples récents.

Nous rappelons que les provocations délibérées et l'incitation à la haine et à la violence doivent être universellement interdites.

L'Assemblée doit proclamer une « Journée internationale de lutte contre l'islamophobie » et mettre en place une coalition résiliente pour combattre ce fléau – un fléau qui divise l'humanité.

Monsieur le Président,

Le seul pays au monde aujourd'hui où l'État parraine l'islamophobie, c'est l'Inde. En cause, l'idéologie du RSS qui malheureusement régit l'Inde aujourd'hui.

Cette idéologie extrémiste a été créée dans les années 20. Les pères fondateurs du RSS se sont inspirés des nazis et ont adopté les concepts de pureté et de suprématie raciales. Alors que la haine des nazis était dirigée contre les Juifs, le RSS dirige la leur vers les musulmans et, dans une moindre mesure, vers les chrétiens.

Ils pensent que l'Inde est réservée aux hindous et que les autres ne sont pas des citoyens égaux. La laïcité de Gandhi et de Nehru a été remplacée par le rêve de créer une *rashtra* hindoue – une nation hindoue – en soumettant, voire en supprimant les 200 millions de musulmans et autres minorités de l'Inde.

En 1992, le RSS a détruit la mosquée de Babri ; en 2002, quelque 2 000 musulmans ont été massacrés dans le Gujarat, sous la surveillance du Ministre en chef Modi ; et en 2007, plus de 50 musulmans ont été brûlés vifs par des pyromanes du RSS à bord du train express Samjhota.

À Assam, environ 2 millions de musulmans risquent d'être arbitrairement déchus de leur nationalité par l'adoption de lois discriminatoires. Selon certaines informations, de grands camps de concentration seraient pleins de citoyens indiens musulmans.

Les musulmans ont été vilipendés, persécutés et blâmés à tort d'avoir propagé le coronavirus. Ils se sont vu refuser des soins médicaux à de nombreuses reprises, leurs entreprises ont été boycottées.

Les « milices gardiennes des vaches sacrées » attaquent et tuent les musulmans en toute impunité. En février dernier, des musulmans ont été victimes d'assassinats ciblés, avec la complicité de la police à New Delhi.

Dans le passé, les enregistrements de masse ont souvent été un précurseur de génocide, comme les lois de Nuremberg en Allemagne en 1935, puis en 1982 au Myanmar.

L'idéologie de l'Hindutva a pour but de marginaliser près de 300 millions d'êtres humains – musulmans, chrétiens et sikhs. C'est un phénomène sans précédent dans l'histoire et qui n'est pas de bon augure pour l'avenir de l'Inde, car nous savons tous que la marginalisation des êtres humains conduit à la radicalisation.

Monsieur le Président,

Depuis plus de 72 ans, l'Inde occupe illégalement le Jammu-et-Cachemire contre la volonté du peuple cachemirien, et en violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité et même de ses propres engagements.

Le 5 août de l'année dernière, l'Inde a illégalement et unilatéralement cherché à modifier le statut des territoires occupés et a déployé des troupes supplémentaires, portant le nombre total de soldats à 900 000, afin d'imposer un siège militaire à 8 millions de Cachemiriens. Tous les dirigeants politiques cachemiriens ont été incarcérés ; environ 13 000 jeunes cachemiriens ont été enlevés et des milliers d'autres torturés ; un couvre-feu total a été imposé, accompagné d'une coupure totale des communications.

Les forces d'occupation indiennes ont utilisé la force brute, y compris des fusils à plomb, contre des manifestants pacifiques ; elles ont infligé des châtiments collectifs, notamment la destruction de quartiers entiers, et ont assassiné extrajudiciairement des centaines de jeunes cachemiriens innocents lors de fausses « rencontres », refusant même de remettre leurs corps pour qu'ils soient enterrés. Les médias cachemiriens, et ceux qui osent élever la voix, sont systématiquement harcelés et intimidés par le recours à des lois draconiennes.

Tout cela est bien documenté dans les rapports du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, les communications des rapporteurs spéciaux du Conseil des droits de l'homme, les déclarations des organisations des droits de l'homme et de la société civile.

La communauté internationale doit enquêter sur ces graves violations et engager des poursuites contre le personnel civil et militaire indien impliqué dans le terrorisme d'État et les crimes graves contre l'humanité, qui sont perpétrés en toute impunité.

Monsieur le Président,

L'objectif de cette campagne brutale est d'imposer ce que le régime RSS-BJP a lui-même baptisé la « Solution finale » pour le Jammu-et-Cachemire. À cette fin, le siège militaire est suivi de mesures visant à modifier la structure démographique du territoire occupé. Il s'agit d'une tentative visant à effacer l'identité distincte du Cachemire afin d'influencer les résultats d'un plébiscite envisagé dans les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU.

Cette action enfreint la Charte des Nations Unies, les résolutions du Conseil et le droit international, en particulier la quatrième Convention de Genève. Modifier la structure démographique d'un territoire occupé est un crime de guerre.

Monsieur le Président,

Le brave peuple cachemirien ne se soumettra jamais à l'occupation et à l'oppression de l'Inde. Leur lutte est locale. Ils se battent pour une cause juste et, génération après génération, ils sacrifient leur vie pour mettre fin à l'occupation indienne.

Le Gouvernement et le peuple pakistanais s'engagent à soutenir leurs frères et sœurs cachemiriens dans leur lutte légitime pour l'autodétermination.

Monsieur le Président,

Afin de détourner l'attention de ses actes illégaux et des atrocités perpétrées dans le Jammu-et-Cachemire occupé par elle, l'Inde joue un jeu dangereux en renforçant sa présence militaire contre le Pakistan dans un environnement stratégique nucléarisé.

Malgré les provocations constantes de l'Inde et ses violations du cessez-le-feu le long de la ligne de contrôle et de la ligne de démarcation provisoire qui ciblent des civils innocents, le Pakistan fait preuve d'un maximum de retenue. Nous informons régulièrement la communauté internationale du risque d'une opération sous « faux drapeau » et d'une autre mésaventure mal inspirée de l'Inde.

Monsieur le Président, mes parents sont nés dans l'Inde coloniale et je fais partie de la première génération à grandir dans un Pakistan indépendant. Je tiens à préciser que toute tentative d'agression du Gouvernement indien totalitaire fasciste dirigé par le RSS contre le Pakistan sera contrée par une nation qui se battra jusqu'au bout pour sa liberté.

Monsieur le Président,

Il n'y aura pas de paix et de stabilité durables en Asie du Sud tant que le conflit du Jammu-et-Cachemire ne sera pas réglé sur la base de la légitimité internationale. Le Cachemire a été décrit à juste titre comme une « zone de tension nucléaire ».

Le Conseil de sécurité doit prévenir un conflit désastreux et assurer la mise en œuvre de ses propres résolutions comme il l'a fait dans le cas du Timor oriental. L'année dernière, le Conseil a examiné la situation au Jammu-et-Cachemire à trois reprises. Il doit prendre les mesures exécutoires appropriées. Il doit également prendre des mesures pour protéger les Cachemiriens d'un génocide imminent planifié par l'Inde.

Le Pakistan a toujours préconisé une solution pacifique. À cette fin, l'Inde doit annuler les mesures qu'elle a instituées depuis le 5 août 2019, mettre fin à son siège militaire et aux autres violations flagrantes des droits de l'homme, et accepter de régler le différend du Jammu-et-Cachemire conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU et aux souhaits du peuple cachemirien.

Monsieur le Président,

Le désir de paix du Pakistan pour notre région est également attesté par les efforts que nous fournissons pour promouvoir une solution politique en Afghanistan.

Ces deux dernières décennies, j'ai toujours affirmé qu'il n'y avait pas de solution militaire au conflit qui dure depuis des décennies en Afghanistan. La seule façon de progresser était et est un règlement politique qui associe tous les acteurs politiques afghans.

Le Pakistan a pleinement facilité le processus qui a abouti à l'accord de paix entre les États-Unis et les Taliban le 29 février 2020.

Le Pakistan est profondément satisfait de s'être acquitté de sa responsabilité.

Les dirigeants afghans doivent maintenant saisir cette occasion historique pour parvenir à la réconciliation et rétablir la paix dans leur pays déchiré par la guerre. Dans le cadre des négociations intra-afghanes qui ont commencé le 12 septembre, ils doivent négocier une solution politique globale et inclusive. Ce processus doit être mené et contrôlé par par les Afghans, sans aucune ingérence ou influence extérieure.

Le retour rapide des réfugiés afghans doit faire partie de la solution politique. Après presque deux décennies de guerre, il est impératif de ne pas permettre à des « fauteurs de troubles » – à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afghanistan – de compromettre le processus de paix.

La paix et la stabilité en Afghanistan ouvriront de nouvelles possibilités de développement et des liaisons régionales, et de nouvelles perspectives de coopération pourraient s'ouvrir avec l'Asie centrale et au-delà.

Monsieur le Président,

La Palestine reste une « plaie purulente ». Une solution juste et viable est indispensable pour le Moyen-Orient et pour le monde. Les annexions illégales du territoire palestinien, la construction de colonies illégales et l'imposition de conditions de vie inhumaines au peuple palestinien, en particulier à Gaza, ne peuvent apporter la paix à une région troublée.

Le Pakistan continue de soutenir la solution de deux États – conformément aux résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité de l'ONU, selon les paramètres convenus au niveau international, les frontières d'avant 1967 et avec Al-Qods al-Charif comme capitale d'un État palestinien uni, d'un seul tenant et indépendant.

Monsieur le Président,

L'ONU reste le meilleur moyen légitime d'agir ensemble – pour gérer les conflits internationaux, favoriser la paix et la sécurité, promouvoir un développement équitable et s'attaquer aux problèmes mondiaux.

J'invite le Secrétaire général à prendre les devants en ce qui concerne la prévention des conflits mondiaux.

Il doit convoquer des réunions au sommet pour se pencher sur les foyers de tension régionaux et régler les différends en suspens.

L'ONU doit pouvoir s'adapter totalement aux défis de notre époque. Une réforme globale de l'ONU, y compris du Conseil de sécurité, est essentielle pour promouvoir plus de démocratie, de responsabilité, de transparence et d'efficacité.

Le Pakistan continuera de participer activement à ce processus et s'emploiera, avec d'autres États Membres, à construire un monde où les conflits sont proscrits et où une prospérité équitable pour tous est recherchée dans des conditions de paix et de sécurité.

Je vous remercie.

Annexe XIV**Allocution du Cheik Sabah Khaled Al-Hamad Al-Sabah, Premier Ministre de l'État du Koweït**

[Original : arabe]

Au nom d'Allah, le Plus Clément Miséricordieux, le Plus Miséricordieux

S. E. M. Volkan Bozkir, Président de l'Assemblée générale des Nations Unies,

S. E. M. António Guterres, Secrétaire général de l'ONU,

Leurs Altesses, Excellences, Chefs de délégation, Mesdames et Messieurs,

Assalamu Alaikum Warahmatullahi Wabarakatuh.

Tout d'abord, Monsieur le Président, j'ai le grand plaisir de vous féliciter, Excellence, pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-quinzième session, et d'exprimer notre soutien total dans toute démarche susceptible de faciliter votre travail et l'exécution complète des responsabilités qui reposent sur vos épaules.

Je souhaite également saisir cette occasion pour exprimer nos sincères remerciements pour les efforts remarquables, la grande compétence et le professionnalisme de votre prédécesseur, S. E. M. Tijjani Muhammad-Bande, durant sa présidence de la session précédente.

Monsieur le Président,

La soixante-quinzième session se tient à une époque fascinante et unique en son genre, pleine de dangers, qui bouleversent régulièrement tous les aspects de la vie moderne, traversant les frontières sans restriction, faisant retentir le glas de la maladie et de la mort, sans respecter les frontières géographiques, ignorant les divers déterminants ethniques, politiques et sociaux qui ont été conçus et façonnés par les expériences historiques de l'humanité.

Les souffrances que la COVID-19 a infligées à la vie humaine s'accompagnent des malheurs de celles et ceux qui ont perdu des êtres chers et qui ont élevé leur voix dans la prière pour que les affligés soient épargnés. C'est pourquoi nous exprimons notre plus profonde sympathie et nos plus sincères condoléances aux peuples et aux pays du monde entier pour cette grande perte. Nous prions le Tout-Puissant, qui a fait l'éloge de la patience dans l'épreuve et le malheur, que Sa miséricorde consacre les âmes des défunts, accélère le rétablissement des personnes infectées et soulage l'humanité de cette calamité.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

L'impact sévère de la pandémie sur divers domaines et aspects fondamentaux et essentiels de la vie quotidienne est alarmant, elle a ainsi entraîné une augmentation terrifiante du nombre de victimes, environ 960 000 décès et plus de 30 millions de cas enregistrés, en plus de la plus grave récession enregistrée dans le monde depuis les lendemains de la Deuxième Guerre mondiale, qui s'est accompagnée de l'effondrement des revenus le plus large depuis 1870, et du risque accru de voir plus de 100 millions de personnes plonger dans la pauvreté la plus abjecte ; tout ceci prouve au monde qu'il importe de renforcer les systèmes économiques, sanitaires, sociaux et environnementaux en place, dans la manière dont le caractère indispensable de l'action multilatérale a été mis à l'épreuve ; viabilité et continuité ou arrêt et stagnation.

À cet égard, nous nous félicitons vivement des rôles extraordinaires et importants que joue l'ONU et son Secrétaire général, M. António Guterres, en mobilisant tous les moyens et toutes les mesures pour faire face à cette pandémie grâce à une action accélérée visant à fournir des vaccins, des outils de diagnostic et des traitements à tous partout, une attention particulière et une priorité absolue étant accordées aux groupes les plus touchés et les plus vulnérables, notamment les femmes, les enfants et les personnes âgées. Les pays et les sociétés qui subissent des crises humanitaires et des crises de réfugiés suite à des conflits armés, ne sont pas oubliés par cette Organisation historique, qui a demandé à son Secrétaire général de faire taire les armes et les canons. Le 23 mars 2020, il a lancé un appel à un cessez-le-feu dans le monde entier, le décrivant comme une occasion opportune de surmonter les causes de conflit, et de faire place à des efforts constants pour arrêter le fléau de la guerre et resserrer les rangs afin de mener la bataille mondiale contre cette pandémie, tout en mettant l'accent sur le relèvement après ses effets destructeurs, sur les étapes qui permettront de se relever de ses retombées dévastatrices et sur l'édification d'un monde plus égalitaire grâce auquel l'adéquation tant recherchée entre éducation et emploi sera réalisée. Le développement durable, la protection sociale fondée sur l'amélioration des systèmes de santé complets, le renforcement du rôle des femmes et l'égalité des sexes en matière de droits et de possibilités, tous ces éléments conduisent à la réalisation des principaux objectifs pour lesquels l'ONU a été fondée, à savoir maintenir la paix et la sécurité internationales et préserver les générations futures du fléau de la guerre.

Monsieur le Président,

Le monde continue de souffrir pour faire face aux répercussions de la COVID-19, et d'attendre avec anxiété une solution appelée de tous nos vœux, qu'il s'agisse d'un vaccin certifié ou d'un traitement approuvé, qui permettrait de sortir le monde de cette crise internationale et d'arrêter cette vague de détérioration, de redonner espoir aux populations grâce à la reprise de leur mode de vie habituel et de dissiper les sentiments de panique et d'inquiétude qui les ont tourmentés en début d'année. Tout cela donne à réfléchir sur l'état de nombreuses régions du monde : cette pandémie a contribué à amplifier la portée des crises existantes et a accru les défis qui pèsent sur leurs peuples, notamment dans la région arabe et au Moyen-Orient qui sont malheureusement les plus touchées ; en dépit du fait que, sur le papier, il existe des solutions et des méthodes thérapeutiques dûment détaillées, comme en atteste l'abondance de références internationales que sont les résolutions et les décisions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale. Toutefois, le défi de longue date inhérent à l'application et à l'examen sérieux des dispositions de ces documents reste un obstacle insurmontable pour aller de l'avant et réaliser les progrès souhaités.

L'État du Koweït, qui s'acquitte de ses responsabilités en soutenant les efforts fournis par la communauté internationale pour lutter contre cette pandémie, a contribué à hauteur de 290 millions de dollars, soulignant son engagement à coopérer pour soutenir les efforts internationaux visant à accélérer le processus de fabrication du vaccin et à le rendre disponible de manière équitable dans les pays qui en ont le plus besoin. En outre, il a annoncé qu'il était prêt à accueillir les cas critiques du personnel des Nations Unies infecté par la COVID-19 dans l'exercice de leurs fonctions sur le terrain en Asie centrale et occidentale, afin qu'ils reçoivent des soins médicaux dans les hôpitaux koweïtiens.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs

La cause palestinienne occupe toujours une place historique et centrale dans les mondes arabe et islamique. Nous rappelons notre position ferme et fondée sur les principes qui consiste à soutenir les choix du peuple palestinien pour obtenir ses droits

légitimes, et l'importance de poursuivre les efforts visant à relancer les négociations selon un calendrier précis afin de parvenir à une paix juste et globale conformément au mandat du processus de paix, aux résolutions de la légitimité internationale et à l'Initiative de paix arabe ; et à mettre fin à l'occupation israélienne et établir un État palestinien indépendant dans les frontières établies avant le 4 juin 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale. Dans ce contexte, nous nous félicitons de tous les efforts internationaux déployés pour régler cette question cruciale.

Monsieur le Président,

La crise actuelle au Yémen, pays frère, et les graves menaces qu'elle fait peser sur la sécurité et la stabilité régionales montrent de quelle manière les résolutions et les décisions pertinentes du Conseil de sécurité sont réellement traitées, et qu'il importe d'adhérer à l'application de l'Accord de Stockholm. À cet égard, nous réaffirmons fermement notre position selon laquelle la solution politique est la seule solution à cette crise, sur la base des trois mandats convenus : l'Initiative du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les documents issus de la Conférence du dialogue national au Yémen et les résolutions du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2216 (2015). Nous réaffirmons notre soutien à l'Envoyé spécial du Secrétaire général au Yémen dans ses efforts pour relancer le processus politique en vue de parvenir à une solution politique susceptible de mettre fin à cette crise. Nous appelons toutes les parties à répondre positivement et à accepter les propositions avancées. Dans le même temps, nous nous félicitons du rôle constructif que joue le Royaume frère d'Arabie saoudite pour amorcer la mise en œuvre de l'Accord de Riyad, tout en condamnant de nouveau toutes les attaques contre les territoires saoudiens, et en réaffirmant notre appui à toutes les mesures prises par le Royaume d'Arabie saoudite pour préserver sa sécurité et sa stabilité. Nous demandons également que des mesures soient prises rapidement pour s'occuper du pétrolier *SAFER* afin d'éviter une catastrophe environnementale imminente.

L'évolution de la crise syrienne, qui est entrée dans sa dixième année, avec toutes les souffrances humaines qu'elle engendre, est une preuve manifeste de la perte de consensus international et de l'ingérence étrangère accrue qui a été une des principales raisons de la prolongation de ce conflit sanglant. Nous nous félicitons du fait que l'organe restreint de la Commission constitutionnelle a repris ses travaux et organisé son troisième cycle de pourparlers à Genève à la fin du mois d'août, et nous espérons vivement que ses travaux se poursuivront en vue de réaliser les espoirs et les aspirations du peuple syrien frère par un règlement politique, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2254 (2015), et au Communiqué de Genève de 2012. Nous rappelons dans le même temps notre position ferme selon laquelle aucune solution militaire ne peut résoudre cette tragédie et que la seule issue consiste à s'asseoir à la table de négociation ; c'est la seule façon de mettre un terme à la crise humanitaire. Nous appelons toutes les parties à être constructives dans ces négociations et nous saluons les efforts inlassables déployés par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie.

Monsieur le Président,

Une autre question qui nous préoccupe dans la région arabe est l'état persistant de grave division constitutionnelle que connaît la Libye depuis plus de six ans, et dont l'acuité a aggravé les problèmes de sécurité et de stabilité du pays et de la région. Nous demandons instamment à toutes les parties libyennes de faire preuve de retenue et de permettre que les solutions pacifiques fondées sur le dialogue l'emportent sur la violence. Dans ce contexte, nous nous félicitons des résultats positifs obtenus aux

sessions de dialogue entre les délégations du Parlement et du Conseil suprême de l'État, grâce à une entente permanente en vue de l'élaboration d'une feuille de route pour l'unification des institutions souveraines de l'État, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2510 (2020), et aux documents connexes issus des conférences régionales et internationales.

Nous applaudissons le rôle constructif que joue le Royaume frère du Maroc avec l'organisation des sessions récentes, dans l'espoir que ces efforts conduiront à un règlement politique global qui garantisse la sécurité, la stabilité et l'unité de la Libye et réponde aux aspirations de son peuple frère.

Monsieur le Président,

Fort du principe de consolidation des relations de bon voisinage inscrit dans la Charte des Nations Unies, nous appelons de nouveau la République islamique d'Iran à prendre des mesures sérieuses pour instaurer la confiance et entamer un dialogue fondé sur le respect de la souveraineté des États, la non-ingérence dans leurs affaires intérieures, et pour apaiser les tensions dans le Golfe et préserver la sécurité de la navigation maritime. Cela contribuera à l'établissement de relations fondées sur la coopération et le respect mutuel traduisant les aspirations futures de tous les pays de la région à une vie placée sous le signe de la sécurité et de la stabilité qui apporte prospérité et développement à leurs peuples. Nous demandons également à l'Iran de coopérer avec la communauté internationale pour atténuer les tensions et la surenchère dans la région.

Monsieur le Président,

Le terrorisme et l'extrémisme violent font partie des menaces les plus redoutables et les plus dangereuses qui pèsent sur l'essence même de l'ordre mondial, et la région du Moyen-Orient en particulier souffre d'une recrudescence d'opérations subversives exécutées principalement par des organisations terroristes, connues sous le nom de Daech, qui se servent de l'islam pour cacher leurs intentions destructrices. C'est une raison immédiate qui fait qu'il importe d'intensifier les efforts visant à combattre réellement cette menace sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, et de s'employer à en tarir les sources, à éliminer ses possibilités de financement et à actionner les accords internationaux et régionaux de lutte contre le terrorisme.

À la lumière des événements graves dont ont été témoins de nombreux pays de notre région quant à cette menace dévastatrice qui pèse sur le Yémen, la Libye, la Syrie, la Somalie et l'Afghanistan, l'expérience de l'Iraq reste la plus désastreuse à cause des crimes commis par Daech. La communauté internationale, qui a joué un rôle majeur au moyen de la coopération entre le Conseil de sécurité et le Gouvernement iraquien a eu une incidence tangible sur l'élimination de cette entité terroriste du territoire iraquien. Nous rappelons qu'il faut continuer de soutenir les efforts du Gouvernement iraquien pour reconstruire et renforcer la stabilité sur l'ensemble de son territoire. Sur ce chapitre, nous nous félicitons également des résultats des pourparlers de paix afghans, que l'État frère du Qatar a organisés de manière louable. Nous saluons son rôle et les efforts qu'il fournit à cet égard et nous savons du sens des responsabilités dont ont fait preuve les parties prenantes afghanes afin de parvenir à la paix et à la sécurité souhaitées.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

L'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui en est à sa cinquième année, représente le plan le plus noble de l'humanité pour un avenir meilleur. C'est un effort qui vise à compléter et à prolonger le succès obtenu dans le

cadre des objectifs du Millénaire pour le développement. Le genre humain a été le principal point de départ pour établir ses principes fondateurs et formuler les objectifs souhaités. C'est l'occasion de rappeler que le respect des obligations internationales et la solidarité au niveau mondial constitueront le véritable point de départ pour atteindre les objectifs visant à éliminer la pauvreté sous ses diverses formes et à garantir que tous les êtres humains obtiennent des droits égaux en matière de dignité, d'éducation, de santé, de participation politique et d'émancipation des jeunes et des femmes, et à mener la lutte contre les effets des changements climatiques dans le cadre de l'Accord de Paris, en qualifiant la dégradation continue de l'environnement d'un des plus grands obstacles à la réalisation de ces objectifs, sur la base du principe de la responsabilité partagée et en tenant compte des responsabilités et des obligations différenciées.

Même si l'ONU a annoncé en janvier 2020 que la décennie actuelle sera consacrée à l'accélération de la mise en œuvre du programme, les effets et les conséquences de la pandémie ont une envergure mondiale qui fait qu'il sera difficile de tenir le cap, d'où la nécessité de préserver les progrès réalisés en matière de développement. Pour réaliser le développement durable, il faut agir sur les plans international et multilatéral et renforcer la coopération et la solidarité mondiales, conformément au principe de destin commun, en rétablissant l'équilibre des systèmes financiers et commerciaux et en garantissant l'accès aux biens publics mondiaux essentiels, le tout selon un processus décisionnel guidé par les normes de durabilité et en gardant à l'esprit les circonstances et les conditions particulières des pays en développement.

Enfin, je ne peux que renouveler notre adhésion au multilatéralisme et aux principes et objectifs inscrits dans la Charte des Nations Unies pour garantir le développement et le renforcement de la gouvernance internationale ainsi que l'accomplissement de sa noble mission de maintien de la paix et de la sécurité internationales au service de l'humanité tout entière.

Wassalamu Alaikum Warahmatullahi Wabarakatuh.

Annexe XV

Allocution de M. Kausea Natano, Premier Ministre des Tuvalu

[Original : anglais]

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres de l'Assemblée générale, Mesdames et Messieurs,

Introduction

Au nom du Gouvernement tuvaluan, je vous félicite pour votre élection à la présidence de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Les Tuvalu ont pleinement confiance en votre leadership. Qu'il me soit également permis de saisir cette occasion pour remercier le Professeur Muhammad-Bande, Président de la soixante-quatorzième session, pour la réussite de la session qu'il a dirigée, malgré les difficultés qui ont entravé les travaux de l'Assemblée en raison de la pandémie de COVID-19.

Je tiens également à exprimer la solidarité des Tuvalu avec tous les pays dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19.

Monsieur le Président,

Thème de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies : Multilatéralisme

Nous sommes conscients de la coopération et de la solidarité internationales à l'œuvre pour riposter face à la pandémie de COVID-19. Mon pays a bénéficié de cette aide et je tiens à remercier nos partenaires de développement bilatéraux et multilatéraux qui continuent de nous aider à traverser cette période difficile.

Les conséquences sociales et économiques de la pandémie se feront sentir pendant de nombreuses années. Le relèvement sera un processus long et coûteux, en particulier pour les plus vulnérables. La solidarité mondiale, une coopération internationale efficace et un engagement politique sont indispensables pour soutenir notre riposte afin de nous remettre sur pied et de reconstruire en mieux.

Par conséquent, nous vous félicitons d'avoir donné la priorité au multilatéralisme dans le thème de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale, « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement collectif au multilatéralisme – faire face à la COVID-19 au moyen d'une réelle action multilatérale ».

Monsieur le Président,

La COVID-19, un défi

L'apparition de la pandémie de COVID-19 a exacerbé nos vulnérabilités sociales et économiques et fait grimper les coûts liés au développement pour notre pays qui appartient à la catégorie des petits États insulaires en développement et à celle des pays les moins avancés. La pandémie est survenue au moment où mon pays s'efforçait encore de se remettre des conséquences des cyclones tropicaux Tino et Harold survenus respectivement en janvier et en avril.

Même si les Tuvalu n'ont encore enregistré aucun cas de COVID-19, les répercussions de ce virus mortel ont grandement affecté notre économie. Le chômage a augmenté dans les secteurs de la pêche et du tourisme, et les envois de fonds ont considérablement diminué. La sécurité alimentaire a été affectée par l'interruption des

chaînes d'approvisionnement. Nous devons réaffecter les ressources nationales pour lancer les mesures d'aide à la relance économique et verser les maigres allocations de protection sociale.

Concrétiser la réponse multilatérale dans le cadre de l'ONU qu'il nous faut et pour l'avenir que nous voulons.

S'agissant de la reprise mondiale, il faut avoir un vaccin permettant de sauver des vies et d'arrêter la transmission. Nous avons reconnu l'importance des travaux de mise au point d'un vaccin contre la COVID-19, et nous nous félicitons des efforts déployés pour faire en sorte qu'il soit disponible et abordable pour les plus vulnérables. À cet égard, je salue le travail important réalisé par le Mécanisme COVAX pour la garantie de marché afin d'accélérer le développement et la fabrication de vaccins contre la CoVID-19 et garantir un accès juste et équitable pour tous les pays du monde.

La COVID-19 a considérablement perturbé les économies et les sociétés partout dans le monde. En effet, elle a redéfini la normalité, nous plaçant dans une « nouvelle normalité ». Par conséquent, nous devons penser en dehors des sentiers battus et travailler en dehors de ces sentiers. Les Membres de l'ONU doivent travailler ensemble pour reconstruire en mieux des pays et des économies qui :

- i) soient inclusifs et ne laissent personne de côté ;
- ii) protègent la santé et le bien-être de tous ;
- iii) préservent notre environnement naturel et marin ;
- iv) soient à faible émission et intelligents sur le plan climatique ; et
- v) renforcent notre résilience face aux crises futures

Monsieur le Président,

L'ONU a mis en place des systèmes et des processus qui doivent et peuvent nous permettre de faire face à la crise sanitaire et à la crise économique. Nous avons le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses objectifs. Nous avons l'Accord de Paris. Nous avons les Orientations de Samoa pour les petits États insulaires en développement. Nous avons le Plan d'action d'Istanbul pour les pays les moins avancés. Nous avons les ressources et la technologie nécessaires. Mais, cela exige un engagement politique fort et une action immédiate et ambitieuse.

Au moment où nous entrons dans la Décennie d'action, le monde est loin d'avoir atteint les objectifs de développement durable d'ici à 2030. Nous devons nous engager à nouveau à accomplir ces mandats et établir les partenariats authentiques et durables dont nous avons besoin pour y parvenir.

L'économie numérique est essentielle pour soutenir la transformation vers le développement durable. De nombreux pays n'ont pas encore pris conscience du potentiel économique que recèle une économie numérique qui, à bien des égards, assurera le développement et l'autosuffisance des individus à tous les niveaux.

L'être humain est au centre de notre développement. Il faut faire des progrès substantiels en ce qui concerne les ressources humaines grâce à l'amélioration de l'éducation et des soins de santé. Il doit en résulter des sociétés productives avec des revenus plus élevés et un meilleur niveau de vie.

Des modes de consommation et de production responsables nous permettront de faire plus avec moins de ressources. Nous devons adopter une approche d'économie circulaire et réduire la demande de ressources mondiales qui s'épuisent.

Si la COVID-19 est notre crise immédiate, les changements climatiques restent la plus grande menace pour les moyens de subsistance, la sécurité et le bien-être du Pacifique et de ses habitants à long terme. L'année dernière, les dirigeants du Forum des îles du Pacifique ont réaffirmé cet engagement dans la Déclaration de Kainaki II pour une action urgente et immédiate contre les changements climatiques. La prospérité et la sécurité partagées du Pacifique bleu ne peuvent exister en toute sécurité que si la communauté internationale poursuit les efforts qu'elle déploie pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C.

La transformation et la réponse sur le plan des investissements à la pandémie de COVID-19 doivent également servir à renforcer notre résilience aux effets des changements climatiques. Si nous n'y parvenons pas, nous nous endetterons encore plus pour des capacités déjà épuisées, ce qui risque d'aggraver les crises climatiques à l'avenir.

La décarbonisation reste au cœur des efforts que nous fournissons pour lutter contre les effets des changements climatiques et aider au renforcement de la résilience des petites économies et des sociétés vulnérables. Nous avons besoin d'une énergie propre et abordable pour tous au moyen de l'efficacité énergétique, de l'augmentation des énergies renouvelables et de l'électrification. Les engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris pour 2020 en vue de mettre à jour les contributions déterminées au niveau national et d'élaborer des stratégies de développement à faible émission de carbone restent essentiels. Ils doivent être cohérents avec les efforts de relance relatifs à la COVID-19, qui accélèrent la transition vers la décarbonisation et renforcent la résilience.

Il est important pour notre région d'investir dans le renforcement de la résilience aux catastrophes naturelles. En 2019, les dirigeants du Forum des îles du Pacifique ont approuvé la création du Pacific Resilience Facility (Fonds de résilience du Pacifique), dont l'objectif est de financer des petits projets de résilience aux catastrophes dans nos communautés locales. Le Fonds sera initialement financé par les fonds des donateurs, après quoi il deviendra autonome en fournissant de petites subventions pour financer des projets visant à renforcer la résilience. Le fonds reprend le modèle de nombre de fonds fiduciaires nationaux qui ont été mis en place avec succès dans certains pays insulaires du Pacifique. Il invite les partenaires de développement intéressés à contribuer et à fonder la base d'un partenariat de développement sur la construction de la résilience avec la région du Pacifique.

La COVID-19 a révélé la vulnérabilité de nos systèmes de sécurité alimentaire. Pour les nations atolls comme les Tuvalu, l'agriculture est difficile avec la montée du niveau des mers. Ces dernières années, avec l'aide de nos partenaires de développement, nous avons investi dans de nouveaux systèmes de production alimentaire agricole plus résilients face aux changements climatiques et à l'élévation du niveau de la mer. Nous nous félicitons du travail récent mené par le Fonds pour la consolidation de la paix dans ce domaine, et nous recommandons une aide supplémentaire pour étendre cette initiative afin de développer la sécurité alimentaire dans les nations atolls.

L'accès aux subventions et aux initiatives d'allègement de la dette est un aspect crucial pour vaincre la pauvreté et réaliser le Programme 2030 et atteindre les objectifs de développement durable. Il faut offrir une marge de manœuvre budgétaire aux pays les moins avancés et aux petits États insulaires en développement pour leur permettre de se remettre de la pandémie.

Monsieur le Président,

La pandémie de COVID-19 est un problème mondial qui nécessite une réponse mondiale. Nous pensons que nous avons besoin d'une ONU qui interconnectée, inclusive, capable d'un multilatéralisme efficace qui renforcerait les efforts en vue d'une reprise et de la poursuite de la mise en œuvre continue des objectifs de développement durable.

Il est toutefois regrettable que la République de Chine (Taiwan), avec sa réponse exemplaire à la pandémie, continue d'être tenue à l'écart du système des Nations Unies. Taïwan a bien géré la pandémie et a atteint un niveau comparable à celui des pays de l'OCDE sur plusieurs indicateurs des objectifs de développement durable. Taïwan est en bien meilleure position que la plupart des autres pays pour aider la communauté internationale à reconstruire en mieux.

Les Tuvalu soutiennent fermement la réadmission du République de Chine à l'ONU en tant que Membre fondateur de l'Organisation, ainsi que sa participation active aux institutions spécialisées de l'ONU, notamment l'OMS et l'OACI.

Il est également regrettable que le peuple cubain continue de supporter le fardeau économique de l'interminable embargo économique unilatéral qui est lui imposé. Le maintien de ces mesures a privé Cuba des collaborations et de l'assistance internationales nécessaires pour se relever et reconstruire en mieux. L'embargo a passé outre les droits de l'homme et l'esprit de coopération adoptés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Monsieur le Président,

Les Tuvalu restent attachés au multilatéralisme. En travaillant de concert comme une famille mondiale dans le plein respect des droits de l'homme, ensemble nous pouvons bâtir un avenir qui soit souple et résilient face aux crises sanitaires, économiques et environnementales.

Je vous remercie, Monsieur le Président

TUVALU MO TE ATUA

Annexe XVI

Allocution de M. Pedro Sánchez Pérez-Castejón, Président du Gouvernement espagnol

[Original : espagnol]

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,
Mesdames et Messieurs les ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs les délégués,

Benito Pérez Galdós était un écrivain espagnol remarquable, originaire des îles Canaries, et nous célébrons le centenaire de sa mort cette année. Il a une fois relevé avec regret qu'« il est triste de constater que seule l'adversité rend les hommes frères ». C'est triste, mais nous le constatons tout le temps : nous, les êtres humains, ne nous comportons en frères et sœurs que lorsque nous nous sentons menacés par le même malheur.

La COVID-19 est la grande crise de notre génération. Et cette urgence – mieux qu'un millier de traités ou de discours – nous a subitement fait prendre conscience que nous faisons partie d'un seul et même monde.

Nous avons déjà reçu un avertissement sérieux. Le virus Ebola, identifié pour la première fois dans une rivière de la République démocratique du Congo, s'est répandu dans plusieurs pays africains pour ensuite se propager à l'Europe.

Un variant du virus de la grippe A avait déjà subi une mutation et était passée d'un porc à un humain dans l'État de Veracruz, au Mexique, donnant ce qu'on a plus tard appelé la grippe porcine, qui fit des dizaines de milliers de décès sur plusieurs continents.

Et maintenant, cette année, une épidémie initialement localisée dans un marché de Wuhan a paralysé le monde entier pendant des mois et a plongé l'humanité dans la pire crise de ce siècle.

Les conséquences sanitaires, économiques et sociales de la COVID-19 ne sont comparables qu'à ce que l'humanité a subi pendant la pandémie de grippe de 1918, la Grande Dépression ou la Deuxième Guerre mondiale.

Le virus touche toute l'humanité, indépendamment des idéologies, des frontières ou du niveau de fortune. Toutefois, face au virus, la pauvreté n'est pas sans conséquence. La pauvreté s'est avérée être le facteur qui peut tout aggraver ou tout diminuer. La pandémie a exacerbé les difficultés et les inégalités. Elle a creusé le fossé de l'injustice et de la vulnérabilité. Ainsi, en Eswatini, ce petit pays d'Afrique australe, un millier de femmes ont contracté le VIH chaque jour de l'année dernière. Des écoles, des espaces sûrs, exclusivement dédiés aux jeunes femmes et aux adolescentes ont été créés. Eswatini était en train de gagner la bataille contre le sida avec 10 ans d'avance. Mais la pandémie, en plus de creuser les écarts, a stoppé les progrès. Elle a mis fin à l'espoir.

Le virus ne se soucie pas de la technologie. Cependant, lorsque les sociétés ont été contraintes de réagir face à la pandémie, lorsqu'elles ont réduit les contacts personnels, et même eu recours au confinement, qu'elles ont cherché à maintenir le travail, l'éducation, les loisirs, la vie sociale..., la dématérialisation s'est avérée l'option la plus efficace pour maintenir l'activité sociale.

Le virus n'infecte pas non plus de manière sélective en fonction du sexe. Mais lorsqu'il a frappé un grand nombre de personnes, les femmes se sont une fois de plus chargées de l'essentiel des soins.

Enfin, le virus ne prend pas non plus en considération l'environnement ou les changements climatiques. Mais, cette terrible urgence sanitaire nous a fait prendre conscience de la véritable signification du terme « urgence climatique » : une menace contre laquelle le seul vaccin est la réponse unie de l'humanité.

Ces facteurs, associés à l'urgence sanitaire directe, forment les quatre défis devant lesquels nous nous trouvons :

Le défi de l'urgence climatique ; le défi du progrès technologique et de la quatrième révolution industrielle liée à la numérisation. Le défi consistant à surmonter les inégalités criantes et la pauvreté ; Le défi de la pleine égalité entre les femmes et les hommes et l'élimination de toute forme de discrimination fondée sur le sexe, la race ou l'origine.

Le premier de ces défis concerne l'urgence climatique. Et si nous regardons une image de notre monde, nous aurons la satisfaction de constater que le trou de la couche d'ozone se referme lentement, grâce au Protocole de Montréal, qui a obligé les gouvernements à réduire de façon drastique leurs émissions de chlorofluocarbures (CFC). C'est un exemple réel et tangible qui prouve que là où il y a une volonté, il y a un moyen. Une autre réussite est celle du Traité sur l'Antarctique, qui protège tout le territoire de la Terre au sud du 60^e parallèle contre toute ingérence, garantissant qu'il ne peut être utilisé qu'à des fins scientifiques.

Et nous pouvons atteindre les objectifs de développement durable concernant le climat, la vie sous-marine et les écosystèmes terrestres si nous nous y mettons. L'Assemblée est l'instance idéale pour réfléchir à l'impact de la pandémie sur les objectifs de développement durable et sur la Décennie d'action. À titre exceptionnel, le Forum politique de haut niveau de 2021 devrait se tenir au niveau des chefs d'État et de gouvernement, afin de convenir de mesures urgentes qui nous permettront d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés il y a cinq ans

Nous ne pouvons pas baisser la garde ni nous reposer sur nos lauriers, car tout reste à faire. À ce jour, 2 millions d'hectares sont partis en flammes en Californie cette année. Une île de plastique trois fois plus grande que la France flotte dans l'océan Pacifique et détruit nos écosystèmes marins. La désertification et la sécheresse menacent gravement les moyens de subsistance de plus de 1,2 milliard de personnes dans le monde entier, entraînant des flux migratoires insupportables.

Et, surtout, nous savons qu'il nous reste très peu de temps pour empêcher la crise climatique de devenir irréversible. C'est pourquoi cela n'a pas de sens qu'un responsable public puisse se permettre de dénigrer l'Accord de Paris et ses promesses d'action.

Le deuxième défi a trait à la quatrième révolution industrielle et à la numérisation. Au cours des deux derniers siècles, le revenu mondial a été multiplié par plus de 20, ce qui contraste avec la stagnation de l'économie mondiale au cours des

siècles précédents. Depuis lors, une série de révolutions industrielles a conduit à un déplacement de l'activité professionnelle de l'agriculture vers l'industrie puis vers les services, et à une augmentation de la productivité et de la consommation, qui ont à leur tour conduit à un accroissement du bien-être et de l'espérance de vie, même si c'est de manière douloureusement inégale.

La quatrième révolution industrielle à laquelle nous assistons est d'une ampleur et d'une rapidité sans précédent, et pourrait changer tous les domaines de la vie, pour le meilleur ou pour le pire. Elle peut offrir davantage de loisirs ou générer davantage de chômage ; elle peut favoriser la connaissance humaine ou conduire au contrôle et à la manipulation des personnes ; elle peut promouvoir le progrès de l'humanité tout entière ou creuser les inégalités. Un chiffre illustre ce contraste : 40 % du PIB de l'Union européenne devrait bientôt provenir des activités numériques. Pendant ce temps, en Afrique, à peine quatre personnes sur 10 ont accès à Internet.

La numérisation offre également un énorme potentiel en matière de réduction des émissions et de lutte contre l'urgence climatique. L'intelligence artificielle appliquée aux méga données et à l'Internet des objets permet une logistique et un transport plus efficaces, une réduction des émissions, une exploitation minière et une agriculture moins agressives, l'utilisation des énergies renouvelables et une économie plus circulaire.

Le troisième défi consiste à réduire les inégalités. Je représente un gouvernement progressiste qui prône l'élimination de la pauvreté des enfants et la réduction des inégalités à l'intérieur de nos frontières. Mais au-delà des orientations propres à chaque gouvernement, nous devons nous rappeler que même ceux qui défendent un certain degré d'inégalité font la distinction entre ce qu'ils appellent « l'inégalité constructive » et « l'inégalité oppressive ». La pauvreté est une forme d'inégalité intolérable et oppressive, qui constitue une injustice flagrante, et un obstacle au progrès social.

Et cette inégalité existe aussi bien à l'intérieur de chaque pays qu'entre les pays. Des études ont montré que les différences de revenus moyens par habitant entre les pays représentent plus de 85 % de l'inégalité mondiale. Par conséquent, pour lutter contre l'inégalité, nous devons agir à l'intérieur de chaque pays, mais aussi et surtout, réduire l'écart en termes de revenus entre les différents pays.

Le quatrième grand défi est de parvenir à une égalité absolue et totale en ce qui concerne les droits des femmes. Les progrès déjà réalisés sont incalculables. En matière d'éducation, de droits civils, de droits du travail... Nous voyons de jeunes femmes à la tête des mouvements contre les changements climatiques, d'autres vêtues de blanc conquérir les rues de l'Est, et de jeunes femmes noires mener des manifestations à l'Ouest. Inspirées par d'autres femmes qui obtiennent des diplômes universitaires alors qu'elles vivent dans le désert, qui dirigent de petites entreprises dans leurs villages, qui gouvernent des pays, ou qui photographient des photos de trous noirs. Ces femmes en sont là grâce aux sacrifices consentis autrefois par d'autres, telles que Rosa Parks, Marie Curie, Marsha P. Johnson et Domitila Barrios.

Toutefois, il est impossible d'ignorer à quel point nous sommes loin d'atteindre le cinquième objectif de développement durable, car les mutilations génitales féminines perdurent, il y a une recrudescence des violences misogynes et l'écart entre les sexes reste très grand.

Soixante-quinze ans après la signature de la Charte des Nations Unies à San Francisco, nous n'avons jamais eu autant de raisons en tant que dirigeants des différents peuples du monde de nous présenter à cette tribune de paix et de progrès avec des

réponses et des actions. Lundi dernier, nous avons adopté à l'unanimité une déclaration pour commémorer cet anniversaire de l'ONU. Il s'agit d'un texte tourné vers l'avenir ; réalisons sa vision. Transformons les bonnes intentions en mesures concrètes.

Nous devons sauver la planète, notre seule maison. Nous devons harmoniser la numérisation de l'économie à travers le monde, éliminer la pauvreté et réduire les inégalités sociales oppressives et nous devons également mettre un terme aux inégalités entre les hommes et les femmes, ainsi qu'à toutes les formes d'inégalités fondées sur les croyances, l'orientation sexuelle ou l'identité de genre.

Multilatéralisme

Et nous ne pouvons y parvenir que si nous agissons de manière unie. La pandémie que nous subissons et tout ce qui s'est passé ces derniers mois nous rappellent l'impératif pratique et moral d'agir dans l'unité. Cela est totalement à l'opposé des positions de ceux qui, depuis un certain temps, remettent en question le système multilatéral et en érodent les fondements.

Comment pouvons-nous demander à l'Organisation mondiale de la Santé de diriger efficacement la riposte à la pandémie si ses ressources ne cessent de diminuer ?

Comment pouvons-nous défendre un monde ouvert et interconnecté, où les citoyens sont libres et jouissent d'une meilleure qualité de vie, si nous diabolisons l'immigration et revenons sur les règles du commerce international ?

Comment pouvons-nous progresser dans la défense des droits de l'homme et dans la protection du patrimoine mondial si nous tournons le dos aux initiatives créées à cette fin ?

Il ne fait aucun doute que le système représenté par l'ONU a besoin d'être réformé et modernisé. Mais, l'améliorer est la seule solution acceptable. Car nous ne savons que trop bien où le repli sur le nationalisme et le protectionnisme nous mènera : à l'inégalité, à l'accroissement des tensions et, au final, à l'affrontement.

Un monde divisé par la méfiance et les conflits, ou un monde global, plus juste et plus sûr : tel est le choix qui se présente à nous sommes.

L'interdépendance des nations est un fait incontestable, et la pandémie a servi de rappel en ce sens. Mais il ne suffit pas d'invoquer l'unité d'action comme un principe abstrait et vide de sens. Nous devons croire en l'unité. L'unité nous permet d'avancer ensemble. Elle permet d'éviter les conflits. L'unité sauve des vies. L'unité, et l'unité seule, peut sauver la planète. Et nous devons agir. Nous devons prendre de nouvelles mesures. Et nous devons les prendre maintenant. Sur des questions concrètes, avec des décisions concrètes.

L'urgence du moment nous montre qu'il n'y a qu'une seule façon de renforcer le multilatéralisme : en défendant les biens publics mondiaux selon les cinq grands axes qui doivent guider la refondation de l'architecture multilatérale :

Premièrement, nous devons renforcer le système de santé mondial. Il est temps de doter l'Organisation mondiale de la Santé de nouveaux outils, en suivant les recommandations du comité d'évaluation indépendant ; de signer un pacte mondial pour la santé, basé sur le Programme 2030 ; et de prendre les rênes d'une relance socioéconomique qui renforce les capacités nationales de faire face à de nouvelles pandémies, en réalisant la couverture sanitaire universelle. Dans le même temps,

nous devons garantir un accès équitable aux vaccins contre la COVID-19. Ce n'est pas seulement l'option la plus efficace d'un point de vue médical, c'est aussi un impératif moral absolu et non négociable.

Deuxièmement, nous devons revoir à la hausse nos engagements en matière d'ambition climatique. Là encore, nous n'avons pas vraiment le choix : l'urgence actuelle exige que nous agissions avec audace pour parvenir à un accord mondial qui permettra de protéger la diversité biologique d'ici à 2030, et cet accord doit englober la transition énergétique et écologique, avec pour but un modèle de production durable.

Troisièmement, nous devons renforcer le système multilatéral afin de maintenir la paix et la sécurité internationales. Les guerres maintiennent des générations entières dans la pauvreté et la détresse. Il n'y a pas de sécurité sans développement, ni de développement sans sécurité. Et nous ne pouvons pas détourner le regard, nous ne pouvons pas simplement ignorer les multiples conflits qui continuent de gâcher la vie de millions de personnes, et espérer des solutions partielles. Le sort de ces personnes est aussi le nôtre.

Nous devons encourager les négociations entre Palestiniens et Israéliens pour parvenir à un accord de paix juste qui préserve la solution des deux États.

Nous devons soutenir une solution négociée au conflit en Libye. Une action urgente est nécessaire pour rétablir la paix et la sécurité au Sahel. Une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable doit être trouvée au conflit du Sahara occidental, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité et dans le cadre de dispositions conformes aux buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies

Nous continuerons d'appuyer les efforts de l'ONU là où ils sont couronnés de succès, comme au Soudan, mais aussi dans les domaines où il y a besoin d'un soutien unanime de la communauté internationale, comme la lutte contre la prolifération des armes ou la mise en œuvre du Plan d'action global commun.

Le statut de Gibraltar suite au retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne présente un intérêt particulier pour l'Espagne. À ce sujet, nous sommes appelés à nous conformer à la doctrine de l'ONU sur Gibraltar, à laquelle l'Espagne adhère pleinement. Nous souhaitons travailler au développement d'une zone de prospérité sociale et économique qui englobe toute la zone de Gibraltar et du Campo de Gibraltar.

Quatrièmement, nous devons plus que jamais défendre la démocratie et les droits de l'homme et promouvoir la protection des individus, des organisations, des communautés et des réseaux aux niveaux international et local. La démocratie est bien plus qu'une simple forme de gouvernement : c'est un mode de vie, doté de valeurs pour l'humanité tout entière, qui ne fait aucune distinction entre les personnes selon leur origine ou leur statut, et qui exige de nous efforts et exemplarité pour combattre avec succès ceux qui s'y opposent.

Enfin cinquièmement, nous devons nous engager en faveur du multilatéralisme financier. Les institutions financières internationales sont appelées à jouer un rôle fondamental pour surmonter cette crise mondiale, en contribuant au développement des technologies vertes et numériques, notamment dans les secteurs de la santé, de l'éducation et des communications.

Certaines régions, comme l'Amérique latine et les Caraïbes, sont plongées dans la crise économique la plus profonde qu'elles aient connue depuis la Deuxième Guerre mondiale. C'est pourquoi j'ai convoqué une conférence de haut niveau en juin :

pour demander aux institutions financières internationales d'apporter leur soutien à la région. Le niveau de revenu d'un pays ne peut pas être le seul critère d'accès aux instruments financiers internationaux. Nous devons repenser le système afin que les nations les plus vulnérables classées comme pays à revenu intermédiaire puissent également recevoir le soutien international nécessaire à la relance de leurs économies.

De même, il est primordial d'accélérer le processus de réforme de l'Organisation mondiale du commerce et de revoir les règles qui nous permettront de renforcer les chaînes de production et de distribution mondiales sans avoir recours à la fermeture des frontières.

Remarques finales

Monsieur le Président, chers collègues,

En ce moment même, aux quatre coins du monde, il y a un jeune qui regarde l'écran de son téléphone portable. Dans les ruelles les plus reculées de Naples, dans une criée aux poissons à Istanbul, sur la place du Zócalo à Mexico, en Amazonie équatoriale, ou sur un marché en Inde. Ces jeunes ont vu et continuent de voir leurs parents travailler sans arrêt, jour après jour, année après année, sans que rien ne change. À Villa El Salvador, dans la banlieue de Lima, à Tangerang, à Popasna. Partout. Peut-être se demandent-ils pourquoi leurs parents travaillent si dur si rien ne change jamais autour d'eux. Si rien autour d'eux ne s'améliore jamais. S'il n'y a rien qui transforme et améliore leur vie. S'il n'y a aucune lueur d'espoir en vue.

Dans la plupart des régions du monde, lorsque les jeunes regardent autour d'eux, ils ne voient aucune perspective. Ils voient plutôt que les portes du progrès et de l'ascension personnelle se ferment ; ils voient l'environnement se détériorer sous leurs yeux.

Quand exactement avons-nous décidé que l'expression « changer le monde » avait perdu tout sens et toute signification ?

Je me demande si un de ces millions de jeunes nous regarde en ce moment sur son téléphone portable. Je me demande ce qu'ils pensent de nous, si c'est le cas. Un autre virus se propage actuellement dans le monde : ses symptômes sont la déception, l'ennui, la méfiance et l'indifférence. Et ces symptômes sont ressentis par tous ces jeunes de tous les coins du globe qui nous écoutent – ou qui, malheureusement, ne nous écoutent pas. Nous leur inoculons ce virus chaque fois que nous laissons un nouveau différend nous opposer ; chaque fois que nous renions un accord ; chaque fois que nous tournons le dos à nos engagements et à nos responsabilités envers les autres pays.

Que ce soit par inaction ou par omission, nous avons laissé le mécontentement et la méfiance à l'égard des gouvernements se répandre dans le monde entier. Que ce soit par indifférence ou par lâcheté, nous avons ignoré les menaces et les réalités qui affectent gravement la santé physique, politique et morale de la planète aujourd'hui. Nous assistons à la résurgence de nationalismes exclusifs et xénophobes, de délires autarciques, d'autoritarismes flagrants. Nous assistons à la montée de leaderships basés sur la démagogie, le mensonge et la propagation de la haine.

Face à cela, je voudrais lancer un appel à la communauté internationale et l'inviter à comprendre ce moment historique que nous vivons. Cette invitation, je la formule poussé par l'urgence présente et par la passion de mes convictions.

Nous avons l'obligation morale d'agir, dans l'intérêt des jeunes. Agir pour tous, mais surtout pour ceux qui nous écoutent avec incrédulité et indifférence. Nous ne

pouvons pas condamner les jeunes, pour la première fois depuis deux siècles, à un monde pire qu'avant, un monde plus injuste, plus désespéré, à un avenir de résignation, sans autre voie possible. Nous ne pouvons et ne devons pas laisser l'avenir de nos jeunes entre les mains de ceux qui veulent rétablir les frontières physiques et idéologiques que nous avons eu tant de mal à abattre.

Nous devons anticiper. Il est essentiel de comprendre que bon nombre des idées qui ont déterminé l'ordre social et le développement économique du monde ces dernières décennies ont cessé d'être viables. L'urgence sanitaire que nous vivons, l'urgence climatique, les crises et récessions successives illustrent clairement l'épuisement et l'échec de ce modèle.

Nous ne pouvons pas continuer d'aspirer à une croissance effrénée et contre nature. Nous ne pouvons pas bâtir un monde fondé sur la destruction des services publics garantis ou de l'environnement dans lequel nous vivons.

Nous ne pouvons pas continuer de nourrir la fiction d'un progrès qui n'est synonyme que de toujours plus d'injustice et d'inégalité pour des millions d'êtres humains.

Nous ne pouvons pas continuer de dire aux jeunes qu'il suffit de travailler dur pour réaliser leurs rêves si nous ne faisons pas de l'égalité des chances une réalité.

Monsieur le Président, chers amis.

Aujourd'hui, ceux qui sont réunis dans cet espace virtuel ont le devoir historique, moral, urgent et inéluctable d'agir dans l'unité pour offrir au monde un nouvel horizon de croissance et de progrès.

Aujourd'hui, nous avons le devoir d'offrir de l'espoir aux jeunes.

C'est là notre plus grande responsabilité, surtout envers ces jeunes qui ne nous écoutent pas aujourd'hui. Nous avons perdu leur attention parce qu'ils pensent que nous ne servons à rien. Or ce sont ces jeunes qui vont nous juger.

Je vous remercie.
